

Table des matières

Liste des tableaux	ix
Liste des figures.....	x
Liste des abréviations	xi
Introduction	1
1. Contexte du travail.....	1
1.1 Définition du problème et de son importance	2
1.2 Revue littéraire	4
1.2.1 L'économie collaborative et Airbnb.....	4
1.2.2 Les logements touristiques à Nyon et pour le Paléo.....	8
1.3 Objectifs et méthodologie de recherche	9
2. Économie collaborative	10
2.1 Définition.....	10
2.2 Polémiques autour du terme « économie collaborative ».....	11
2.3 Développement.....	12
3. Le tourisme à Nyon.....	13
3.1 Spécificité de la ville de Nyon et de son tourisme	13
3.2 Nyon, ville de festivals	15
3.3 Acteurs du tourisme nyonnais	16
3.3.1 Le Conseil régional (Régionyon)	16
3.3.2 Nyon Région Tourisme (NRT).....	16
3.3.3 Hôteliers et para-hôteliers.....	17
3.4 Clientèle.....	17
4. La situation du logement, de l'hôtellerie et de la para-hôtellerie à Nyon.....	19
4.1 Situation générale du logement	19
4.2 Types de logement et nuitées	20
4.3 Situation pendant la semaine du Paléo Festival	22

5. Le Paléo Festival.....	22
5.1 Généralités du festival	22
5.2 Paléo, la ville éphémère.....	24
5.3 Loger sur place ou rentrer chez soi.....	26
6. Airbnb	27
6.1 Historique	27
6.2 La plateforme Airbnb	28
6.2.1 Types de logements proposés	29
6.2.2 Confiance et sécurité.....	29
6.2.3 Particularités	30
7. Développement Airbnb.....	30
7.1 Dans le monde	31
7.2 En Suisse	34
7.3 Dans le canton de Vaud et à Nyon	37
7.4 Mesures mises en place dans le canton et à Nyon.....	40
8. Résultats des enquêtes Airbnb.....	43
8.1 Analyse Airbnb à Nyon	43
8.1.1 Situation en fin d'année 2016.....	44
8.1.2 Situation durant la semaine du Paléo Festival	45
8.2 Événements mettant en avant Airbnb.....	47
8.2.1 Roskilde Festival	47
8.2.2 Partenariat avec deux événements sportifs majeurs	48
8.2.3 Collaborations diverses.....	49
8.3 Résultats de l'enquête quantitative.....	49
8.3.1 Profil des répondants	50
8.3.2 Logements durant le festival.....	51
8.3.3 Point de vue sur la possibilité de loger dans un hôtel.....	52

8.3.4 Point de vue sur le camping du Paléo.....	53
8.4 Conséquences et opportunités pour la ville de Nyon et ses hôteliers.....	54
8.5 Conséquences et opportunités pour le Paléo	59
8.6 Analyse Swot.....	63
9. Conclusion.....	64
Références	69
Annexe I : Motion en faveur de l'auberge de jeunesse	78
Annexe II : Résumé des entretiens	80
Annexe III : Enquête quantitative.....	89
Annexe IV: Résultats de l'enquête quantitative	93
Annexe V : Le Pass La Côte, Région de Nyon	95
Annexe VI : Les hébergements touristiques nyonnais	96
Annexe VII : Motion de la Fédération Suisse du Tourisme	98
Annexe VIII : Courrier de NRT envoyé aux loueurs Airbnb	99
Annexe IX : Courrier de NRT envoyé au Conseil régional	100
Déclaration de l'auteure.....	101

Liste des tableaux

Tableau 1 : Arrivées et nuitées hôtelières dans le district de Nyon.....	21
Tableau 2 : Arrivées et nuitées hôtelières à Nyon	21
Tableau 3 : Nombre d'objets et de lits Airbnb en Suisse	37
Tableau 4 : Évolution des hébergements hôteliers et Airbnb dans le canton de Vaud.....	37
Tableau 5 : Logements Airbnb présents à Nyon	44
Tableau 6 : Situation d'Airbnb pour la fin de l'année 2016	44
Tableau 7 : Logements Airbnb disponibles pour la semaine du Paléo Festival 2017	46
Tableau 8 : Logements Airbnb disponibles pour le week-end du Paléo Festival 2017.....	46
Tableau 9 : Analyse SWOT Airbnb	63

Liste des figures

Figure 1 : Qu'offre l'économie collaborative?	12
Figure 2 : Les communes du district de Nyon.....	13
Figure 3 : Nyon, ville de festivals.....	15
Figure 4 : Provenance des visiteurs à Nyon en 2015.....	18
Figure 5 : Situation géographique du Nyon Hostel	20
Figure 6 : Paléo, la ville éphémère	25
Figure 7 : Le camping du Paléo Festival	26
Figure 8 : Zone de recherche Airbnb dans le district de Nyon.....	43
Figure 9 : Situation d'Airbnb pendant la 41ème édition du Paléo Festival.....	45
Figure 10 : Où prévoient dormir les participants du Paléo lors de leur prochaine venue ...	47
Figure 11 : Rôle au sein du Paléo Festival	50
Figure 12 : Âge des répondants	50
Figure 13 : Provenance des répondants	50
Figure 14 : Proportion de répondants qui dorment à Nyon	51
Figure 15 : Où dorment les répondants au sondage.....	51
Figure 16 : Que font les répondants qui ne dorment pas à Nyon	51
Figure 17 : Capacité hôtelière insuffisante	52
Figure 18 : Prix des hôtels trop élevés.....	52
Figure 19 : Camping favorisé à l'hôtel.....	52
Figure 20 : Possibilité de rentrer chez soi.....	52
Figure 21 : Le camping est indissociable du Paléo	53
Figure 22 : En plus d'être gratuit le camping permet de faire des rencontres.....	53
Figure 23 : Le camping permet de ne pas devoir rentrer en voiture.....	53
Figure 24 : Le camping complète l'offre d'hébergement.....	53
Figure 25 : Répondants qui évitent le camping du Paléo	54
Figure 26 : Airbnb est une offre complémentaire.....	59
Figure 27 : Airbnb permet de mieux vivre l'expérience Nyon et Paléo.....	59
Figure 28 : Airbnb est une offre trop chère en Suisse	60
Figure 29 : Les répondants ont la possibilité de rentrer	60
Figure 30 : Le camping correspond plus aux attentes des répondants qu'Airbnb	60
Figure 31 : L'hôtel permet de dormir dans un lieu calme et sécurisé	61

Liste des abréviations

CFE	Chemins de Fer Fédéraux
CGN	Compagnie Générale de Navigation
FST	Fédération Suisse du Tourisme
HEG	Haute École de Gestion
NStCM	Nyon – St-Cergue – La Cure
NRT	Nyon Région Tourisme
OFS	Office Fédéral de la Statistique
OT	Office du Tourisme
OTV	Office du Tourisme du Canton de Vaud
OVT	Observatoire Valaisan du Tourisme
TCS	Touring Club Suisse
TP	Transports Publics
TPG	Transports Publics Genevois
TPL	Transports Publics Lausannois
TPN	Transports Publics Nyonnais

Introduction

Airbnb, site internet de location de logements de particuliers, connaît un succès mondial phénoménal et se trouve en pleine expansion en Suisse. La plateforme permet à de nombreux bailleurs de mettre en location tout ou partie de leur logement ; dans le même temps, elle offre la possibilité aux visiteurs de séjourner différemment lors de leur voyage et d'élargir l'offre d'hébergements présents (Ruiz, 2016). Dans une ville comme Nyon, qui souffre d'une pénurie de logements touristiques, notamment lors d'événements attirant un nombre exceptionnel de visiteurs comme lors du Paléo Festival, Airbnb peut-elle devenir une opportunité de pallier à ce manque ? Ses visiteurs et touristes, de même que les nombreux acteurs-clés du Paléo, n'ont jamais spécifiquement fait part d'un besoin d'offre plus variée en la matière. Un sondage mené par la Haute École de Gestion (HEG) de Genève a d'ailleurs relevé les aspects que Paléo pourrait améliorer dans le but de satisfaire pleinement ses festivaliers et collaborateurs. Parmi ceux-ci, nous retrouvons des éléments relatifs à l'offre de nourriture et boissons, aux concerts, aux installations sanitaires ou au confort des transports publics. Le manque de capacité d'accueil n'est ainsi pas évoqué, ce qui démontre que ce n'est pas un problème majeur. Toutefois, étant une ville dynamique, Nyon se doit de trouver des solutions à cette pénurie ponctuelle, et ne peut ainsi pas se permettre d'ignorer le phénomène Airbnb, qui ne cesse de gagner du terrain partout dans le monde, y compris en Suisse.

Ce travail a ainsi pour but de définir les opportunités et les conséquences de la plateforme pour la ville de Nyon, ainsi que pour le Paléo Festival.

Pour ce faire, la première partie de ce travail expliquera l'économie collaborative, sphère dans laquelle Airbnb évolue. Ensuite, la situation du tourisme et du logement à Nyon sera décrite. Le Paléo Festival sera ensuite détaillé à son tour. La plateforme Airbnb en tant que telle, ainsi que son développement seront ensuite largement expliqués. Finalement, les résultats des recherches et des enquêtes entreprises seront analysés.

1. Contexte du travail

Ce chapitre a pour but de définir et de décrire la problématique de ce travail et d'expliquer son importance pour la ville de Nyon et pour le Paléo Festival, ainsi que le contexte dans lequel elle s'inscrit. Ensuite, une revue littéraire regroupant les articles et ouvrages liés à la

problématique sera présentée et indiquera l'état actuel de la question. Finalement, les objectifs de ce travail ainsi que la méthodologie utilisée seront détaillés.

1.1 Définition du problème et de son importance

La région nyonnaise est une région qui accueille un nombre important d'événements ; la ville de Nyon en accueille elle-même un très grand nombre et est d'ailleurs présentée comme une « ville de Festival ». Effectivement, cinq festivals majeurs y sont organisés et amènent ainsi une vague importante de visiteurs à un moment donné dans la ville (Nyon Région Tourisme, 2016b). La capacité hôtelière du district de Nyon subit une très forte sollicitation et l'offre s'avère ainsi parfois insuffisante par rapport à la demande. Cette situation, présente tout au long de l'année, se ressent plus particulièrement encore lors de l'arrivée ponctuelle d'un très grand nombre de personnes à Nyon, comme c'est le cas lors de la semaine du Paléo Festival. Selon les chiffres de l'année 2016, 230'000 spectateurs ont assisté au festival¹ durant 6 jours. 21% des festivaliers proviennent d'une région plutôt éloignée (hors canton de Vaud, Genève ou France voisine) et doivent ainsi trouver une possibilité de logement sur place. De plus, durant cette semaine 500 à 600 journalistes sont présents, ainsi que les sponsors, les invités et les artistes. Un des défis pour le Paléo Festival est de trouver une solution afin d'assurer une possibilité de logement à ses festivaliers et à ses accrédités, dans une ville qui souffre d'un manque d'hébergements touristiques pour ses visiteurs. (Paléo Arts & Spectacles, 2016d).

Les hôtels de la ville affichent complet d'année en année pour la semaine du festival et présentent des prix relativement élevés qui ne sont pas abordables pour une partie des spectateurs qui doit pouvoir se tourner vers d'autres logements. La ville de Nyon et le Paléo ont à cœur de satisfaire leur public et de remédier à ce problème. Celui-ci propose un camping qui attire chaque année un très grand nombre de festivaliers et permet de loger 9'000 personnes, à proximité du site du festival. Pour ceux-ci, le camping fait généralement partie intégrante de l'expérience Paléo ; la possibilité d'hébergement offerte par le festival répond ainsi entièrement à leurs besoins (Paléo Arts & Spectacles, 2016a). Une autre partie des festivaliers et accrédités qui ne proviennent pas de la région ont la possibilité de pouvoir rentrer grâce à l'offre des Transports Publics (TP) extrêmement large mise en place et aux nombreux parkings présents

¹ Lorsque le terme « festival » est utilisé sans précision dans ce travail, il désigne le Paléo Festival

autour du festival. La problématique de l'hébergement ne concerne ainsi pas tout le monde mais est une préoccupation pour le Paléo.

L'ouverture, en février 2017, d'une auberge de jeunesse (Nyon Hostel), permettra d'élargir en partie l'offre d'hébergement présente tout au long de l'année et de ce fait celle proposée durant le Paléo. De plus, ce dernier monte actuellement un projet de camping confort, qui permettrait de proposer une deuxième offre d'hébergement, en plus du camping gratuit, pouvant accueillir 400 personnes et proposant des types de logements originaux. Il serait payant et mettrait à disposition un certain nombre de services en contrepartie ; ses objectifs principaux sont de :

- Proposer un projet de camping confort adapté au Paléo Festival et à ses valeurs.
- Proposer une offre innovante et originale, qui réponde aux besoins des festivaliers et à ceux de l'organisation, comprenant les collaborateurs et les partenaires.
- Proposer une alternative de logement pour pallier le manque de capacité hôtelière de la région.

(A. Massy, collaboratrice au département Accueil et Sécurité, communication personnelle, 14 octobre 2016). Ce projet montre ainsi que le festival a à cœur de combler les besoins de ses visiteurs et de diminuer la problématique du manque de capacité hôtelière de la région ; toutefois, cela ne résoudra qu'en partie la faible capacité d'accueil présente à Nyon.

Plateforme communautaire de location et de réservation de logements de particuliers, Airbnb peut ainsi se révéler être une alternative intéressante pour répondre à ce problème, d'autant plus qu'il est important pour la ville de Nyon de trouver une solution qui pourra s'appliquer toute l'année. Attirant particulièrement une clientèle d'affaires tout au long de l'année, le prix des hôtels n'est pas un frein et ne la dissuade pas de venir, d'autant plus qu'elle ne dépense pas beaucoup dans la ville étant donné le but de sa venue. Toutefois, les festivaliers pourraient être plus attirés par un logement de moindre qualité, n'offrant pas de service particulier mais proposant des prix plus accessibles. Ils pourront ainsi dépenser plus sur le site du festival ou pour d'autres activités en ville de Nyon.

Cependant, l'économie collaborative, sphère dans laquelle Airbnb évolue, est un sujet sensible et crée différentes polémiques dans de nombreuses destinations pour plusieurs raisons : l'offre de logements pour les habitants de la ville diminue et les prix augmentent, les loueurs

d'Airbnb ne sont pas astreints aux mêmes obligations que les hôteliers et sont ainsi des concurrents déloyaux pour ces derniers, les normes de sécurité ou d'hygiène ne sont pas régulées et la taxe de séjour n'est pas réglée. L'auteure de ce travail, qui utilise cette plateforme lors de ses séjours à l'étranger notamment pour des raisons financières, souhaiterait explorer la capacité d'Airbnb à diminuer la pénurie de logement pour les touristes de loisirs à Nyon et détailler ainsi l'avis des parties prenantes du tourisme nyonnais, afin de définir s'ils voient ce phénomène comme une opportunité ou une menace et si des mesures devraient être mises en place afin d'harmoniser les relations entre cette plateforme et les hôteliers de la ville et restreindre la concurrence, comme cela a dû être le cas dans de nombreuses destinations.

1.2 Revue littéraire

Ce chapitre a pour but de mettre en avant les connaissances actuelles sur l'économie collaborative et Airbnb, ainsi que sur la situation des logements, particulièrement touristiques présents à Nyon et à disposition des festivaliers et collaborateurs du Paléo Festival.

1.2.1 L'économie collaborative et Airbnb

L'économie collaborative ne cesse de se développer et de s'imposer dans le secteur touristique. Elle est décrite comme un modèle économique dans lequel l'usage prédomine sur la propriété. Elle bouscule ainsi les anciens modèles dans la pratique de consommation (Lobry, 2016). L'interview d'Hugues Sibille, *L'économie collaborative accroît les inégalités patrimoniales* (2016), réalisé par Robin Prudent, indique que c'est une économie horizontale, qui met en relation des demandeurs et des offreurs via une plateforme internet. Il précise qu'il ne faut pas confondre économie collaborative avec économie coopérative ou sociale, car le but de ces plateformes n'est pas social. Elles cherchent à obtenir du profit et à générer des entreprises capitalistes qui gagneront de l'argent le plus rapidement possible.

Avec leur article *The sharing economy isn't about sharing at all* (2015), Giana M. Eckhardt et Fleura Bardhi précisent également qu'il faut se méfier d'un autre terme utilisé pour décrire cette forme d'économie : l'économie de partage. En effet, le partage est une forme d'échange social, qui prend place entre deux acteurs qui se connaissent et qui n'attendent rien en contrepartie. Lorsque ce partage est dirigé vers du profit et qu'une compagnie se trouve être l'intermédiaire entre deux personnes qui ne se connaissaient pas auparavant, ce n'est plus du partage, mais un échange économique. Cela devrait être défini comme une économie d'accès, à valeur utilitaire plutôt que sociale. Les éléments-clés pour avoir du succès dans l'économie

d'accès sont les suivants : permettre au consommateur de faire un achat perspicace, à prix réduit, et également de trouver un bien dont il peut se détacher facilement, avec lequel il ne partage pas forcément la même philosophie ou les mêmes valeurs. C'est donc l'antithèse de l'économie de partage, qui incite les interactions sociales et favorise l'apparition d'une communauté de consommateurs autour d'un produit qui représente des valeurs communes. Dans son article *Is sharing economy really not about sharing ?* (2016), Olivier Babeau confirme cela. Pour lui la nature première des activités de cette économie est incompatible avec la signification du mot partage. Airbnb est utilisé comme un outil de business, aux investissements financiers stratégiques qui consistent à acheter des logements pour les vendre sur la plateforme.

Les utilisateurs de cette économie se soucient peu de ces polémiques et apprécient les types de logements comme Airbnb pour différentes raisons ; plusieurs éléments permettent aux clients d'être en confiance et les incitent à utiliser ces plateformes. Pour se rassurer, les parties peuvent compter sur l'e-réputation. Celle-ci permet de voir et de vérifier l'identité de la personne, soit de l'hôte, soit du loueur, dans le cas d'Airbnb. Des caractéristiques sont dévoilées et les notes et avis reçus donnent des éléments d'information sur la personne (Lobry, 2016). Si Olivier Babeau (2016) dénonce l'utilisation du mot « partage », il admet toutefois que cette plateforme permet de créer des liens sociaux, de vivre de nouvelles aventures grâce à d'autres et de s'ouvrir à des inconnus, ce qui représente quelques-unes des motivations des consommateurs. Cet attrait social est important, au même titre que l'attrait économique. La réduction des coûts ainsi que la satisfaction de répondre à un besoin social modifient le comportement des clients. Cela est analysé dans l'article *Impacts of Peer-to-Peer Accommodations Use on Travel Patterns* (2015) de Tussyadiah et Pesonen. Le recours à cette économie permet aux touristes une extension de choix de pays qui n'auraient pas été financièrement accessibles s'ils avaient séjourné dans un logement traditionnel. De plus, avec les mêmes moyens financiers, la fréquence des voyages, la durée de séjour ou la quantité d'activités entreprises dans la destination peuvent être augmentées. L'impact est important pour les destinations. D'un côté, celles qui sont touristiquement moins développées et qui ont des possibilités de logements traditionnels limitées ont l'opportunité d'attirer des voyageurs. D'un autre côté, les destinations connues, caractérisées par des prix élevés, reçoivent des visiteurs dans les zones résidentielles et non plus uniquement dans les zones touristiques. Su and Wall's, dans leur article *Implications of Host-Guest Interactions for Tourists' Travel Behaviour and experiences* (2010), confirment l'importance des interactions entre loueurs et touristes, qui

peuvent ensuite augmenter chez ces derniers un attachement particulier à la destination qui les fera revenir. Plus les voyageurs se sentent intégrés, plus ils développent une attitude favorable face à la communauté locale et à la destination elle-même.

Dans son article *Factors of satisfaction and intension to use peer-to-peer accomodation* (2016), Tussyadiah soulève le fait que l'attrait social est important pour les hôtes qui logent dans une chambre privée ou partagée, mais qu'il est insignifiant pour une grande partie de ceux qui séjournent dans un appartement entier. Airbnb doit être conscient de ces deux clientèles distinctes et devrait notamment diversifier ses campagnes marketing.

Toutefois, l'économie collaborative fait couler beaucoup d'encre et est souvent critiquée. Dans leur article *Impacts of Peer-to-Peer Accomodations Use on Travel Patterns* (2015), Tussyadiah et Pesonen relèvent que l'économie collaborative est vue comme une économie verte et durable, mais que l'augmentation des fréquences de voyages engendrée par celle-ci augmente les pressions environnementales. Un des défis des destinations serait ainsi d'établir des règles pour respecter la capacité des villes et éviter la surexploitation des ressources ainsi que la surpopulation dans la destination.

Le principal problème soulevé concerne les régulations auxquelles cette économie échappe. Cela est discuté dans l'article *Airbnb : disruptive innovation and the rise of an informal tourism accomodations sector* (2015), dans lequel Guttentag soulève les problèmes juridiques majeurs de la plateforme. En effet, les sous-locations illégales ainsi que les obligations fiscales auxquelles Airbnb échappe sont souvent décriées et pourraient menacer le futur développement de la start-up.

Guttentag examine l'émergence d'Airbnb à travers la théorie de l'innovation de rupture. Celle-ci est un « processus qui : crée de nouvelles habitudes de consommation et d'usage, et de ce fait, [qui] bouleverse ou révolutionne un marché existant. Il aboutit à la création d'un nouveau marché radicalement différent et fait de son initiateur la référence à suivre. » (Sarazin, 2012). Dans ce cas, l'auteur décrit Airbnb comme une innovation de rupture, car elle crée de nouvelles habitudes pour la clientèle touristique et bouscule le marché hôtelier traditionnel. Même si la qualité de service, la réputation de la marque ainsi que la sécurité représentent des avantages pour les hôtels, l'innovation de rupture réside ailleurs. En effet, un logement Airbnb possède des avantages par rapport aux hôtels en offrant la possibilité aux touristes de se sentir

à la maison en louant un logement meilleur marché. Comme l'explique cette théorie, le développement d'Airbnb a commencé par une popularité limitée, puis a finalement réussi à se faire une place dans les marchés traditionnels. La start-up ne va pas s'arrêter là et va continuer de se mettre en avant afin de s'établir fermement à l'intérieur du secteur d'hébergement touristique. Néanmoins, afin de permettre un développement adéquat, des solutions doivent être trouvées afin de réguler sa pratique.

Les plateformes collaboratives sont souvent présentées comme la source du problème concernant la réglementation en vigueur et la zone grise² dans laquelle elles se trouvent. Cependant, dans leur article *Self-Regulation and Innovation in the peer-to-peer Sharing Economy* (2015), Cohen et Sundararajan suggèrent qu'il serait préférable de considérer ces plateformes comme des acteurs-clés dans un régime d'autorégulation plutôt que comme des adversaires ou des entités qui demandent des réglementations gouvernementales.

Botsman et Roger traitent également les obstacles auxquels l'économie collaborative doit faire face dans leur ouvrage *What's mine is yours : The rise of collaborative consumption* (2010). Ils évoquent ainsi la sécurité et la confiance, qui sont deux notions primordiales d'un écosystème dans lequel les participants ne se connaissent pas au départ. L'intégration d'assurance, l'utilisation de caution et surtout le système de notation et de commentaires des hôtes et logeurs ont permis à Airbnb de s'autoréguler.

La notion de communauté est également soulignée. En effet, une note positive équivaut en quelque sorte à un conseil d'un ami pour une prise de décision. Toutefois, ce système de notation est parfois biaisé. Comme l'évoquent Edelman et Gerardin dans leur article *Efficiencies and regulatory shortcuts : How Should we regulate companies like Airbnb and Uber ?* (2015), peu de clients osent rédiger un commentaire négatif. Ceux-ci tendent à ne pas laisser de feedback si le séjour n'a pas été apprécié.

² Activités légales qui échappent au fisc (alternatives-économique, 2013)

1.2.2 Les logements touristiques à Nyon et pour le Paléo

La ville de Nyon subit une forte pression démographique et se voit confrontée à un problème qu'elle a à cœur de résoudre le plus rapidement possible, à savoir une pénurie de logements accessibles à une population jeune ou âgée, aux moindres moyens financiers (Schürch, 2016a). Cette constatation est valable pour les logements hôteliers également. Grâce à une motion du Parti Indépendant Nyonnais, présente en annexe I, en faveur d'une auberge de jeunesse lancée en 2010, le Nyon Hostel ouvrira ses portes en février prochain et permettra de diversifier l'offre d'hébergements touristiques présente et de combler les attentes d'une nouvelle clientèle de passage et de loisirs à Nyon.

Ce nouveau partenaire est également important pour le Paléo. Festival à réputation internationale, accueillant chaque année plus de 200'000 personnes sur six jours, celui-ci crée une demande trop forte par rapport à l'offre d'hébergement présente dans la région. Le Base Nyon, nouvel hébergement touristique très moderne, composé de 52 chambres toutes équipées d'une cuisine, a ouvert en octobre 2015 et permis d'étoffer l'offre présente, qui toutefois reste trop faible. En effet, tous les hôtels de Nyon affichent complet et les logements para-hôteliers ainsi que les campings de la région affichent un taux d'occupation très élevé, atteignant même 100% pour la majorité. Conscient de cette problématique et ayant à cœur de la réduire, le festival met à disposition de ses visiteurs un camping pouvant accueillir 9'000 personnes et a pour projet d'en proposer un nouveau. Un autre moyen de répondre aux besoins de ses participants est l'offre extrêmement large des TP mise en place chaque soir : Paléo collabore notamment avec le train Nyon-St-Cergue-La Cure (NStCM), les transports Publics Nyonnais (TPN), Genevois (TPG) et Lausannois (TPL), le Touring Club Suisse (TCS), les Chemins de Fer Fédéraux (CFF) et la Compagnie Générale de Navigation (CGN). (Paléo Arts & Spectacles, 2016g). Les différents parkings, pouvant accueillir jusqu'à 16'000 voitures et 1'700 motos par soir, mis à disposition à proximité du festival sont également à prendre en considération.

Les hébergements touristiques du district de Nyon jouent le jeu durant le Paléo et accueillent une partie des cadres du festival, ainsi que des artistes ou tenanciers de stands notamment. Cependant, la situation hôtelière n'est pas adaptée aux nombreux festivaliers venant toute l'année à Nyon, étant donné le grand nombre d'événements organisés dans la ville. De nombreux acteurs-clés du Paléo notamment se voient contraints de se loger hors du district, à Genève et en France voisine notamment. Si cela ne met en aucun cas en péril le bon fonctionnement du festival et n'est pas perçu comme un problème, toute possibilité

d'élargissement de l'offre présente est bienvenue et serait bénéfique (D. Hassenstein, responsable production artistique et programmateur du Paléo Festival, communication personnelle, 12 octobre 2016).

1.3 Objectifs et méthodologie de recherche

L'objectif de ce travail est de définir les conséquences et opportunités du phénomène Airbnb pour Nyon et pour le Paléo Festival. Les objectifs suivants ont été fixés afin d'y parvenir :

- Définir et expliquer l'économie collaborative et son développement.
- Décrire la situation du tourisme à Nyon, les caractéristiques de la ville, ses acteurs-touristiques et sa clientèle.
- Analyser la situation hôtelière et para-hôtelière³ actuelle de Nyon.
- Expliquer la situation pour le Paléo Festival.
- Détailler le phénomène Airbnb ainsi que son développement dans le monde, en Suisse, dans le canton de Vaud puis à Nyon afin d'établir des comparaisons.
- Présenter les résultats des différents entretiens, enquêtes, comparaisons et sondages.

Afin d'atteindre les objectifs évoqués, différentes étapes ont été réalisées. Tout d'abord la littérature scientifique constituée des articles et ouvrages évoquant l'économie collaborative ainsi que la situation du logement à Nyon a été détaillée.

En plus des articles et ouvrages scientifiques, l'auteure évoquera tout au long du travail le résultat des interviews réalisées avec les parties prenantes du tourisme nyonnais, dont le directeur de Nyon Région Tourisme, quatre hôteliers, le patron de la future auberge de jeunesse et représentant de l'association Swiss Hostels ainsi que la cheffe des hôteliers vaudois et responsable d'un hôtel et d'un Hostel dans le canton. De plus, un entretien avec le président du Paléo Festival et syndic de Nyon permettra d'étoffer les connaissances sur la question. Le résumé de ces entretiens se trouve à l'annexe II et l'exploitation des résultats de ces entrevues se retrouve tout au long du travail.

³ Maisons et appartements de vacances, chambres privées, maisons avec appartements, camping, logements groupe, auberges de jeunesse. La différence avec l'hôtellerie réside dans la notion de service, qui est moins conséquent dans la para-hôtellerie (eit-Lausanne, 2014).

Plusieurs événements mettant en avant Airbnb seront présentés afin de déterminer ce que la plateforme leur apporte et pourrait ainsi offrir au Paléo. Puis les résultats du sondage, présenté à l'annexe III, mis en ligne afin de connaître le point de vue des acteurs-clés du Paléo Festival sur le sujet et leurs habitudes en matière d'hébergement seront présentés ; une partie sera détaillée au point 8.3 et le reste est présent à l'annexe IV de ce travail. Les conséquences et opportunités pour la ville de Nyon et pour le Paléo seront largement expliquées avec les avantages et inconvénients que représente Airbnb. Finalement, une analyse SWOT résumera les forces, opportunités, faiblesse et menaces que la plateforme collaborative comprend par rapport aux hôteliers et au festival.

2. Économie collaborative

Ce chapitre a pour but de développer ce qu'est l'économie collaborative, sphère dans laquelle Airbnb évolue. Tout d'abord, il est utile de définir deux termes très fréquemment utilisés et souvent repris dans ce travail :

- Bailleur : « personne qui consent à une autre la location d'un meuble ou d'un immeuble » (Bailleur, bailleuse, 2016).

Le terme loueur est également utilisé dans ce travail.

- Hôte : « personne qui est reçue chez quelqu'un, à qui on donne l'hospitalité » (Hôte, 2016).

Airbnb utilise également ce terme pour désigner un bailleur. Dans ce travail, l'auteure s'est basée sur la définition du Larousse. Les termes client, voyageur, touriste ou visiteur seront également utilisés.

2.1 Définition

L'économie collaborative est également connue sous les termes « économie de fonctionnalité », « économie de partage », « sharing economy », traduction d'économie de partage mais également utilisée dans de nombreux documents écrits en français, ou « peer-to-peer » (p2p), identique à « économie en pair à pair ». Ce modèle économique n'a pas une définition unique, mais plurielle. Dans une acceptation large, il englobe diverses formes de consommation collaborative : les modes de vie collaboratifs, le financement collaboratif, la production contributive et la culture libre (Nobis, 2014). Ce terme a été inventé en 1978 et

désignait les « événements dans lesquels une ou plusieurs personnes consomment des biens ou des services économiques dans un processus qui consiste à se livrer à des activités communes » (Robert, Binninger & Ourahmoune, 2014). À la suite de l'avancée des technologies numériques et des plateformes assimilées au Web 2.0, telle Airbnb, les comportements de consommation centrés sur l'accès, la mise en commun et le partage de biens et services définissent l'économie collaborative (Botsman, 2015). Celle-ci est également définie par le fait que « tout ce qui n'est pas utilisé peut être loué. » Pour ce faire, le fournisseur et le client doivent simplement entrer en contact via une plateforme informatique (Deloitte, 2015). Au sens strict, elle est souvent définie comme « une transaction entre particuliers, excluant de fait les entreprises de ce mode de partage. » (Botsman, 2015).

2.2 Polémiques autour du terme « économie collaborative »

Une des principales critiques faite sur ce terme réside dans le fait qu'on puisse avoir l'impression que son concept consiste à aider les autres et qu'il est question d'altruisme. Or, il s'agit plutôt d'une forme moderne d'économie de marché. C'est un échange de biens et de services effectué grâce à une plateforme informatique contre une rémunération (Nobis, 2014). L'outil de business qui consiste à acheter des logements pour les vendre sur une plateforme qu'est Airbnb n'a pas pour objectif de créer du partage, mais bien de faire du profit (Babeau, 2016).

L'économie collaborative, ou de partage, ne doit pas être perçue comme de l'économie sociale. Lorsque le partage d'un bien est dirigé vers le profit, c'est un échange économique. Son but est donc utilitaire et non social et cela devrait être défini comme une économie d'accès (Eckhardt & Bardhi, 2015).

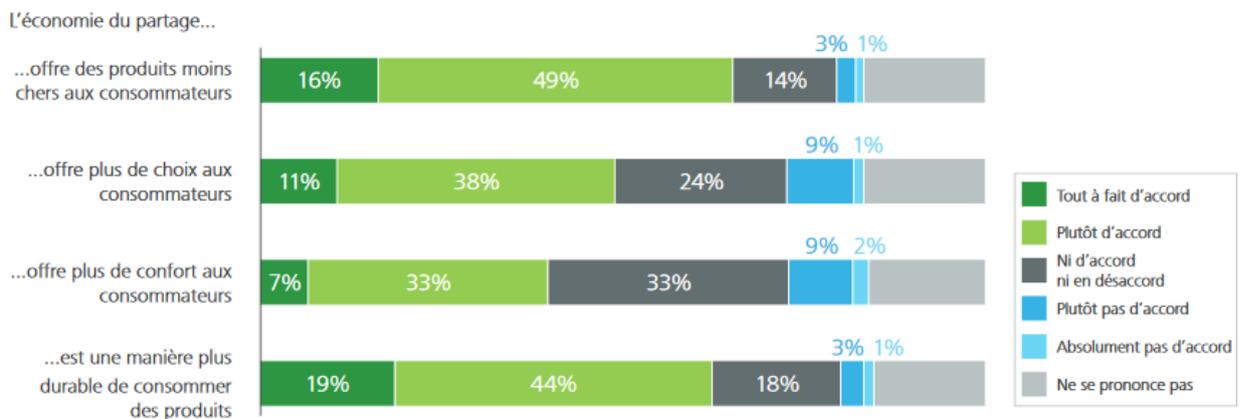
Afin d'éviter cette confusion, les termes « économie en pair à pair (p2p), « horizontale », « avec ou sans échange monétaire », sont préférés à « collaborative » et « de partage » (Nobis, 2014).

2.3 Développement

Si l'économie de partage est présente depuis de nombreuses années, avec notamment eBay⁴ créé en 1995, c'est en 2008, lors de la crise financière, que celle-ci s'est particulièrement développée. Les start-up à succès telles qu'Airbnb en sont la cause. Au départ, l'économie collaborative touchait presque uniquement les secteurs des transports et de l'hébergement ; aujourd'hui elle s'étend bien au-delà. Ces deux secteurs restent néanmoins prépondérants et représentent à eux seuls 60% de la totalité des biens et services partagés en Suisse. Pays offrant un environnement propice aux start-up, la Suisse enregistre un développement croissant de l'économie de partage. Elle évite toute restriction effectuée par le gouvernement, contrairement à d'autres pays, et permet ainsi à ses nombreux nouveaux entrepreneurs créatifs et innovants de pouvoir développer leurs projets. Cependant, ceux-ci sont généralement financièrement très peu soutenus et la petite taille du marché ainsi que les prix élevés de la main d'œuvre et de la production peuvent représenter des freins à leur développement (Deloitte, 2015).

La figure 1 détaille ce que l'économie de partage représente et offre à ses utilisateurs :

Figure 1 : Qu'offre l'économie collaborative?



Source : Deloitte (2015)

Elle nous permet de constater que les Suisses interrogés voient cette économie comme un moyen d'obtenir un bien à prix réduit et d'avoir accès à un choix plus vaste. Le fait que les consommateurs perçoivent cette économie comme une manière de consommer des produits

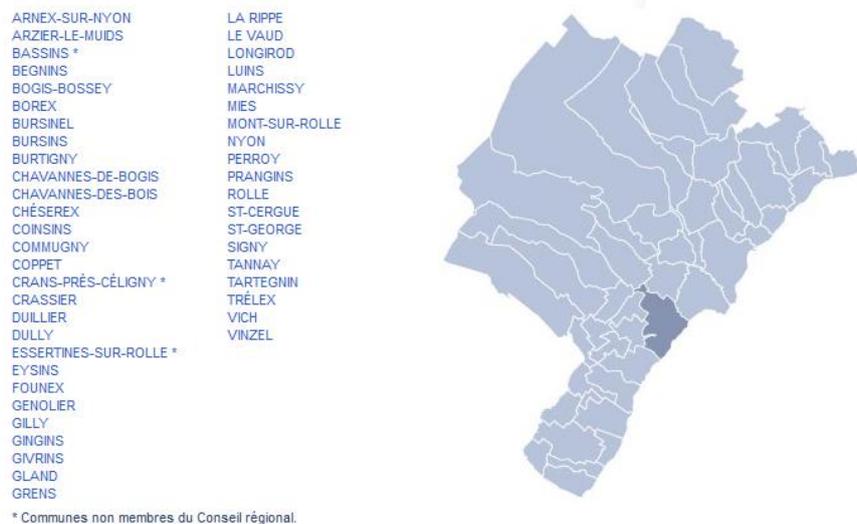
⁴ Entreprise américaine de courtage en ligne, connue par son site web de ventes aux enchères du même nom.

plus durablement est également important. Ce phénomène est ainsi perçu très positivement et son succès ne devrait pas fléchir dans les prochaines années.

3. Le tourisme à Nyon

Ce chapitre présente la situation touristique de la ville de Nyon et évoquera les spécificités de cette destination, les acteurs-clés, ainsi que les types de clientèle qui affluent et leurs attentes. La figure 2 regroupe les différentes communes du district, avec la ville de Nyon mise en évidence.

Figure 2 : Les communes du district de Nyon



Source : Regionyon (2016b)

3.1 Spécificité de la ville de Nyon et de son tourisme

Forte d'un patrimoine très riche, Nyon est une ville historique, entourée de richesses naturelles telles que le lac et les montagnes. Toutefois, elle est bien ancrée dans le présent et ne se contente pas de mettre en avant ces joyaux passés ou naturels, mais a sans cesse la « tête tournée vers le futur ». Le défi est donc de conserver cette âme spécifique tout en mettant en avant ses atouts et en se renouvelant afin de rester attractive. Les principaux facteurs de réussite de la ville sont :

- Sa situation géographique : étant située entre Lausanne et Genève, Nyon se trouve sur un grand axe de communication et bénéficie de l'offre de ces villes en matière de transports et de recherche.

- Sa qualité de vie : étant dynamique mais plus petite que ses voisines, la ville de Nyon offre une qualité de vie indéniable. Elle enregistre une croissance démographique forte et accueille une population jeune et cosmopolite. Les autorités politiques ont à cœur de satisfaire leur population et mettent en place des mesures pour y parvenir.
- Son dynamisme économique : comptant plusieurs zones industrielles et artisanales accueillant un grand nombre d'organisations et d'entreprises, Nyon offre plus de 12'000 emplois.
- Ses activités culturelles et sportives multiples: le sport et la culture sont des facteurs d'attractivité très importants pour Nyon. Les offres sont foisonnantes et variées. De nombreux festivals de grande renommée y sont organisés et feront l'objet du point suivant de ce travail.

Grâce à ce dynamisme, Nyon a réussi avec brio le défi ne pas devenir une « cité-dortoir ». Sa position, entre les deux pôles économiques les plus importants de l'arc lémanique, ainsi que sa forte croissance démographique, auraient pu faire craindre cela. La ville arrive à conserver ses valeurs et ses racines tout en se développant et en restant attractive (Feuille des avis officiels – Vaud, 2011).

Elle n'est pas une grande destination touristique, en comparaison de Lausanne, Genève, Chillon ou Vevey, depuis l'ouverture du musée Chaplin, c'est pourquoi il est important de pouvoir miser sur quelques éléments lui permettant de se démarquer : son authenticité et l'importance de son ancrage local et de son identité culturelle (D. Miéville, directeur de NRT, communication personnelle, 30 septembre 2016). Ces aspects se ressentent jusqu'aux événements organisés à Nyon, et particulièrement pour le Paléo Festival, ainsi que pour les touristes présents tout au long de l'année. Ils ne sont pas négligeables dans la réussite touristique globale de la ville, car comme il a été relevé par Jürg Schmid, directeur de Suisse Tourisme, l'expérience touristique se définit comme cela :

Expérience = Attractivité X Différenciation X Accessibilité X Qualité de service

Nous constatons donc que si un de ces quatre éléments est nul, c'est toute l'expérience qui est ratée, mais Nyon a tous les moyens pour offrir une expérience de grande qualité à sa clientèle (Nyon Région Tourisme, 2016a).

3.2 Nyon, ville de festivals

La ville de Nyon peut se targuer d'être une « ville de festivals », comme précisé sur le site internet de NRT. Les cinq événements majeurs que la ville met en avant sur la figure 3 sont les principaux festivals organisés à Nyon. Une plateforme a été créée afin de « favoriser la promotion commune de ces événements et mettre en place des synergies avec Nyon Région Tourisme et la Ville de Nyon pour associer de manière renforcée et positive l'image de Nyon avec ses festivals. » (Nyon Région Tourisme, 2016b). C'est en 2007 que les acteurs de la ville de Nyon ont pris conscience du potentiel de leurs festivals et ont eu à cœur de les mettre en avant, comme le précise Daniel Rossellat, fondateur et président du Paléo Festival, mais également syndic de Nyon et à l'époque membre du groupe Valoriser les Atouts de Nyon (VAN) : « Les festivals sont une chance pour Nyon. En 2007, dans le cadre de la démarche participative COMPANYON, il a été établi que la ville ne mettait pas assez en valeur cette offre et qu'elle devait en profiter non seulement pour accroître sa notoriété, mais aussi pour affirmer son identité culturelle. » (Nyon Région Tourisme, 2016b).

Figure 3 : Nyon, ville de festivals



Source : Nyon Région Tourisme (2016b)

En plus du Paléo Festival, qui sera détaillé au chapitre 5 de ce travail, la plateforme regroupe les événements suivants :

- Les Hivernales : festival de musique organisé sur quatre jours au mois de février
- Visions du Réel : festival international de cinéma organisé sur neuf jours au mois d'avril.
- Caribana Festival : festival de musique variée organisé sur cinq jours au mois de juin.
- Far°festival : festival des arts vivants organisé sur onze jours au mois d'août.

Les différentes parties prenantes du tourisme nyonnais, notamment NRT et les hôteliers, attestent que cette belle image de marque a un impact en attirant également une clientèle de loisirs, moins présente le reste de l'année. Ces événements ont des conséquences sur la fréquentation des hôtels, qui atteignent généralement un taux d'occupation de 100%. (M. Deblue Sanchez, directrice de l'hôtel des Alpes, communication personnelle, 6 octobre 2016). La publicité faite autour de ces différents festivals n'a toutefois pas de réel impact sur un public

lointain et n'est ainsi pas un facteur qui permet d'accueillir une clientèle suisse alémanique ou étrangère, les Français habitant la région frontalière mis à part. Cette constatation est particulièrement valable pour le Paléo, étant donné que celui-ci affiche complet en quelques heures seulement (D. Miéville, cp, 30 septembre 2016).

3.3 Acteurs du tourisme nyonnais

Trois acteurs touristiques majeurs pour le district seront détaillés : tout d'abord le Conseil régional, puis Nyon Région Tourisme et finalement les hôteliers et para-hôteliers présents. La bonne collaboration existante et le but commun qu'ont ces trois parties de mettre en avant la destination et d'accueillir des visiteurs et touristes de la façon la plus optimale qui soit représentent une des forces de la région.

3.3.1 Le Conseil régional (Régionyon)

Le Conseil régional du district de Nyon, appelé Régionyon, est l'association des communes du district. Il a pour mission de coordonner la planification régionale au niveau du territoire, de la mobilité, de l'environnement, du contexte socio-économique, de la culture, du tourisme et du sport.

Au niveau touristique, il soutient des propositions de développement qui répondent à un besoin et devient le conseiller des porteurs des projets. Il est également en charge du fond régional d'équipement touristique qui permet de les financer, tout comme la loi sur l'appui au développement économique. Le mécanisme régional de taxe de séjour a été mis en place par Régionyon en 2008 afin de poursuivre une politique touristique plus cohérente et de rassembler toutes les communes du district. Une autre de ses préoccupations est de résoudre le manque d'hébergements du district et sera développée au point 4 de ce travail. (Regionyon, 2016a).

3.3.2 Nyon Région Tourisme (NRT)

L'office du tourisme de Nyon, communément appelé Nyon Région Tourisme (NRT), a pour mission principale de promouvoir le district de Nyon et ses activités touristiques. Il se situe à Nyon et collabore étroitement avec les offices de Rolle, St-Cergue et Coppet ainsi qu'avec le Conseil régional.

Afin de mettre en avant les atouts de la ville, plusieurs activités, produits, mesures ou campagnes doivent être mis sur pied. Le produit phare de l'année 2016 est sans doute le Pass La Côte. Celui-ci, présenté dans l'annexe V, a été créé par NRT pour les hôtels. Il est

principalement destiné à la clientèle d'affaires et permet de lui proposer des activités culturelles ou de loisirs à prix réduits dans la région. Si les bénéficiaires ne le font pas lors de leur séjour professionnel, ils pourront revenir en famille ou entre amis pour du tourisme de loisirs à Nyon. Il a été imaginé en association avec l'office du tourisme de Morges et apporte une plus-value à l'offre déjà présente. Il constitue un bel exemple de collaboration réussie entre NRT et les hôteliers ainsi qu'avec la ville de Morges. (D. Miéville, CP, 30 septembre 2016).

3.3.3 Hôteliers et para-hôteliers

La situation hôtelière et para-hôtelière de la ville sera particulièrement détaillée au point 4 de ce travail. Les hôteliers et para-hôteliers ont un rôle clé et sont un des acteurs de la bonne santé touristique du district. Ils tiennent à accueillir leurs clients de la meilleure manière possible et à personnaliser leurs services.

La collaboration avec NRT est primordiale et les bonnes relations entretenues par ces deux parties favorisent l'ensemble du tourisme nyonnais. Tous visent les mêmes objectifs, notamment attirer de nouveaux hôtes tout en conservant leur fidèle clientèle enregistrée (point 3.4). Leur collaboration a particulièrement été déterminante au moment de la crise du franc fort qui a engendré de grandes craintes chez les hôteliers. En effet, ceux-ci ne peuvent pas se passer de leur clientèle étrangère et craignaient de la voir partir, en France voisine notamment. Ils ont pu garder le cap et « sortir la tête de l'eau » grâce au soutien de NRT et à leur motivation d'innover et de se remettre en question afin de rester attractifs et de justifier leurs prix (C. De Curtins, directeur de l'Hostellerie du XVIème siècle, communication personnelle, 6 octobre 2016). La collaboration avec les événements de la ville est également primordiale. Tous les acteurs veulent attirer des touristes et des excursionnistes⁵, la réussite des événements organisés est donc hautement importante. Les hôteliers ont des accords avec la plupart des festivals, dont Paléo, et proposent des chambres à prix avantageux pour ses parties prenantes.

3.4 Clientèle

Nyon accueille majoritairement une clientèle d'affaires qui séjourne ainsi principalement durant la semaine et qui ne reste en moyenne pas plus de deux nuits. Les nombreuses entreprises présentes à Nyon et dans sa région expliquent naturellement ce constat. Lors d'événements, tels

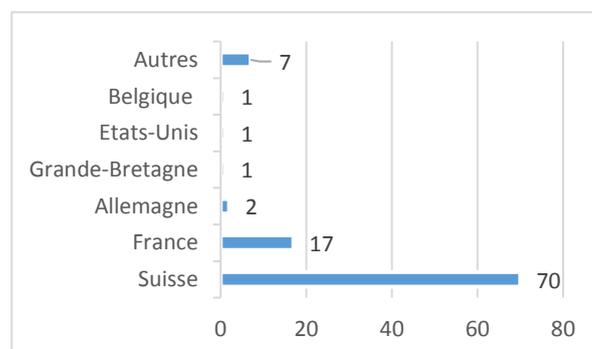
⁵ Personne entreprenant une visite qui n'inclue pas de nuitée sur place

que le Paléo, les hôtels accueillent également plus particulièrement les professionnels, à savoir les cadres, les artistes ou les tenanciers de stands, que les festivaliers. Le Pass la Côte permet notamment à cette clientèle de pouvoir profiter d'activités de loisirs à prix réduit. En plus de cela, NRT a élaboré une brochure qui leur est entièrement destinée, afin de vendre Nyon comme une destination dans laquelle affaires et tourisme s'allient parfaitement. Elle propose les hébergements et les loisirs qui peuvent leur correspondre et leur permettre de vivre un séjour professionnel agréable. (La Côte Nyon Morges région, 2016).

Toutefois, Nyon compte également sur sa clientèle de loisirs et espère la développer. Le Nyon Hostel attirera de nouveaux hôtes et a pour objectif de recevoir des écoles, des familles, ainsi que des touristes de passage tels que pèlerins, cyclistes ou routards. Les prix affichés permettront également d'accueillir un public plus jeune et désireux d'entreprendre des activités à Nyon (A. Kappeler, directeur du Nyon Hostel et représentant des Swiss Hostels pour la Suisse romande, communication personnelle, 19 octobre 2016). Les attraits naturels de la région, les événements organisés, tels que les festivals, et la situation géographique de la ville sont autant de facteurs qui permettent d'accueillir un grand nombre de visiteurs pour une journée ou une soirée. Selon une analyse quantitative de la demande touristique dans le canton de Vaud réalisée en novembre 2012, 700'000 excursionnistes affluent chaque année dans le district, motivés par les activités de loisirs et de détente (50%), les expositions et événements ponctuels (40%), puis d'autres activités (10%) (Nyon Région Tourisme, 2015).

La figure 4 permet de déterminer d'où provient la clientèle et de constater que la grande majorité vient de Suisse, ce qui démontre l'importance des excursionnistes pour Nyon.

Figure 4 : Provenance des visiteurs à Nyon en 2015



Source de l'auteure basée sur NRT (2016a)

4. La situation du logement, de l'hôtellerie et de la para-hôtellerie à Nyon

Ce chapitre a pour but de développer la situation actuelle du logement à Nyon et plus particulièrement celle des logements touristiques en présentant les types d'hébergements ainsi que les nuitées enregistrées et la situation pendant la semaine du Paléo.

4.1 Situation générale du logement

La ville de Nyon compte actuellement près de 20'000 habitants et enregistre un bon niveau de développement économique ainsi qu'une forte croissance démographique. Son statut pourrait être enviable si elle ne subissait pas une situation de pénurie de logements abordables pour les jeunes et les aînés en particulier. Le défi de la ville est donc de préserver l'équilibre socio-urbanistique, en passant par des plans de quartier. Étant donné sa bonne santé financière, elle a les moyens de mettre en place des mesures pouvant combler cette pénurie ; des quartiers visant la mixité de logements peuvent être créés et permettre à ses jeunes et à ses aînés de trouver des hébergements abordables. En effet, sous la pression démographique, la ville est en pleine mutation et souhaite pouvoir développer des logements abordables (Schürch, 2016a). Ce souhait sera bientôt concrétisé, grâce à la construction d'un « nouveau morceau de ville » qui pourra accueillir environ 900 habitants et une centaine d'emplois commerciaux et de service (Schürch, 2016b).

Cette aspiration s'applique également aux hébergements touristiques de la région. En février 2010, la motion du Parti Indépendant Nyonnais en faveur d'une auberge de jeunesse à Nyon a vu le jour et mettait en avant l'envie croissante de ce type d'hébergement dans la région. Cela a notamment été jugé nécessaire à la suite de la vente du camping à l'Union Européenne des Associations de Football (UEFA), synonyme de suppression d'une offre à prix très attractif pour des touristes disposant de moindres moyens mais souhaitant tout de même découvrir la région dans une ville qui manque de chambres pour le tourisme. De plus, aucune auberge de jeunesse n'existe entre Lausanne et Genève, ce qui renforce encore l'idée que cet hébergement ne serait pas du luxe pour l'arc lémanique (Parti indépendant nyonnais, 2010). Ce souhait s'est conclu avec succès et le Nyon Hostel sera disponible dès février 2017. Sa situation idéale, pour le Paléo Festival notamment, de même que le besoin qu'elle représente pour la région sont des facteurs qui lui promettent un bel avenir.

Le tableau 1 présente le nombre d'arrivées et de nuitées hôtelières enregistrées dans le district de Nyon :

Tableau 1 : Arrivées et nuitées hôtelières dans le district de Nyon

Années	2012	2013	2014	2015
Arrivées	82'695	82'230	78'805	74'628
Nuitées	155'097	160'011	153'428	147'556

Source : Tableau de l'auteure basé sur les données de la FST et de NRT

Nous constatons qu'en 2015, le nombre d'arrivées et de nuitées enregistrées dans le district ont diminué par rapport aux chiffres des trois années précédentes. En 2015, le taux d'occupation des chambres était de 45.6 % ; une baisse est également constatée par rapport à l'année 2014, où ce taux était de 47.8%. La durée moyenne de séjour est de 1.98 nuits.

Le tableau 2 présente le nombre d'arrivées et de nuitées hôtelières enregistrées dans la ville de Nyon :

Tableau 2 : Arrivées et nuitées hôtelières à Nyon

Années	2012	2013	2014	2015
Arrivées	21'424	21'132	20'363	21'819
Nuitées	43'733	43'568	42'799	42'935

Source : Tableau de l'auteure basé sur les données de la FST et de NRT

Contrairement au district, la ville enregistre une augmentation de ses arrivées et de ses nuitées en 2015 en comparaison de l'année 2014. Toutefois, la durée moyenne de séjour a diminué, passant de 2.10 à 1.97 nuits (Nyon Région Tourisme, 2016a). La durée moyenne de séjour est relativement courte étant donné la clientèle principale de la région, à savoir des hommes et femmes d'affaires présents pour leur travail et non pour leurs loisirs.

Concernant les statistiques des hébergements para-hôtelières, Nathalie Stumm, cheffe de projet Analyses Offre-Demande à l'OTV a déclaré : « Pour la première fois depuis 2003, l'Office Fédérale de la Statistique (OFS) a publié en juillet 2016 les chiffres sur la para-hôtellerie. Les résultats provisoires seront diffusés trimestriellement via des Newsmails et sur

le site internet de l'OFS. Un communiqué de presse annuel transmettra les chiffres définitifs de la parahôtellerie incluant les données des terrains de camping. Mais, pour l'heure, les résultats pour le canton de Vaud ne sont pas disponibles. Des discussions sont en cours pour remédier à cette situation. (...)» (N. Stumm, communication personnelle, 27 septembre 2016). Les premiers résultats seront donc connus en décembre 2016 et ne peuvent être présentés dans ce travail.

4.3 Situation pendant la semaine du Paléo Festival

La semaine du Paléo a pour conséquence d'accroître temporairement la demande d'hébergements à Nyon et dans sa région de façon considérable. L'offre se retrouve ainsi inadaptée et les logements touristiques pris d'assaut. En effet, les entretiens menés avec les hôteliers de la région ont démontré que leur établissement affiche généralement complet avant le lancement du festival et que beaucoup de clients reviennent d'année en année et réservent ainsi quasiment automatiquement leur chambre. Différents hôtels ont d'ailleurs des contingents pour le Paléo. Chaque année des chambres sont vendues, à prix réduit, pour les cadres du festival, ainsi que pour certains artistes ou tenanciers de stand (S. Tracchia, directrice de l'hôtel Réal, communication personnelle 6 octobre 2016). Ceci est la preuve de l'envie qu'ont les différentes parties prenantes du tourisme de collaborer pour le bien de la région et le succès des événements organisés.

5. Le Paléo Festival

Ce chapitre détaillera plus concrètement le Paléo Festival en décrivant son historique, sa philosophie et ses valeurs, la notion de « ville éphémère » qui le caractérise et les possibilités qui s'offrent à ses festivaliers et accrédités pour dormir dans la région ou rentrer chez eux.

5.1 Généralités du festival

Historique

L'association Paléo Arts & Spectacles, initialement baptisée Folk Club de l'Escalier a créé en 1976 le First Folk Festival. Organisé au mois d'avril à l'ancienne salle communale de Nyon, il avait accueilli, pour sa première édition, 1'800 spectateurs, sur trois jours. En 1983, le Folk Festival est devenu le Paléo, en hommage à un cheval de course à succès qui portait ce nom. (Paléo Arts & Spectacle, 2016b). De 1977 jusqu'en 1989, le festival s'installa sur la prairie de Colovray. C'est en 1990 qu'il quitta le bord du lac Léman pour prendre ses quartiers sur la

Plaine de l'Asse, située au nord de la ville de Nyon et faisant plus de 15 hectares. (Paléo Arts & Spectacles, 2016h).

Depuis sa première édition, en 1976, Paléo a organisé 41 festivals, soit 4'644 concerts et spectacles, accueilli 3'305 chanteurs, groupes et compagnies et 6'206'154 spectateurs. Il est aujourd'hui le plus grand festival open-air de Suisse. (Paléo Arts & Spectacles, 2016d).

Philosophie et valeurs

Le Paléo Festival a à cœur de combler chaque année toutes les parties prenantes du festival à savoir le public, les invités, les artistes qui s'y produisent, ses collaborateurs ainsi que les tenanciers des nombreux stands présents. Paléo se veut être « [...] un village extraordinaire pour le public qui le fréquente. » Il veut permettre à son public de faire la fête et profiter de nombreux concerts et spectacles durant une semaine, dans une ambiance chaleureuse, grâce à un accueil de qualité, à un décor agréable et original et à de nombreux stands de nourriture et d'artisanat offrant une palette de choix variée et de qualité. Le respect est une de ses valeurs principale. De plus, le Paléo Festival a pour objectif de « [...] rester financièrement indépendant tout en étant accessible au plus grand nombre en pratiquant une politique de prix bas et des prix réduits pour les étudiants et diverses formules d'abonnement. » (Paléo Arts & Spectacles, 2016e). Grâce à son succès, il peut également soutenir diverses actions associatives et socioculturelles de la région et asseoir ainsi sa responsabilité sociale. Il partage également son savoir-faire, ses réseaux et ses nombreuses expériences et connaissances avec le milieu professionnel de la musique. (Paléo Arts & Spectacles, 2016e)

Un autre engagement que le Paléo poursuit rigoureusement est le respect de l'environnement. En effet, chaque année des objectifs sont fixés afin de réaliser une de ses priorités qui est d'être « une manifestation la plus verte possible » (Paléo Arts & Spectacles, 2016f).

Si d'autres festivals de l'envergure de Paléo essayent de s'exporter, comme l'ont fait les Vieilles Charrues (France) en allant à New York, l'idée n'effleure pas les organisateurs de Paléo. En effet, une des forces du festival réside dans l'ancrage nyonnais qui lui permet d'attirer grâce à son nom et à sa localisation quelques-uns des plus grands noms de la musique. Daniel Rossellat, président, l'affirme « Paléo est une marque attachée à un lieu ». Cet ancrage local, important pour l'ensemble du tourisme nyonnais, est donc une des composantes de la réussite

du festival. (Glaser, 2016). La dimension sociale du Paléo ainsi que sa culture d'entreprise expliquent en partie son succès. Comme expliqué au point 3.1, l'ancrage local est une notion fondamentale pour Nyon et également pour le festival. Sur les 200'000 billets vendus pour chaque édition près d'un tiers l'est dans le district de Nyon et sur les quelques 4'800 bénévoles le constat est le même, 1'275 proviennent du district. (D. Rossellat, CP, 4 novembre 2016). Paléo est d'ailleurs souvent décrit comme une grande famille : « Très souvent, on entre à Paléo parce qu'une sœur, un oncle, une mère ou un ami y est déjà. C'est ainsi que les liens familiaux et sociaux externes au Festival se redéploient en son sein. Pour former une plus grande famille qui prend le visage de tous autant qu'elle change les vies » (Association Paléo Arts & Spectacles, 2015). Ses facteurs de succès sont les suivants : la création de liens sociaux, la favorisation des rencontres et le facteur identitaire. Le fait qu'il innove et surprenne, mais ne sorte jamais de sa ligne de conduite, constitue les clés de ce succès. Il garde son identité et ne perd pas ses repères (D. Rossellat, CP, 4 novembre 2016).

Le sondage réalisé par la HEG de Genève sur le terrain du festival cette année révèle que la motivation principale des festivaliers est l'ambiance qui y règne. Une autre des motivations évoquée régulièrement est le fait que Paléo soit même devenu une tradition.

5.2 Paléo, la ville éphémère

Une autre caractéristique du Paléo est de devenir une « ville éphémère » le temps d'une semaine, comme précisé dans la thèse écrite par Pascal Viot, responsable du département Accueil et Sécurité du festival. Chaque année il est donc nécessaire de recréer, puis de (re)-démonter cette ville. Ce chantier est organisé et mené par le bureau permanent du Paléo et plus particulièrement par le secteur des constructions et s'étend sur huit semaines ; cette période comprend le montage, le démontage puis le nettoyage et la remise en état du terrain. (Viot, 2013).

Accueillant chaque soir environ 50'000 personnes, nous constatons, qu'au niveau suisse, cela représente une des grandes villes du pays (Association Paléo Arts & Spectacles, 2010, p.3). En effet, durant six jours, la plaine de l'Asse accueille plus de 230'000 spectateurs, 1'486 musiciens et techniciens, 4'770 collaborateurs bénévoles, 221 tenanciers de stands et 518 journalistes, photographes et représentants des médias et maisons de disques. (Paléo Arts & Spectacles, 2016d) En plus de ces acteurs du festival, il ne faut pas oublier la présence des partenaires officiels ou prestataires, tels que les polices municipales et cantonales, les pompiers, la

protection civile, les gardes-frontières, les agents Securitas, les services industriels ainsi que les contrôleurs sonores et sanitaires, qui représentent un total d'environ 300 personnes, de mêmes que les nombreux invités présents. (Viot, 2013). Durant la semaine du Paléo, Nyon devient même la 28^{ème} ville de Suisse, alors que le reste de l'année elle se situe au 45^{ème} rang (Association Paléo Arts & Spectacles, 2015, p.97). La figure 6 dévoile cette ville éphémère.

Figure 6 : Paléo, la ville éphémère



Source : Paléo Arts & Spectacles, 2016

Comme dans toute ville, même éphémère, un élément est indispensable pour satisfaire ses habitants : l'hébergement, qui représente une part essentielle du package nécessaire au bon déroulement d'un événement (Van der Wagen & White, 2010, p.70).

5.3 Loger sur place ou rentrer chez soi

Un camping est proposé par le festival afin d'accueillir les personnes souhaitant loger à proximité du site. Celui-ci ouvre la veille du premier jour du festival à midi et ferme le lendemain du dernier jour à midi également. Toute personne ayant un titre d'accès valable que ce soit pour un ou plusieurs soirs, peut y séjourner. La figure 7 permet de se rendre compte de la grandeur de cet hébergement temporaire.

Figure 7 : Le camping du Paléo Festival



Source : Paléo Arts & Spectacles, 2016

Un accueil 24h/24h est mis en place afin de fournir les informations utiles aux festivaliers et d'être à disposition pour ceux-ci en cas de besoin. Telle une ville, le camping est également composé d'une buvette proposant des boissons sans alcool, d'un bar, d'une boulangerie, d'une épicerie, d'une zone de loisirs et d'un espace de massages et de bien-être (Paléo Arts & Spectacles, 2016a).

Avec ce camping et les nombreux services et activités qui y sont liés, nous voyons que Paléo offre la possibilité à ses festivaliers de pouvoir rester sur place tout au long de la semaine. Sur le site internet du Paléo, la rubrique « informations touristiques » suggère également aux visiteurs de se renseigner sur les possibilités hôtelières en contactant directement NRT, Lausanne Tourisme, Genève Tourisme, la Ville de Morges, l'OTV ou encore les Associations vaudoises des terrains de camping. (Paléo Arts & Spectacles, 2016c).

Toutefois, l'offre d'hébergement reste un problème, étant donné la pénurie de logements dont souffre déjà la région nyonnaise et le grand nombre de personnes présentes à cette période de l'année, comme indiqué sur le site Internet du Paléo : « La proche région de Nyon possède une petite infrastructure hôtelière, souvent surchargée en période du Festival » (Paléo Arts & Spectacles, 2016c). Comme évoqué précédemment, en 2017, le Nyon Hostel pourra en partie diversifier cette offre avec ses 128 lits, de même que le projet du futur « camping confort », qui lui devrait accueillir 400 personnes et dont l'année de lancement ne peut encore être connue.

L'offre extrêmement large de transports publics mise en place chaque soir du festival permet à de nombreuses personnes de pouvoir rentrer chez elles. Comme précisé sur son site internet : « La plupart des régions de Suisse romande sont desservies par train ou car à un tarif spécial Paléo. Les six lignes spéciales CarPostal qui desservent le district de Nyon et le train Nyon-St-Cergue sont même gratuites! Des bus TL et TPG desservent les agglomérations de Lausanne et Genève à l'arrivée des trains spéciaux de nuit. Un bateau assure le retour vers Yvoire. ». (Paléo Arts & Spectacles, 2016g). L'offre TCS relie le festival à tous les cantons romands, excepté Genève desservi par les CFF puis par les TPG. Le bus s'arrête dans de nombreuses villes et se charge des trajets aller et retour (Paléo-TCS, 2016).

Le fait qu'une grande partie des personnes vient en voiture ou en moto et rentre ainsi directement chez elle est à prendre en compte également. Des parkings pouvant accueillir jusqu'à plus de 16'000 voitures et près de 1'700 motos sont en effet mis en place. L'étude effectuée par la HEG de Genève avance qu'une moyenne de 2.77 personnes est comptabilisée par voiture. Un système de covoiturage invitant les festivaliers à se regrouper est également mis en avant par le Paléo via son site internet (Paléo Arts & Spectacles 2016g).

6. Airbnb

Le concept innovant Airbnb bouleverse le tourisme et le secteur de l'hébergement partout dans le monde. Ce chapitre développera son historique puis sa plateforme.

6.1 Historique

La plateforme Airbnb a vu le jour grâce à trois jeunes, Brian Chesky, Joe Gebbia et Nathan Blecharczyk, habitant San Francisco et ayant lancé leur société de façon quelque peu improbable. En effet, à la fin de l'année 2007, Brian et Joe, colocataires à l'époque, se retrouvent en proie à des difficultés financières qui risquent de les obliger à quitter leur

appartement. Dans le même temps, une conférence sur le design se tient dans la ville et tous les hôtels affichent complet. L'idée de proposer un matelas aux participants n'ayant pas trouvé d'hébergement germa dans leur tête et c'est ainsi que trois personnes louèrent quelques nuitées chez eux, ce qui leur permit de gagner de l'argent et de pouvoir conserver leur appartement. Les premiers clients avaient réservé leurs nuitées via le site Airbedandbreakfast.com et avaient également droit à un petit déjeuner, d'où le nom du site. Après avoir pu régler leurs soucis financiers, les deux colocataires n'eurent pas envie de s'arrêter là et ont contacté Nathan Blecharcyk, informaticien, afin de pouvoir améliorer et perfectionner leur site, qui deviendra plus tard Airbnb.com. (Huault-Dupuy, 2014).

Depuis 2008, plus de 60'000'000 de voyageurs ont utilisé Airbnb. Plus de 34'000 villes, réparties dans près de 200 pays, sont présentes sur la plateforme. On compte plus de 2'000'000 de logements Airbnb dans le monde en 2016 (Airbnb, 2016a).

6.2 La plateforme Airbnb

Le succès d'Airbnb réside en grande partie dans sa plateforme. Tout comme Amazon ou Google, c'est une véritable expérience client en tant que telle (Olson & Kemp, 2015, p. 20). Celle-ci doit être réalisée sans effort pour l'utilisateur, la plateforme est ainsi conçue pour l'accompagner et se doit d'être un espace intuitif et fluide. Cela est permis grâce à plusieurs services mis en place, tels qu'un espace personnel, une mise en relation directe, une assistance téléphonique, une transaction en ligne, un système de traductions et des alertes mails (Giacalone, 2016, p.115).

En 2014, le site internet a été entièrement repensé, de même que l'application mobile, afin que cette nouvelle ligne visuelle place l'utilisateur et la communauté au premier plan. Grâce à ce changement, Airbnb a remporté le Webby Awards dans la catégorie voyages pour son site et son application iOS. Cette distinction confirme ainsi la qualité de la plateforme (The Webby Awards, 2014).

6.2.1 Types de logements proposés

- **Chambres partagées** : « les voyageurs partagent la totalité du logement (...) et n'ont pas leur propre chambre. »
- **Chambres privées** : « les voyageurs partagent certaines pièces du logement (...) mais ils ont leur propre chambre privée pour dormir. »
- **Logements entiers** : « les voyageurs louent le logement dans son intégralité (...) »

(Airbnb, 2016b)

Les touristes optent pour un logement plutôt qu'un autre par rapport à leur budget mais également par rapport à ce qu'ils recherchent. Ceux qui choisissent Airbnb pour son attrait social se tourneront vers une chambre partagée, contrairement à ceux optant pour un logement entier et pour lesquels la possibilité de créer des contacts n'est pas le but recherché.

6.2.2 Confiance et sécurité

La confiance et la sécurité sont deux éléments-clés de la plateforme. En effet, chaque partie a besoin d'être rassurée ; c'est pourquoi si l'idée de base est d'accueillir des inconnus chez soi, ou d'aller loger chez eux, les deux parties pourront faire en partie connaissance, suite aux différents messages échangés avant le séjour du touriste grâce à la plateforme. Ce premier contact est permis grâce aux différents éléments d'identification demandés lors de la création d'un compte Airbnb, que l'on soit hôte ou voyageur. La connexion aux réseaux sociaux, la confirmation de son numéro de téléphone, la photo de profil, les différents avis, notes et commentaires sont autant d'éléments qui permettent de mettre les deux parties en confiance et de se faire une idée sur la personne avant de la rencontrer (Giacalone, 2016, p.34). Il est important de rappeler que les avis et commentaires postés sur Airbnb sont tous authentiques, contrairement aux autres sites d'hébergement (Mathez de Senger, 2016).

La confiance est également renforcée grâce au système de messagerie direct entre l'hôte et le loueur. Lors de sa demande de réservation, la plateforme propose à l'hôte de rédiger un message au bailleur, dans lequel il se présente et explique les motivations de son séjour. Lorsque le loueur confirme la réservation, les deux parties peuvent donc communiquer via ce système sécurisé. Aucune barrière de langue ne peut compromettre la communication, étant donné qu'une option de traduction est présente dans la messagerie Airbnb et permet à chaque

destinataire de traduire le message dans sa propre langue en un seul clic (Giacalone, 2016, p.115).

En ce qui concerne la sécurité, la plateforme est très bien adaptée au niveau du paiement. En effet, elle permet des paiements sécurisés et accepte différents moyens de règlement. Régler le montant dû avant le séjour permet aux deux parties d'en profiter, sans contretemps. La messagerie Airbnb représente également une sécurité, étant donné que les messages sont enregistrés et peuvent ainsi être signalés à tout moment. Les preuves de ce qui a été discuté entre les deux parties peuvent également être avancées en cas de problème. De plus, l'assistance Airbnb est joignable 7j /7 et 24h /24 en cas de doute ou de problème, dès la réservation jusqu'à la fin du séjour du voyageur (Giacalone, 2016, p.34).

6.2.3 Particularités

Un des principaux facteurs du succès grandissant de cette plateforme est la technologie. En effet, les nouveaux moyens de communication proposés aux prestataires et ainsi la création de nouveaux modes de consommation et de production existent grâce à la numérisation de l'économie. La présence de ces plateformes numériques, telles qu'Airbnb, augmente la visibilité, facilitent l'accessibilité et généralisent l'utilisation (OCDE, 2016 p.102).

Une des motivations majeures des clients à utiliser l'économie collaborative est le désir d'expérience unique et personnalisée. Ce contact direct et privilégié permet au client de détailler ses envies et de récolter les conseils du loueur pour les combler. L'inédit et le désir d'expériences touristiques novatrices et originales peuvent être réalisés grâce à ces plateformes d'économie collaborative (OCDE, 2016, p. 103).

La communauté Airbnb joue la transparence en publiant les avis des bailleurs ainsi que des hôtes. Les notes déposées par les voyageurs permettent d'identifier les loueurs qui fournissent le meilleur accueil, le meilleur suivi et qui offrent ainsi le meilleur séjour (Giacalone, 2016, p.34).

7. Développement Airbnb

Ce chapitre permet d'analyser la situation d'Airbnb et les mesures qui ont été prises par les villes lesquelles elle opère. La situation de plusieurs villes mondiales et européennes sera détaillée, puis celle de la Suisse et celle du canton de Vaud et de Nyon afin de pouvoir en tirer

des comparaisons. Finalement, les mesures mises en place dans le canton de Vaud et à Nyon seront plus largement décrites.

7.1 Dans le monde

Airbnb bouleverse le tourisme et l'hébergement touristique partout dans le monde. Certains pays, régions ou villes particulièrement touchés ont mis en place des mesures permettant de contrer cette concurrence déloyale et de réglementer ainsi un marché qui plonge les hôteliers dans de grandes difficultés. Le fait que les hôteliers subissent un nombre très élevé de réglementations, alors qu'Airbnb échappe à la totalité de celles-ci, pousse les villes à réagir (Brunner, Gonet & Nicolet, 2016).

Début 2016, Québec a élaboré un plan d'action pour contrer l'engouement que rencontrait Airbnb et pour mieux limiter et encadrer son activité. C'est le comité populaire du quartier Saint-Jean-Baptiste qui a décidé de le mettre en place, étant donné que la pratique « illégale » qu'exerce Airbnb a un effet néfaste sur le quartier. En avril, une loi, appelée la loi 67, est entrée en vigueur et devait permettre d'encadrer les hébergements touristiques (Genois Gagnon, 2016). Elle pousserait les logeurs réguliers d'Airbnb à se procurer un permis et à percevoir la taxe auprès de leurs hôtes, sans quoi ils seraient contraints à des amendes atteignant plusieurs milliers de dollars. L'application de cette loi paraît toutefois compliquée notamment au vu des près de 400 nuitées illégales estimées rien que dans le Vieux-Québec. (Rettino-Parazelli, 2016). De plus, le règlement de zonage de la ville est si sévère que certains propriétaires se retrouvent dans l'impossibilité de réguler leur situation, malgré leur bonne volonté. Les zones dans lesquelles l'hébergement touristique de moins de 31 jours est permis sont effectivement très rares. Certains voient alors cela comme une sanction contre Airbnb et la situation n'est aujourd'hui toujours pas régulée, malgré l'envie des hébergeurs de collaborer et de payer leurs dûs (Bussièrès, 2016). Si certains acteurs du tourisme considèrent Airbnb comme la « fin du monde », d'autres tel Paul Arsenault, chair du tourisme de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), regardent cela comme un moyen alternatif de voyager et non comme une menace pour l'hôtellerie. (Therrien, 2016). Ce mode alternatif de voyage est utilisé par une clientèle à qui l'offre hôtelière ne convient pas forcément et qui recherche des expériences nouvelles. Le seul bémol relevé est le fait que certains appartements sont mis sur le marché commercial uniquement pour être loués à des touristes au détriment de la population (Bui, 2016).

A New-York, où la situation devenait extrêmement compliquée pour les hôteliers, un projet de loi a également été mis en place. Transmis par le Sénat de l'État de New York, il rendrait la location d'un logement Airbnb pour une durée de moins d'un mois illégale. Louer un logement moins de trente jours est actuellement déjà interdit, mais avec cette loi la simple publication postée sur Airbnb constituerait un délit et serait sévèrement punie. 45'000 annonces, dont la majorité sont des logements entiers, sont proposées sur la plateforme. Les logements sont ainsi de moins en moins accessibles aux habitants, au profit des touristes (De Graffenried, 2016).

Depuis le 1^{er} mai 2016, les Berlinoises ont l'interdiction de louer leur appartement à des touristes, sauf dérogation. Cette mesure radicale concerne 20'000 logements et les contrevenants s'exposent à des amendes allant jusqu'à 100'000 euros. La capitale allemande a dû l'adopter pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les locations d'appartements aux touristes créent une pénurie de logements. Ceux-ci ne peuvent plus combler les besoins des habitants et les prix des loyers flambent. De plus, certains quartiers de la ville accueillent plus de touristes que de résidents. Malgré l'envie d'éradiquer ces problèmes, cette interdiction est décriée. En effet, les promoteurs de la ville voient cela comme une règle allant à l'encontre de la destination. Il n'y a pas si longtemps, celle-ci a failli faire faillite, mais le tourisme a été un des secteurs qui a permis son redressement. De plus, le Sénat a créé un site sur lequel les voisins peuvent dénoncer anonymement les contrevenants. Cette mesure est particulièrement mal perçue au vu de l'histoire de la capitale allemande. Un de ses citoyens ose même lancer cette question : « Voulons-nous vraiment avoir à Berlin une culture de la dénonciation comme c'était le cas avec la Stasi [la police politique est-allemande] ? ». (Courrier international, 2016a). Finalement, un autre point soulevé à la suite de cette interdiction est qu'Airbnb représente une « goutte d'eau » par rapport au manque de logements dans la capitale. La solution à ce fléau devrait certainement venir d'ailleurs (AFP, 2016).

Un site internet a également été conçu à Paris afin de pouvoir permettre aux habitants de dénoncer les pratiques potentiellement illégales, au niveau de l'hébergement, de leurs voisins (Louet, 2016). De plus, depuis le 1^{er} octobre 2015, Paris a réussi à imposer le paiement de la taxe de séjour et a ainsi pu récolter six millions de francs en seulement six mois. La collecte de cette taxe va être élargie à 18 autres villes de France, ce qui permettra au pays de pouvoir investir dans l'économie touristique (Brunner, Gonet & Nicolet, 2016). C'est Airbnb qui a fait le pas d'aller à la rencontre des parties prenantes du tourisme et des pouvoirs publics, ce qui démontre l'envie de collaboration de la plateforme. Celle-ci permet un complément de revenu

aux logeurs, la création de contacts et la possibilité de vivre comme un Parisien pour les touristes l'utilisant. Toutefois, la ville et la mairie de Paris ont perdu beaucoup d'argent ; le paiement de la taxe de séjour a donc été une obligation pour survivre et leur permettra de percevoir quelques cinq millions d'euros par an (Dutheil, 2016). En France, un propriétaire peut mettre son logement sur Airbnb sans démarche particulière s'il ne dépasse pas une période de quatre mois. Les locataires quant à eux doivent avoir l'autorisation de leur propriétaire. Au-delà de la durée cumulée de quatre mois, une autorisation de changement d'usage du logement doit être faite auprès de la ville. Les logements sociaux sont eux interdits à la location (Visseyrias, 2016).

La situation à Barcelone est particulièrement problématique. La Barceloneta, quartier du centre-ville de la cité catalane, située à proximité du port et de la mer, est aujourd'hui livrée à Airbnb. Un va-et-vient incessant touche cette partie de la ville et les habitants en souffrent énormément et ne se sentent plus complètement chez eux (Dutheil, 2015). La ville est dénaturée par le tourisme et ce sont ses habitants qui en pâtissent les premiers (Radja, 2016).

De nombreuses destinations ont donc essayé d'adopter des mesures ou des lois afin de contrer cette plateforme qui complique la situation du logement pour les habitants au profit des touristes. Elles ont pour but de contrôler et punir ceux qui empêchent les locaux de pouvoir se loger et de les inciter à payer ce qu'ils doivent, notamment la taxe de séjour vitale pour le tourisme local, sans quoi ils seront contraints à de très hautes amendes. Il est actuellement trop tôt pour pouvoir juger si ces lois et mesures ont un impact positif sur la situation de l'hébergement et sur l'économie de ces destinations (Serafini, 2015). Toutefois, elles sont souvent contestées et remises en question. Elles sont parfois difficiles à appliquer et même à justifier. Pour cette raison, Bruxelles prend la défense d'Airbnb et souhaiterait que les interdictions ne soient applicables qu'en dernier recours, ce qui éviterait la prise de décisions injustifiables. En effet, celles-ci ne semblent pas représenter la solution idéale et le fait d'essayer d'arrêter Airbnb paraît compromis. La commission européenne ne souhaite ainsi pas interdire ou contrer la plateforme, mais trouver des solutions qui puissent harmoniser les relations entre les pays et l'économie de partage (Courrier international, 2016b). De plus, il a été prouvé que ces interdictions font « disparaître les gains de bien-être pour les consommateurs, réduisent la flexibilité pour les fournisseurs et l'efficacité de l'utilisation des ressources. » (Deloitte, 2015).

7.2 En Suisse

En Suisse, il n'existe actuellement aucune réglementation ou base légale. Seule Berne a mis en place une législation qui oblige les logeurs à se déclarer et à payer leur dû. Le Grand Conseil valaisan étudie actuellement la façon dont la taxe de séjour pourrait être réglée et dont les gains perçus via Airbnb pourraient être directement imposés (Aymon, 2016).

Selon Dominique De Buman, président de la Fédération Suisse du Tourisme (FST), il faudrait néanmoins une vision globale pour la Suisse. Il précise que la Suisse n'est pas protectionniste, qu'elle ne va pas élaborer des interdictions contre cette plateforme. Le milieu de l'hôtellerie accepte de nouvelles formes d'hébergement, ce qui la place dans un système de concurrence et lui permet de rester innovant. Cette plateforme est bien présente, peut avoir des conséquences positives et son implantation dans le monde entier conforte l'idée qu'il serait vain de lutter contre. La seule exigence est que cet acteur soit soumis aux mêmes règles que les hôteliers. La FST a ainsi proposé une motion, déposée au Conseil national, qui demande qu'Airbnb paie la taxe de séjour, comme tout hôtelier, afin qu'elle soit reversée et ensuite réinvestie dans le tourisme. Celle-ci est présente à l'annexe VII de ce travail. Si elle entre en vigueur, la situation serait régulée selon Dominique De Buman. Ce n'est pas dans l'intérêt de la branche d'avoir cette économie grise. Il ajoute qu'Airbnb s'est montré d'accord avec sa proposition, ce qui démontre que la plateforme est certainement consciente de ce problème et n'est pas contre le fait d'être mise un pied d'égalité avec les autres hébergements. Cette motion a pour objectif d'aboutir à une base légale permettant une vision d'ensemble, en créant un cadre dans l'intérêt d'un système de concurrence et de marché libre (Brunner, Gonet, & Nicolet, 2016).

Julian Trautwein, porte-parole d'Airbnb en Suisse, assure que « tout ce qui normalise le cadre légal de nos logeurs est bienvenu. » Les différents partis politiques suisses devraient également cautionner cette proposition. Ce soutien unanime découle certainement de la volonté générale d'autoriser les nouvelles formes d'hébergement, mais de les placer sur un pied d'égalité avec les hébergements classiques (Boeglin, 2016).

La situation d'Airbnb en Suisse n'est pas comparable à celles citées dans le chapitre précédent. Tout d'abord, un des principaux problèmes souligné précédemment est le fait que certains appartements échappent aux locaux au profit des touristes. En Suisse, ce problème demeure encore marginal. Selon Daniel Rossellat, ce phénomène touche principalement des

grandes villes qui ont une demande touristique très forte et des hôtels qui présentent des prix qui varient d'un moment à un autre de l'année. Rien ne permet de dire que la pénurie qui touche certaines villes de Suisse, dont Nyon, serait aggravée par ce type de phénomène. Les deux seules destinations suisses qui pourraient être touchées par ce problème sont Zürich et Genève, mais à moindre échelle que les grandes villes citées au point 7.1. (CP, 4 novembre 2016).

Estelle Meyer affirme que le mouvement anti-Airbnb en Europe a été lancé par Paris. La situation touristique de la capitale française est totalement différente de la situation en Suisse. Les prix y sont également très élevés, mais les hôteliers doivent se battre pour attirer des clients dans leurs hôtels, alors qu'en Suisse l'état actuel de l'hôtellerie est positif. (E. Meyer, présidente des hôteliers vaudois et gérante d'un hôtel et d'un Guesthouse dans le canton, Communication personnelle, 7 octobre 2016). Étant donné le climat d'insécurité actuel (Morellato, 2016) et le fait que la capitale française soit la première ville Airbnb au monde avec plus de 50'000 annonces accentue encore cette différence (Giacalone, 2016, p.24). Ce chiffre est d'autant plus impressionnant lorsque l'on sait que l'offre hôtelière est de 80'000 chambres (Dutheil, 2015).

Concernant la problématique qui touche particulièrement la ville de Barcelone, à savoir une surpopulation et une dénaturation de la ville dues aux touristes venant en grand nombre faire la fête, celle-ci ne devrait à priori jamais toucher la Suisse. Au vu des prix affichés dans notre pays, la Suisse ne deviendra jamais une destination de fête et les villes ne se retrouveront jamais dénaturées par les touristes, tout comme les logements ne seront pas mis en location pour eux au détriment de la population (A. Kappeler, cp, 19 octobre).

Cette plateforme collaborative est plutôt vue comme une nouvelle forme de concurrence, qui peut être bénéfique pour l'économie et le secteur de l'hébergement étant donné qu'elle permet de stimuler l'innovation. (Chavanne, 2016). De plus, la clientèle Airbnb n'est pas identique à la clientèle hôtelière. Les touristes séjournent généralement une ou deux nuits dans un hôtel, alors qu'ils restent quatre à cinq jours dans un logement Airbnb. Toutefois, au vu des 300'000 réservations enregistrées via cette plateforme en 2015, les hôteliers exigent une régulation des obligations afin d'offrir le maximum de confort et de sécurité aux touristes. Les logeurs Airbnb doivent être identifiés afin de payer la taxe de séjour, exigée de tout autre hébergement suisse (Bonavita, 2016). Cette identification est toutefois compliquée à réaliser. Pour ce faire, certains offices de tourisme, tels que Genève et Nyon, ont essayé de contacter directement les logeurs. Le cas de Nyon sera plus largement détaillé ; concernant Genève, il s'est vite avéré impossible

de pouvoir contacter les quelques 1'600 hébergeurs. Ceux-ci souhaitent tout de même collaborer officiellement avec Airbnb, comme le fait Fribourg Région, en intégrant directement un message pour que les clients paient la taxe lors d'une réservation Airbnb. La situation à Genève est problématique, notamment par rapport à la plupart des autres villes suisses. En effet, une étude a démontré qu'au minimum 300 appartements sont inaccessibles à la population locale car ils sont mis en location sur la plateforme au détriment des habitants. Cela fait d'autant plus polémique que la région genevoise est marquée depuis quinze ans par une pénurie de logements et que pour y remédier les pouvoirs publics de la région font de gros efforts pour construire des logements à prix attractifs pour la population locale. Toutefois, si d'autres villes européennes et mondiales victimes de cette situation mettent des mesures en place, Genève ne prévoit pas de légiférer ni de rigidifier le marché de la location. Etant une ville internationale, Genève se doit de pouvoir accueillir de très nombreux visiteurs. De plus, le gouvernement avoue ne pas avoir « les moyens de vérifier de manière systématique si un logement est transformé en objet hôtelier. » Si la situation n'est évidemment pas idéale, elle ne devrait malheureusement pas s'améliorer de sitôt (Aymon, 2016).

Les différentes études menées par l'Observatoire Valaisan du Tourisme (OVT) permettent de connaître plus précisément le développement d'Airbnb pour notre pays. En 2014, il avait été observé que de grandes différences régionales existaient et qu'Airbnb était implanté en particulier dans les villes et les régions alpines. L'offre totale de lits représentait 8% de l'offre hôtelière ; à cette époque, Airbnb était très controversée, mais sa progression s'annonçait fulgurante (Observatoire Valaisan du Tourisme, 2014). En 2015, cette perspective s'est confirmée. En effet, par rapport à l'année 2014, le nombre d'objets proposés et de lits a plus que doublé. La plateforme a commencé à concurrencer l'hôtellerie dans les régions urbaines et alpines, qui restent les régions les plus présentes sur Airbnb. Elle est devenue un canal de distribution pour certaines agences de location, agences immobilières et même pour certains hôtels et auberges de jeunesse. Une forte coopération du tourisme suisse est préconisée et l'étude confirme qu'Airbnb doit être vue comme une opportunité, avec laquelle il faut travailler étant donné que la combattre est inutile. Le principal défi et objectif des hôteliers doit être de comprendre leurs clients, de cerner leurs besoins et envies de nouvelles expériences et de leur offrir un accueil et des services plus personnalisés, afin de les conserver et d'en attirer de nouveaux. (Observatoire Valaisan du Tourisme, 2015). En 2016, la croissance de cette plateforme collaborative continue, le nombre d'objets a ainsi triplé par rapport à l'année 2014.

Les résultats de l'étude sont ceux enregistrés en juin, toutefois nous pouvons déjà constater que les chiffres ont augmenté par rapport aux deux dernières années, au niveau du nombre d'objets et de lits proposés (Observatoire Valaisan du Tourisme, 2016). Le tableau 3 le démontre :

Tableau 3 : Nombre d'objets et de lits Airbnb en Suisse

	2014 (fin octobre)	2015 (fin octobre)	2016 (fin juin)
Objets	6'033	12'903	18'494
Lits disponibles	20'841	33'374	48'198

Source : Tableau de l'auteure basé sur les données de l'OVT

7.3 Dans le canton de Vaud et à Nyon

Si Airbnb est particulièrement présent dans les régions urbaines et alpines, la plateforme confirme son succès dans le canton de Vaud également. Le tableau 4 met en évidence l'évolution des logements hôteliers vaudois, qui présente une diminution du nombre d'objets mais une augmentation des lits depuis 2014, puis le développement d'Airbnb dans le canton, qui voit son nombre d'objets et de lits croître depuis 2014. Au niveau suisse, le canton de Vaud se place même à la 4^{ème} place au niveau du nombre d'objets mis en locations sur Airbnb.

Tableau 4 : Évolution des hébergements hôteliers et Airbnb dans le canton de Vaud

	Hôtels			Airbnb			Proportion de lits loués sur Airbnb par rapport à l'offre hôtelière
	Objets	Lits	Part de marché	Objets	Lits	Part de marché	
2014	316	17'351	---	707	2'336	11.2%	13%
2015	288	17'934	6.9%	1'437	3'328	10.0%	19%
2016	279	18'847	7.4%	2'001	4'657	9.7%	25 %

Source : Tableau de l'auteure basé sur les données de l'OTV

Début décembre 2015, la présidente des hôteliers vaudois, Estelle Mayer, a été contactée par le magazine Bilan pour parler du phénomène Airbnb. Elle le décrit comme une véritable concurrence pour les deux et trois, voire une étoile, mais admet que personne ne pourra aller à l'encontre de cette plateforme. Il faut donc vivre et même « pactiser avec le diable Airbnb ». (Grivat, 2015). Directrice du Tralala Hôtel, trois étoiles présent à Montreux, ainsi que du Vevey Hotel & Guesthouse, Estelle Meyer avance qu'on peut pactiser avec Airbnb en l'utilisant comme canal de distribution. Elle le fait pour la Guesthouse, non par obligation mais par curiosité. Très peu de réservations sont effectuées via ce canal, ce qui permet de relativiser le phénomène Airbnb. Ceci conforte également son choix de ne pas l'utiliser pour son hôtel. Celui-ci connaît un beau succès et sa fréquentation est très satisfaisante sans devoir utiliser un nouvel outil le mettant en avant.

Elle confie que cet article n'a pas eu de réel impact et que les hôteliers n'ont pas réagi. Ils ont compris la démarche, mais aucune mesure n'a été mise en place depuis. L'hôtellerie à Montreux se porte bien et se relève de la « grosse claque » subie par le franc fort. La clientèle de loisirs et d'affaires permet de remplir les hôtels autant la semaine que le weekend. Airbnb représente donc une concurrence, au même titre que les auberges de jeunesse ou les palaces, mais n'est pas une menace. Elle relève cependant que le fait de ne pas exiger les mêmes obligations et normes des logements Airbnb que des hôtels représentent un problème majeur (E. Meyer, CP, 7 octobre 2016).

Dans le canton, de plus en plus de villes veulent identifier les loueurs Airbnb afin qu'ils perçoivent la taxe de séjour auprès de leurs hôtes pour la reverser aux autorités. Lausanne, ville la plus touchée par le phénomène, a renforcé son service chargé de percevoir cette taxe. Ce service ne compte que deux personnes, ce qui démontre que la situation n'est pas alarmante, mais que la ville veut « renforcer l'information aux logeurs pour que ceux-ci s'annoncent spontanément » plutôt que simplement punir les fraudeurs. Actuellement, il est compliqué d'identifier ces loueurs, notamment du fait que le site ne présente généralement qu'un prénom et qu'aucune adresse n'y figure. (Sassoon, 2015).

Les chiffres d'Airbnb à Nyon seront détaillés au point 8.1 de ce travail. Toutefois NRT a déjà effectué un pointage l'année dernière. Entre 80 et 100 logements ont été recensés, chiffre inexact étant donné les particularités de la plateforme et la complexité à délimiter précisément une zone. A la suite de ce recensement, deux mesures ont été mises en place et seront expliquées

au point suivant. (D. Miéville, CP, 30 septembre 2016). Un groupe de travail, dont Daniel Rossellat fait partie, s'est également constitué afin de discuter de la problématique Airbnb. Ceci n'étant pas encore une priorité, les discussions n'ont encore pas abouti à de réelles conclusions. Néanmoins, nous pouvons constater que la situation d'Airbnb à Nyon intéresse les autorités de la ville ainsi que l'office du tourisme et que tous ont à cœur d'harmoniser les relations de la plateforme avec la ville, et plus particulièrement les hôteliers.

Les interviews réalisés avec différents acteurs du tourisme nyonnais ont démontré qu'Airbnb est une réalité avec laquelle ils doivent composer. À Nyon les « Airbnb purs », qui ne sont pas déclarés mais qui font un réel business, sont très rares et représentent une minorité. Le phénomène n'est pas comparable aux grandes villes européennes, ou même à Zurich, Genève ou Lausanne, Nyon est encore privilégiée (D. Miéville, cp, 30 septembre 2016). Malgré tout, le fait que la plateforme échappe aux normes et obligations exigées des hôteliers dérange. En plus du non-règlement de la taxe de séjour, les hôteliers évoquent les normes d'hygiène, avec des contrôles planifiés et non planifiés, et les normes de sécurité, avec notamment des alarmes incendie, des sorties de secours ou des extincteurs à placer à chaque étage. Les taxes journalières à payer, ainsi que la TVA et l'impôt sur le revenu, sont des exigences auxquelles les logeurs Airbnb peuvent également échapper. Néanmoins, selon Andreas Kappeler, le « cri énorme » qui a été lancé par beaucoup de grandes destinations va très certainement permettre de réguler les pratiques de cette plateforme (CP, 19 octobre 2016).

Mis à part ces règles à harmoniser, Airbnb est vue comme une opportunité. Les hôteliers sont conscients du manque de logements touristiques destinés à une clientèle jeune, ou à petit budget. L'auberge de jeunesse permettra de couvrir une part de ce marché, tout comme peut le faire Airbnb. Cette dernière peut donc permettre de redynamiser la région et de répondre à une demande existante (S. Tracchia, CP, personnelle, 6 octobre 2016).

L'explosion d'Airbnb n'a pas engendré de différence marquante dans la fréquentation des hôtels, étant donné la spécificité de la ville de Nyon et de sa clientèle. Dans les villes aux prix beaucoup plus compétitifs, la demande est beaucoup plus forte, les professionnels du tourisme entrent donc en compétition avec la plateforme, ce qui n'est pas le cas à Nyon. (C. De Curtins, CP, 6 octobre 2016). Aucune constatation de baisse de fréquentation des hôtels n'a été remarquée. Les hôteliers avouent évoluer dans une sorte de « bulle » et ne pas être particulièrement touchés par certains problèmes actuels relatifs à l'hôtellerie. Le fait qu'ils

reçoivent une clientèle fidèle, qu'ils connaissent très bien et qu'ils savent ainsi satisfaire, en est certainement la cause. Malgré les différentes difficultés économiques, politiques, financières qui pourraient les toucher, leur clientèle ne devrait en principe pas se détacher de leurs services.

Airbnb se positionne pour attirer une clientèle d'affaires et le nombre élevé de grandes entreprises présentes à Nyon et dans sa région devrait amener de la clientèle aux hôteliers pour de nombreuses années encore. De plus la plateforme collaborative espère attirer cette clientèle en lui offrant la possibilité de faire du tourisme de « bleisure », liant « business » et « leisure », (Dell'Oro, 2016), ce que la ville de Nyon fait grâce au Pass la Côte et à la brochure conçue pour allier affaires et loisirs.

Le côté « humain » mis en avant par Airbnb n'inquiète pas les hôteliers étant donné qu'ils sont très proches de leurs clients et en prennent grand soin depuis toujours. Ils sont conscients de leurs besoins et envies et sont à disposition pour leur proposer des activités qui leur permettront de se mêler à la population locale. Ceci est généralement très peu demandé, étant donné l'activité principale pour laquelle les clients arrivent à Nyon, à savoir le travail. (M. Deblue Sanchez, CP, 3 octobre 2016). Le Pass la Côte peut toutefois répondre à ce besoin. De plus il faut être conscient qu'Airbnb s'est déjà quelque peu éloignée de son idée de base ; en effet le « BnB », proposant un petit déjeuner n'est plus d'actualité. C'est aujourd'hui, principalement une possibilité de se loger qu'un réel moyen de rencontrer des locaux. Les acteurs du tourisme nyonnais ne le voient d'ailleurs pas comme cela. Le côté « romantique » que la plateforme avait au départ a disparu, son USP⁶, qui permettait à des inconnus de se rencontrer et aux touristes de vivre la vie locale de la destination disparaît dans la majorité des cas (S. Tracchia, communication personnelle, 6 octobre 2016).

7.4 Mesures mises en place dans le canton et à Nyon

Le Conseil d'État vaudois suit attentivement l'évolution d'Airbnb, d'autant plus que Lausanne, en tant que grand centre urbain, représente un pôle majeur d'Airbnb en Suisse. Dans le canton aucune statistique ou étude n'ont été effectuées et aucun cas abusif de sous-location, comme c'est le cas ailleurs, n'a été remarqué. Cependant, le Conseil d'État reste vigilant et est conscient que le succès fulgurant de la plateforme peut amener, à l'avenir, certaines dérives. Le

⁶ 'acronyme pour Unique Selling Proposition ou argument clé de vente en français (e-marketing 2016a)

risque de voir des immeubles entiers tomber aux mains d'Airbnb et échapper ainsi à la location traditionnelle est connu et doit être évité. D'autant plus que, comme évoqué précédemment, la situation du logement est tendue à certains endroits et les prix des loyers sont déjà élevés. Une hausse de ceux-ci due à Airbnb serait ainsi particulièrement néfaste, le Conseil d'État regarde donc ce qui a été fait dans d'autres villes pour l'éviter ou le diminuer. Il ajoute également que de futures décisions seraient prises en concertation et en étroite collaboration avec les communes car ce sont elles qui jouent le rôle de surveillance. Le règlement de la taxe de séjour dépend également d'elles. Si besoin, il effectuera une action coordonnée avec l'Union des communes vaudoises. Néanmoins, de nouvelles mesures ne devraient pas être mises en place étant donné que « l'arsenal législatif est suffisant actuellement pour cadrer l'impact de plateformes telles qu'Airbnb ». (canton de Vaud, 2015).

À Nyon, NRT a envoyé deux courriers ayant pour sujet Airbnb. L'un, présent à l'annexe VIII, a été transmis aux logeurs, afin de les identifier puis de les inciter à se déclarer et à payer la taxe de séjour pour le bien de l'économie touristique. Il leur a également été proposé de les inclure dans l'offre touristique, afin de pouvoir ensuite les convaincre de respecter les règles du jeu par rapport aux autres hébergements touristiques de la région. L'autre, présent à l'annexe IX, a été adressé aux instances communales du district, afin de faire du « lobbying » auprès d'elles. En effet, il est de leur ressort d'exiger le paiement de la taxe de séjour, elles doivent donc s'engager pour la récolter et prendre d'éventuelles mesures. Didier Miéville précise que ce sont les seules dispositions mises en place et qu'à moins de les rééditer, aucune autre n'est envisagée. Celles-ci ont été saluées par les hôteliers, qui apprécient d'avoir le soutien de NRT. Eux-mêmes ne voient pas ce qui pourrait être fait de plus. Les acteurs touristiques nyonnais ne se basent pas sur ce qui se fait à l'étranger et qui a été évoqué au point 7.1, leur situation étant différente.

La mise en place d'une plateforme regroupant tous les hôteliers, comme certaines villes aimeraient le faire, n'est absolument pas d'actualité à Nyon. Celle-ci prendrait trop de temps, serait trop compliquée et n'amènerait rien à une ville dans laquelle Airbnb n'est pas considérée comme une menace. Les hôtels fonctionnent très bien et leur avenir tient de belles promesses sans cela. À Nyon, les hôteliers sont très ouverts à la discussion et sont prêts à prendre les mesures nécessaires si besoin est. En effet, baisser le prix de leurs chambres en cas de nécessité n'est pas un problème, que ce soit en cas de situation économique compliquée, comme lors du franc fort, ou simplement pour soutenir des manifestations locales, telles que le Paléo. (M.

Deblue Sanchez, CP 3 octobre 2016) (C. De Curtins, CP, 6 octobre 2016) (S. Tracchia, CP, 6 octobre 2016).

De plus, Airbnb se dit ouvert et d'ailleurs Julien Trautwein, son porte-parole affirme : « Dans de nombreux pays et villes, nous travaillons activement avec les autorités pour développer un cadre réglementaire qui facilite les choses pour toutes les parties concernées. » (Deloitte, 2015). Il est envisageable de penser qu'en cas de besoin les deux parties trouveraient un terrain d'entente et éviteraient de prendre des mesures radicales.

La motion de la FST évoquée au point 7.2, souhaitant offrir une vision globale pour toute la Suisse concernant la taxe de séjour, ne convainc pas Didier Miéville. Si le système est bien fait, cela peut être très positif. Cependant, si des questions ou des problèmes devaient être soulevés, ce système pourrait s'avérer être trop grand. Selon lui, un système centralisé peut être utile, mais il devrait être cantonal plutôt que fédéral. Mettre cela en place pourrait rendre plus difficiles certaines recherches et des informations risqueraient de se perdre plus facilement. Il ajoute qu'un système automatisé serait plus adéquat qu'un système centralisé. Actuellement, la taxe de séjour est déclarée de la manière suivante : l'hôtelier remplit une feuille qu'il transmet à la commune, celle-ci complète à son tour une feuille qu'elle fait parvenir au Conseil régional, puis celui-ci inscrit les informations dans un fichier Excel. Cette façon de faire « archaïque » doit être facilitée et modernisée. Un projet pilote a été lancé à Morges et a permis d'augmenter le nombre de taxes de séjour encaissées, grâce à la facilitation du processus (D. Miéville, CP, 31 octobre 2016). Daniel Rossellat rejoint le fait que l'administration hôtelière, et donc le règlement de la taxe de séjour, devrait être simplifiée et informatisée. Toutefois, pour lui le cadre légal devrait être fixé au niveau de la Confédération, comme la motion de la FST le propose. Il trouverait logique que, par rapport à des éléments d'une économie globale, le cadre légal soit fixé au niveau fédéral. L'application en revanche se ferait au niveau régional, comme c'est le cas actuellement. Le processus ressemblerait à celui de la TVA, qui est nationale mais qui dépend de chaque commune (CP, 4 novembre 2016). Le fait que la taxe de séjour soit décidée de façon régionale à Nyon et non communale, comme c'est le cas la plupart du temps, est bénéfique et l'ensemble des acteurs touristiques interrogés s'en félicitent.

Finalement, dans le canton de Vaud et à Nyon, l'objectif du règlement de cette taxe n'est pas uniquement de renflouer les caisses, mais particulièrement de traiter à égalité l'ensemble des prestataires touristiques. (Sassoon, 2015).

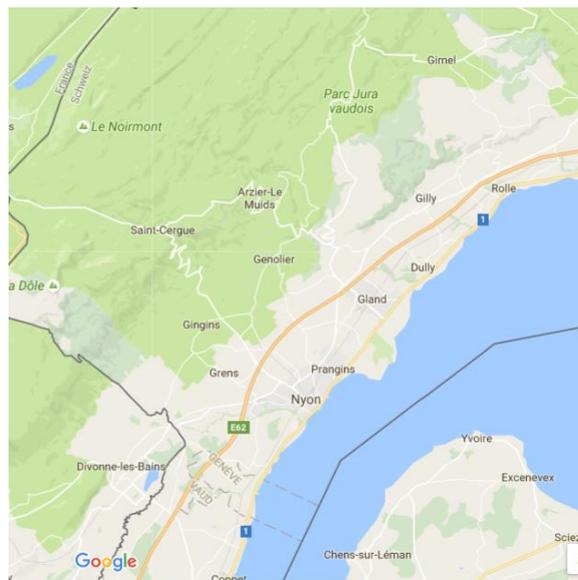
8. Résultats des enquêtes Airbnb

Présente à Nyon, mais n'impliquant pas de grandes problématiques telles que l'on a pu observer au point 7.1, Airbnb sera analysée dans ce chapitre, au niveau de sa situation générale dans la ville, puis durant la semaine du Paléo Festival. D'autres événements travaillant avec Airbnb seront détaillés, ainsi que les résultats du sondage quantitatif effectué auprès de différents acteurs-clés du Paléo. Les conséquences et opportunités de la plateforme pour la ville de Nyon, puis pour le Paléo Festival seront largement évoquées. Finalement l'analyse SWOT, mettant en avant les forces, faiblesses, menaces et opportunités d'Airbnb pour la ville de Nyon et le Paléo, sera présentée.

8.1 Analyse Airbnb à Nyon

Afin de pouvoir regrouper les hébergements mis en location sur la plateforme dans le district de Nyon, il a fallu délimiter une zone de recherche représentée par la figure 8.

Figure 8 : Zone de recherche Airbnb dans le district de Nyon



Source : Google-map (2016)

Lorsqu'on inscrit « Nyon » dans la barre de recherche de la plateforme, le site nous propose une grande quantité de logements à Genève et en France voisine, du côté de Divonne ainsi que d'Yvoire. Après les avoir ôtés du décompte, le nombre d'hébergements recensés s'élève à 95 pour le district de Nyon.

Le tableau 5 présente le détail selon le type de logement, le nombre et le prix moyen des hébergements proposés à la location.

Tableau 5 : Logements Airbnb présents à Nyon

Types de logement	Nombre d'objets	Prix moyen par nuit
Logement entier	43	147.-
Chambre privée	49	104.-
Chambre partagée	3	59.-

Source : Tableau de l'auteur basé sur les données d'Airbnb.com

8.1.1 Situation en fin d'année 2016

Les périodes de vacances scolaires font partie des périodes de basse fréquentation des hôtels à Nyon, étant donné que les hommes et femmes d'affaires ne sont pas présents dans la région. En effectuant une recherche le 14 novembre 2016 pour la période du 29 décembre au 2 janvier, les résultats concernant les hébergements Airbnb, représentés par le tableau 6, sont les suivants :

Tableau 6 : Situation d'Airbnb pour la fin de l'année 2016

Période du 30 décembre 2016 au 2 janvier 2017		
Type de logement	Nombre d'objets disponibles	Prix moyen
Logement entier	24	158.-
Chambre privée	36	97.-
Chambre partagée	1	111 .-

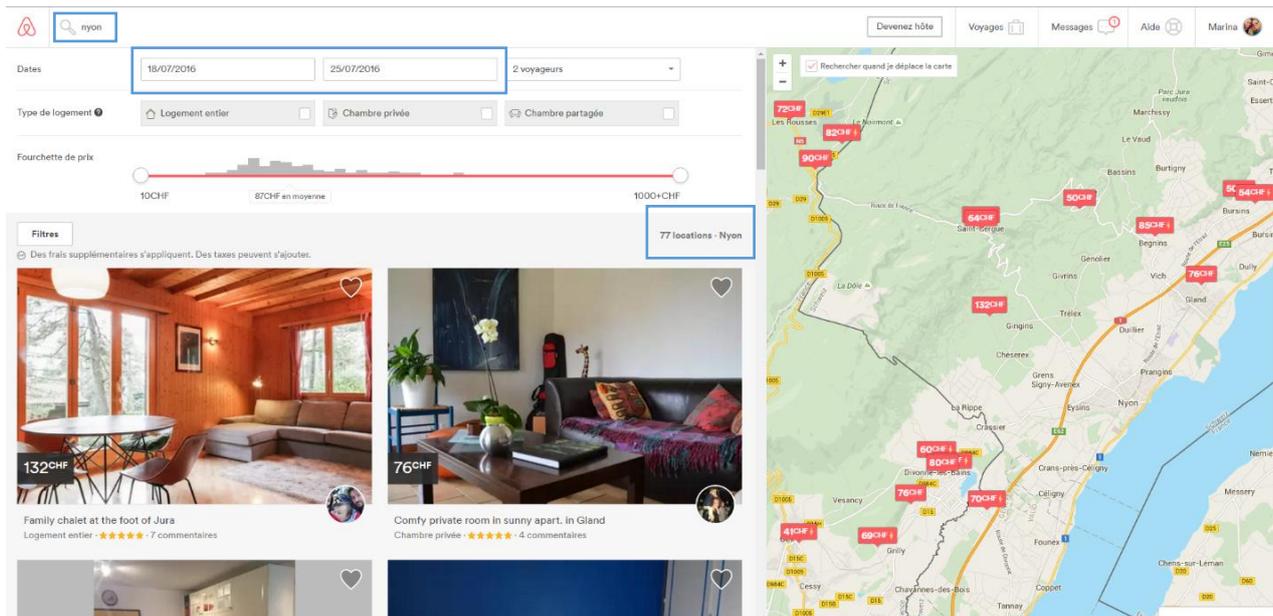
Source : Tableau de l'auteure basé sur les données d'Airbnb.com

Le résultat recherche nous démontre que les logements proposés n'ont pas été pris d'assaut, et qu'un grand nombre d'objets restent disponibles pour cette période proche. De plus, les 95 logements initialement disponibles ne sont certainement pas tous mis en location pour ces dates.

8.1.2 Situation durant la semaine du Paléo Festival

Le 9 juillet 2016, un pointage avait été établi afin de déterminer combien de logements Airbnb avaient été réservés pour la semaine du festival. Celui-ci est représenté à la figure 9. La recherche a abouti à 77 logements vacants ; parmi ceux-ci 18 se trouvaient dans le canton de Genève ou en France voisine. 59 logements étaient ainsi encore disponibles dans le district de Nyon.

Figure 9 : Situation d'Airbnb pendant la 41ème édition du Paléo Festival



Source : Airbnb.com, 2016

Une des personnes proposant trois logements sur la plateforme confie qu'elle ne les met pas en location durant la semaine du festival, car elle craint d'éventuels dommages. Il faut donc prendre en compte que durant cette période les 95 objets ne sont pas tous mis à disposition (M. Reddani, propriétaire de trois appartements mis en location sur Airbnb à Nyon et à Gland, communication personnelle, 24 octobre 2016). Une recherche permettant de déterminer le nombre d'hébergements Airbnb disponibles au mois d'août a permis d'observer que 67 logements étaient disponibles dans le district de Nyon. Cela nous permet de conclure que la possibilité de logement Airbnb n'a pas connu de succès particulier durant le Paléo, mais a tout de même très certainement permis à quelques participants du festival de pouvoir se loger.

Si les logements hôteliers et para-hôteliers ont déjà enregistré de nombreuses réservations pour l'édition 2017 du festival, le tableau 7 nous permet d'établir que ce n'est pas le cas pour ceux présents sur la plateforme Airbnb :

Tableau 7 : Logements Airbnb disponibles pour la semaine du Paléo Festival 2017

Logements disponibles du 18 au 24 juillet 2017		
Type de logement	Nombre d'objets	Prix moyen
Logement entier	35	148.-
Chambre privée	46	80.-
Chambre partagée	3	70.-

Source : Tableau de l'auteure basé sur les données d'Airbnb.com

En prenant à nouveau en compte que les 95 logements disponibles ne sont pas tous proposés à la location durant cette semaine, nous pouvons constater que pour le moment, avec 84 appartements ou chambres disponibles, Airbnb ne connaît pas de succès comparable à celui des hébergements traditionnels à Nyon.

Une recherche sur la durée du weekend du festival a également été effectuée :

Tableau 8 : Logements Airbnb disponibles pour le week-end du Paléo Festival 2017

Logements disponibles du 21 au 24 juillet 2017		
Type de logement	Nombre d'objets	Prix moyen
Logement entier	31	143.-
Chambre privée	48	84.-
Chambre partagée	3	70.-

Source : données de l'auteure + Airbnb

Le tableau 8 nous permet de déterminer qu'il reste 82 logements disponibles pour le week-end du festival ; le constat est donc similaire à celui effectué au tableau 7, le choix Airbnb est encore marginal dans le district.

De plus, le sondage quantitatif, dont les résultats seront détaillés au 8.3, a démontré que seuls 2.2 % des sondés prévoient utiliser cette forme d'hébergement pour la prochaine édition du festival à laquelle ils participeront, comme le décrit la figure 10.

Figure 10 : Où prévoient dormir les participants du Paléo lors de leur prochaine venue



Source : données de l'auteure (sondage 2016)

8.2 Événements mettant en avant Airbnb

À l'étranger, plusieurs événements mettent en avant la possibilité de loger dans un hébergement Airbnb. Certains ont même récemment établi un partenariat avec la plateforme afin d'élargir l'offre proposée, qui ne pouvait satisfaire la très forte demande enregistrée dans les pays ou villes hôtes. Ce chapitre présentera une partie de ces manifestations qui, comme Paléo, amènent un nombre très importants de visiteurs supplémentaires dans la ville qui les accueille.

8.2.1 Roskilde Festival

Roskilde est une ville danoise de 50'000 habitants qui, depuis 1971, accueille le Roskilde Festival. Chaque année, plus de 100'000 participants y affluent, ce qui le place au rang de plus grand festival culturel et musical d'Europe du Nord. (Roskilde Festival, 2016). Durant huit jours, Roskilde devient la 4^{ème} ville du pays, alors que d'ordinaire elle pointe au 11^{ème} rang (Diao, 2015). Tout comme Nyon, qui pointe au 45^{ème} rang suisse mais à la 28^{ème} place lors du Paléo (Association Paléo Arts & Spectacles, 2015, p.97) le Roskilde Festival doit permettre à ses nombreux visiteurs ponctuels de se loger.

Ce festival étudie précisément et attentivement les partenaires potentiels qui peuvent lui permettre d'améliorer sans cesse ses prestations, en particulier pour son public. C'est pourquoi il a notamment décidé de proposer le lien d'Airbnb sur son site internet dans la rubrique hébergement, en tant qu'alternative au camping proposé. Si le Roskilde Festival suit une politique qui dicte que des partenariats sont régulièrement conclus afin d'en faire bénéficier son public, Airbnb n'est pas un partenaire officiel en ce sens. La plateforme collaborative est simplement présente sur son site afin de pouvoir proposer un service nouveau et d'élargir l'offre d'hébergement pour le public. La ville de Roskilde, ainsi que les hébergements hôteliers ou para hôteliers, n'ont fait aucun commentaire à ce propos ; aucune critique n'a été émise et la discussion de savoir si Airbnb pose un problème ou est considérée comme une menace pour les hôteliers n'est pas d'actualité. (C. Lyster, responsable du département des ventes et des partenaires commerciaux du Roskilde Festival, communication personnelle, 3 octobre 2016).

8.2.2 Partenariat avec deux événements sportifs majeurs

Jeux Olympiques 2016 de Rio

Un méga événement⁷ tel que les Jeux Olympiques (JO) implique souvent la nécessité d'une offre extrêmement large de logements. Le problème majeur qui a touché les organisateurs des JO 2016 de Rio a d'ailleurs été le manque de chambres disponibles pour accueillir des visiteurs en provenance du monde entier. Une des solutions qui a été trouvée pour répondre à ce challenge majeur a été d'établir un partenariat avec Airbnb. En effet, la plateforme collaborative a permis une expansion de l'offre et une utilisation bénéfique des ressources présentes. Airbnb est devenue une des possibilités d'hébergement officielle des JO de Rio et a permis à la ville de proposer 20'000 chambres supplémentaires (Eisenhammer, 2015).

Copa America 2015

Événement footballistique majeur, jugé comme la compétition la plus prestigieuse de la Confédération sud-américaine, la Copa America, organisée au Chili en 2015, pouvait compter sur Airbnb en tant que partenaire officiel afin de la sponsoriser. Les officiels de la Confédération sud-américaine du football (CONMEBOL) ont justifié cela par le fait que la plateforme

⁷ Évènements culturels et économique-sportifs organisés durant une période fixe qui attirent un nombre élevé de visiteurs, sont crédités d'une visibilité médiatique mondiale et présentent des coûts élevés ainsi que des impacts sur l'environnement construit et la population locale (Müller, 2015).

communautaire représentait « une excellente solution pour pallier le manque d'infrastructures hôtelières de certaines villes hôtes de la compétition. » Du 11 juin au 4 juillet 2015 près d'un million de touristes internationaux étaient attendus ; la capacité hôtelière des huit villes chiliennes hôtes se retrouvait ainsi totalement dépassée. Airbnb a donc permis au pays de démultiplier sa capacité d'accueil et de satisfaire une partie de ses visiteurs (Alyce, 2015).

8.2.3 Collaborations diverses

Airbnb communique principalement en créant des expériences autour de sa plateforme et de sa communauté et ne passe ainsi pas par de la publicité classique pour toucher et attirer sa clientèle. Afin d'assurer sa visibilité et ses retombées médiatiques, Airbnb adopte un modèle de partenariat avec différentes marques ou événements et propose des expériences inédites et atypiques. Cela a notamment été conclu avec les événements suivants :

- Le Grand Prix de Formule 1 de Malaisie : ce partenariat avec Airbnb proposait une nuit au pied du circuit afin de voir la course en temps réel depuis « chez soi ».
- Le Snow Festival de Sapporo (Japon) : des igloos originaux et confortables « estampillés » Airbnb étaient mis à disposition des visiteurs.
- La Gay Pride de Sydney : le partenariat proposait de passer une nuit dans un des chars de la Gay Pride.

(Comgom, 2015)

Ces quelques événements démontrent la nécessité que tous ont d'offrir un panel élargi d'hébergements à leurs visiteurs, par nécessité et/ou par volonté de diversification. À défaut d'établir un réel partenariat, nous constatons que le simple fait d'évoquer Airbnb sur le site officiel de l'événement peut être une option efficace, à laquelle Paléo pourrait songer.

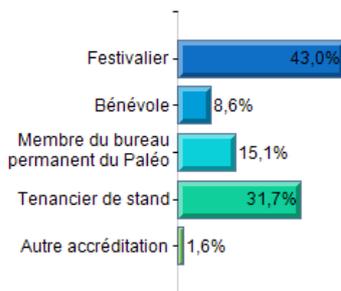
8.3 Résultats de l'enquête quantitative

Un sondage quantitatif, présent à l'annexe III, a été créé puis mis en ligne afin de connaître l'avis et les habitudes des parties prenantes du Paléo au sujet de l'offre d'hébergement proposée et d'Airbnb. 186 personnes y ont répondu ; ce chapitre analysera les résultats de leurs réponses les plus pertinentes pour ce travail, les autres se retrouvent à l'annexe IV.

8.3.1 Profil des répondants

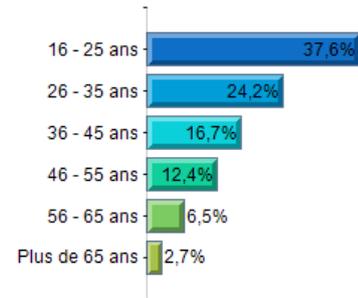
La figure 11 permet de déterminer que près de la moitié des répondants sont des festivaliers, mais que la majorité des autres acteurs-clés du festival ont également présenté leur avis. L'âge moyen (figure 12) est représentatif de ce premier constat, étant donné que la tranche d'âge 16-25 ans a été la plus nombreuse à répondre. Nous pouvons tout de même observer que toutes les tranches d'âge ont participé.

Figure 11 : Rôle au sein du Paléo Festival



Source : Données de l'auteure (sondage 2016)

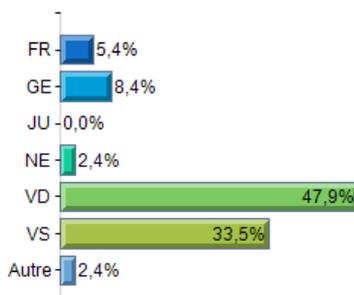
Figure 12 : Âge des répondants



Source : Données de l'auteure (sondage 2016)

90% des répondants à ce questionnaire proviennent de la Suisse. La figure 13 souligne que la grande majorité réside dans le canton de Vaud.

Figure 13 : Provenance des répondants



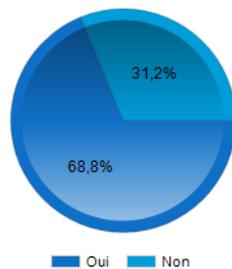
Source : Données de l'auteure (sondage 2016)

Ces caractéristiques du profil des répondants correspondent au « profil du spectateur » établi sur le site du festival : 51% des spectateurs proviennent du canton de Vaud et 49% d'entre eux sont âgés de « moins de 20 ans » à 29 ans (Paléo, 2016d).

8.3.2 Logements durant le festival

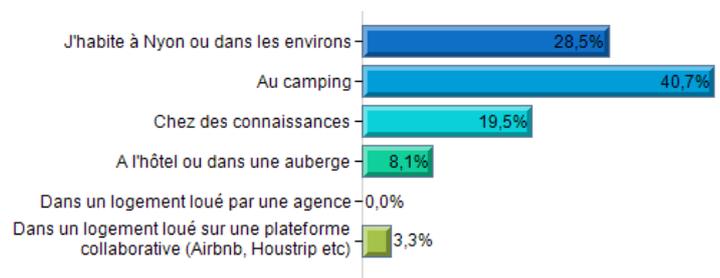
La figure 14 indique que 68.8% des répondants dorment à Nyon lorsqu'ils viennent au Paléo. Cela est notamment dû au fait que 28.5 % d'entre eux habitent la région et que 40.7 % séjournent au camping. La possibilité de dormir chez des connaissances habitant la région est également à prendre en considération. Nous constatons que seul un faible pourcentage utilise un hébergement hôtelier ou para-hôtelier (8.1%) cette semaine-là et qu'avec seulement 3.3% d'utilisateurs l'offre Airbnb ne connaît pas de succès considérable (figure 15).

Figure 14 : Proportion de répondants qui dorment à Nyon



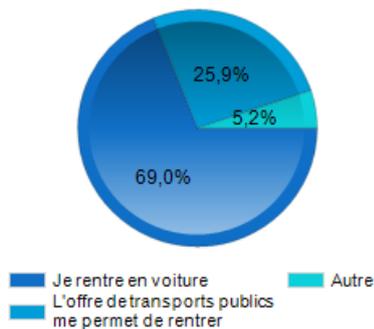
Source : Données de l'auteure (sondage 2016)

Figure 15 : Où dorment les répondants au sondage



Source : Données de l'auteure (sondage 2016)

Figure 16 : Que font les répondants qui ne dorment pas à Nyon



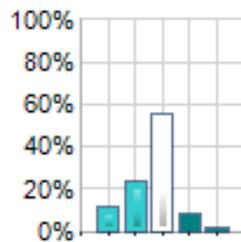
Source : Données de l'auteure (sondage 2016)

La figure 16 démontre que la grande majorité des répondants qui ne dorment pas à Nyon profitent des parkings présents autour du festival et rentrent ainsi en voiture. Plus d'un quart d'entre eux ont également la possibilité de rentrer chez eux grâce à l'offre TP présente. Les résultats du sondage soulignent que la plupart des personnes rentrant chez elles n'habitant pas la région ne viennent que pour un ou plusieurs soirs. Si elles restent toute la semaine la majorité séjourne au camping ou chez des connaissances.

8.3.3 Point de vue sur la possibilité de loger dans un hôtel

Le pourcentage très faible de personnes ayant répondu qu'elles logeaient à l'hôtel n'est pas principalement dû à la capacité réduite présente pendant cette semaine-là. En effet, la figure 17 démontre que seuls près de 35% sont d'accord ou totalement d'accord avec cela. La majorité d'entre eux, 55%, n'a pas d'avis sur la question. Cela prouve que ce n'est pas une préoccupation pour la majorité des répondants. Près de 10% ont même répondu qu'ils n'étaient pas d'accord ou pas d'accord du tout avec cette affirmation.

Figure 17 : Capacité hôtelière insuffisante

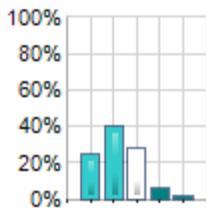


Source : Données de l'auteure (sondage 2016)

Légendes : Modalités dans leur ordre d'apparition
 Tout à fait d'accord ; D'accord ; Sans avis ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord

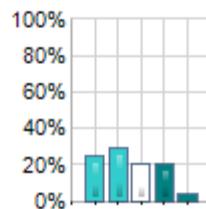
Les explications de ce faible pourcentage résident dans le fait que les prix sont trop élevés (figure 18), que le camping est gratuit et considéré comme une possibilité de logement préférable (figure 19) ou que les sondés peuvent rentrer chez eux (figure 20).

Figure 18 : Prix des hôtels trop élevés



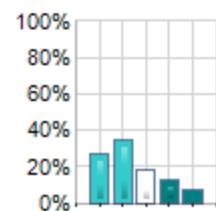
Source : Données de l'auteure (sondage 2016)

Figure 19 : Camping favorisé à l'hôtel



Source : Données de l'auteure (sondage 2016)

Figure 20 : Possibilité de rentrer chez soi



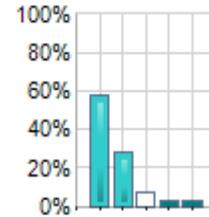
Source : Données de l'auteure (sondage 2016)

Légendes : Modalités dans leur ordre d'apparition
 Tout à fait d'accord ; D'accord ; Sans avis ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord

8.3.4 Point de vue sur le camping du Paléo

L'unique offre d'hébergement proposée par le Paléo actuellement reçoit à chaque édition un très grand nombre de personnes ; en effet, 9'000 y séjournent chaque année. Pour une grande partie d'entre elles cela est même une tradition. La figure 21 démontre que ce lieu est indissociable du festival pour la plupart des sondés ; cela est même confirmé par des personnes n'utilisant pas cette possibilité de logement. En effet, près de 90% sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation « le camping est indissociable du festival et fait partie de la beauté de celui-ci », alors que seuls 40.7% ont répondu qu'ils y dormaient.

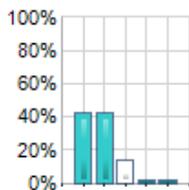
Figure 21 : Le camping est indissociable du Paléo



Source : Données de l'auteure (sondage 2016)

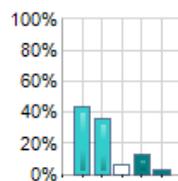
La majorité des répondants confirme son importance pour l'ensemble du festival. En plus d'être un lieu unique, il comporte d'autres caractéristiques non négligeables et enrichissantes pour tous les participants du Paléo : il est gratuit et permet de faire des rencontres (figure 22), il permet de ne pas devoir absolument venir en voiture (figure 23) et de compléter l'offre d'hébergement présente à Nyon (figure 24) pour près de 80% des sondés.

Figure 22 : En plus d'être gratuit le camping permet de faire des rencontres



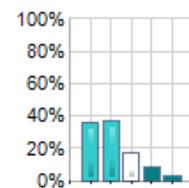
Source : Données de l'auteure (sondage 2016)

Figure 23 : Le camping permet de ne pas devoir rentrer en voiture



Source : Données de l'auteure (sondage 2016)

Figure 24 : Le camping complète l'offre d'hébergement



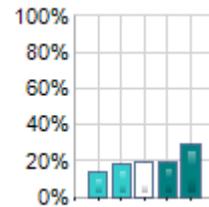
Source : Données de l'auteure (sondage 2016)

Légendes : Modalités dans leur ordre d'apparition
 Tout à fait d'accord ; D'accord ; Sans avis ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord

Nous constatons donc que c'est une offre indispensable et qu'elle permet de combler une partie du manque de capacité hôtelière de la région. La moitié des sondés qui ont affirmé qu'ils évitaient ce lieu (figure 25) ont tout de même relevé les caractéristiques positives de cet hébergement et son authenticité.

Le manque de confort, notamment lorsqu'il pleut, et le fait que les gens y fassent la fête tout au long de la semaine sont des raisons qui expliquent ce résultat. Le projet de proposer un « camping confort » payant, d'une capacité d'environ 400 couchages, en contrepartie de services et de logements en dur, pourra contrer ces arguments et satisfaire un profil de participants différent du camping traditionnel.

Figure 25 : Répondants qui évitent le camping du Paléo



Source : Données de l'auteur (sondage 2016)

8.4 Conséquences et opportunités pour la ville de Nyon et ses hôteliers

Ce point permettra de déterminer et de détailler les conséquences et les opportunités d'Airbnb pour Nyon et ses acteurs touristiques. Pour ce faire, il présentera notamment les avantages que la plateforme représente, puis ses inconvénients et les possibilités de les minimiser.

Avantages

L'étude qui démontre que les utilisateurs de la plateforme séjournent plus longtemps et dépensent plus dans la ville présente quelques avantages majeurs d'Airbnb. Cette dernière peut avoir des impacts très positifs, non seulement pour les bailleurs et les hôtes, mais également pour la destination visitée. (Tussyadiah & Pesonen, 2015). Pour la ville de Nyon, qui n'est pas une grande destination touristique, Airbnb représente une opportunité d'attirer des visiteurs (D. Miéville, CP, 30 septembre 2016).

Les acteurs économiques tels qu'Airbnb permettent l'émergence de nouveaux marchés et ainsi d'un nouveau profil de clientèle, ce qui enrichit le secteur de l'hôtellerie (Grivat, 2016). Les hôteliers nyonnais en sont également persuadés et saluent la possibilité d'élargir l'offre d'hébergements touristiques de la région. Silvia Tracchia, directrice de l'Hôtel Real, décrit notamment Airbnb comme « une aventure différente, qui peut dynamiser une région, permettre à l'économie touristique de croître, amener un nouveau public et donc diversifier le panel d'arrivées à Nyon. » (CP, 6 octobre 2016). Airbnb est relativement bien perçue et les hôteliers apprécient le fait qu'elle pourrait permettre d'accueillir une clientèle différente à Nyon. Ils la

voient comme un nouveau marché, comme le sont les palaces ou les auberges de jeunesse. Certains clients trouveront une possibilité de se loger dans une ville dans laquelle ils ne seraient peut-être jamais venus.

La forte croissance des marchés émergents permet une remise en question perpétuelle de la part des marchés traditionnels et offre au tourisme une chance de se réinventer (Genet, 2016). Airbnb incite les hôteliers à rester innovants tout en gardant leur ligne de conduite. Les clients recherchent l'expérience unique et accordent beaucoup d'importance à des détails et aux attentions personnalisées ; les employés doivent être impliqués et amener une plus-value aux clients. Airbnb met en avant l'authenticité qu'elle offre sa plateforme et l'expérience unique qu'elle permet de vivre; à Nyon ce point ne représente aucunement une menace étant donné que les hôteliers connaissent très bien les besoins et attentes de leurs clients et personnalisent déjà leur accueil. (M. Deblue Sanchez, CP, 3 octobre 2016). L'authenticité et l'identité culturelle étant deux éléments phares de la ville de Nyon, la possibilité d'un développement futur d'Airbnb ne mettrait pas en péril la situation hôtelière de la ville mais pourrait encore motiver davantage ses acteurs à préserver leurs valeurs tout en innovant afin de rester attractifs. De plus, les hôteliers possèdent un avantage par rapport à Airbnb. Contrairement à ce qui est parfois décrit comme une force de la plateforme, Marina Ostinelle, directrice de l'hôtel Base Nyon, met en avant le fait qu'un loueur Airbnb ne se trouve pas forcément sur place lorsque le client arrive, contrairement aux hôteliers qui peuvent alors offrir des services personnalisés à celui-ci (M. Ostinelli, directrice générale adjointe du Base Nyon, communication personnelle, 4 octobre 2016).

La concurrence amenée par cette nouvelle forme d'hébergement est bénéfique et ne représente pas une menace, car comme Michel Rochat, directeur de l'école hôtelière de Lausanne, l'affirme : « il y a de la place pour tous sur le marché » (Grivat, 2016). Elle permet également aux hôteliers de proposer des avantages uniques, tels que la sécurité, le confort et les équipements mis à disposition de leur clientèle. Ils peuvent donc mettre en avant un terrain de jeu sur lequel eux seuls jouent, à savoir la fiabilité et le contrôle.

La plateforme peut également être considérée comme un partenaire pour les villes et les gouvernements. À Nyon, les hôteliers pourraient notamment l'utiliser comme canal de distribution. Actuellement, aucun des hôteliers interrogés n'en ressent le besoin et tous y sont réticents du fait de son non-respect des règles. Cependant, lorsque la pratique d'Airbnb sera

régulée, elle permettra à de petits hébergements d'être visibles (Genet, 2016). Les hôteliers pourront donc l'utiliser afin d'attirer de la clientèle lorsque leur établissement n'affichera pas complet. Cela a été remarqué avec Booking, qui malgré les hautes commissions exigées, permet aux hôteliers d'amener des clients et est vu comme un partenaire indispensable par certains hôteliers nyonnais. L'hôtel des Alpes utilise cet outil pour remplir les chambres qui ne sont pas encore réservées et qui trouvent ainsi très vite preneurs (M. Deblue Sanchez, CP, 3 octobre 2016). Pour le directeur du Nyon Hostel, Andreas Kappeler, Airbnb sera d'ailleurs une alliée. En effet, en tant que représentant des Swiss Hostels romands, il a incité tous les membres de cette filiale à s'inscrire sur Airbnb et à l'utiliser. Ce créneau peut ainsi être une opportunité pour vendre des prestations, accueillir des clients, favoriser leur consommation dans les différents commerces de la ville et augmenter ainsi les nuitées de la région. Certains Hostels constatent déjà qu'une partie de leur chiffre d'affaire est établie grâce à cette plateforme, qui, de plus, prend une commission plus basse que les autres canaux.

Il est également important de souligner qu'à une échelle macroéconomique, l'économie de partage implique une utilisation plus efficace des ressources et un mode de consommation des produits plus durable (Tussyadiah & Pesonen, 2015). Si certaines villes avancent que les logements Airbnb intègrent le paysage contrairement aux complexes hôteliers, cet aspect est moindre pour Nyon, qui ne compte pas ce type d'hébergements. Toutefois, il est important pour la ville, car tous les acteurs touristiques de la région promeuvent le tourisme durable et la réduction de l'empreinte écologique. NRT en a même fait une de ses préoccupations majeures (Nyon Région Tourisme, 2015).

Inconvénients

Airbnb est un phénomène qui dépasse les hôteliers par ses côtés illégaux. En effet, les professionnels doivent répondre à de hautes exigences et à des obligations contraignantes, auxquelles la plateforme échappe. Le fait que l'on ne sache pas encore comment classer le phénomène Airbnb, et particulièrement comment le régulariser, est problématique (S. Tracchia, CP, 6 octobre 2016). Les normes à mettre en place concernant l'hygiène et la sécurité, les taxes, le paiement de la TVA, les différentes déclarations administratives ainsi que le paiement d'impôts sur le revenu encaissé grâce à cette activité sont les principaux points relevés par les hôteliers nyonnais. Comme l'évoque très clairement la présidente des hôteliers vaudois, Estelle Meyer : « L'offre doit être contrôlée, régulée et gérée d'un commun accord entre autorités,

hôtelières et Airbnb. Fixer des règles pour cette location sauvage, que ce soit les mêmes règles pour tous, les mêmes taxes de séjour et les mêmes restrictions » (Grivat, 2015).

Une des obligations exigée des hôteliers mais à laquelle les logements Airbnb échappent est le paiement de la taxe de séjour. C'est principalement cela qui est souligné et reproché partout dans le monde et notamment à Nyon. Cette taxe doit être réglée par le client dans le but d'être réinvestie dans le tourisme local ; elle est donc indispensable pour la bonne santé touristique de la ville de Nyon et pour le tourisme suisse en général. Une des revendications majeure d'« Hôtellerie suisse » est d'ailleurs de : « soumettre les plateformes de réservation comme Airbnb aux mêmes conditions que l'hôtellerie traditionnelle concernant le prélèvement des taxes de séjour » (Hôtellerie suisse, 2016). Des solutions doivent absolument être trouvées afin de permettre à la ville de percevoir cette taxe des loueurs Airbnb.

Estelle Meyer, représentante des hôteliers vaudois, met en avant un autre inconvénient majeur d'Airbnb. Selon elle, celle-ci présente le risque de porter préjudice à l'ensemble de la destination : un client qui a une mauvaise aventure à Montreux en ayant logé dans un Airbnb dira : « J'étais à Montreux et cela s'est mal passé » ; il mettra ainsi en cause la destination et non la plateforme, alors que celui qui a une mauvaise expérience dans un hôtel mettra en cause l'établissement. (E. Meyer, CP, 7 octobre 2016). C'est pourquoi le fait que NRT ait décidé de proposer aux loueurs Airbnb de leur fournir de la documentation utile pour leurs hôtes peut s'avérer bénéfique ; si le bailleur ressent qu'il est soutenu et accepté, il mettra tout en œuvre pour satisfaire la personne qui partagera ou louera son logement et pour mettre en avant la destination Nyon.

Le fait que cette plateforme échappe à quelques règles et obligations est également un risque pour les clients ; Airbnb ne peut pas repérer les fraudeurs qui louent un objet de façon abusive. Les images utilisées et même l'identité du propriétaire peuvent avoir été usurpées. La plateforme sécurisée permet d'empêcher ces risques, mais certains clients ne sont pas assez mis au courant qu'ils doivent impérativement effectuer les paiements et les échanges sur la plateforme uniquement et par aucun autre moyen de communication (Mathez De Senger, 2016). Un autre point relevé est le racisme et la discrimination qui émanent parfois de la plateforme. L'étude *Racial Discrimination in the Sharing Economy : Evidence from a Field Experiment* a démontré que les personnes ayant un nom à consonance afro-américaine ont 16% de chance en moins que les autres de voir leur réservation acceptée. D'autres discriminations, envers les

handicapés, les transgenres, les homosexuels ou les musulmans notamment ont également été plusieurs fois remarqués. (Edelman, Luca, & Svirsky, 2016). Toutefois, Airbnb a à cœur d'éradiquer ce problème et a exigé de chacun de ses utilisateurs qu'il accepte un texte qui confirme qu'il traite « chacun avec respect, sans jugement ou préjugé, et sans distinction de race, religion, origine nationale, ethnicité, handicap, sexe, identité de genre, orientation sexuelle, ou âge ». Ces cas de discrimination devraient ainsi être drastiquement diminués (Les Inrocks, 2016). Le fait que Nyon puisse identifier les utilisateurs de la plateforme permettra également d'éviter ce genre de dérive.

La nouvelle génération, qui utilise principalement ces plateformes et commence à avoir pour habitude de le faire pour chacun de ses voyages, a de moins en moins de chance de réserver dans un hôtel à l'avenir ; ceci pourrait ainsi mettre en péril l'avenir des hôteliers. Les adeptes de la consommation collaborative, qui sont en grande partie issus de la génération Y⁸, continueront peut-être d'utiliser cette forme d'hébergement lorsqu'ils vieilliront. Il est difficile de présager du futur, mais il est certain que l'utilisation d'internet et des multiples outils technologiques est ancrée dans leurs comportements de voyage de manière durable. Les prestataires d'hébergement n'ont alors d'autre choix que de réagir et de s'adapter (Lenoir, 2014). Toutefois, les nombreuses entreprises bien implantées dans la région, ainsi que celles qui verront le jour, permettent de penser que la clientèle, d'affaires principalement, ne devrait pas diminuer ces prochaines années, et qu'ainsi la situation exceptionnelle de la ville de Nyon persistera. La façon dont Nyon a réussi à sortir la tête de l'eau à la suite de la crise du franc fort, grâce à de bonnes collaborations entre les acteurs touristiques de la ville et à des offres innovantes mises en place afin de conserver sa clientèle, renforce l'idée que les défis ne lui font pas peur et qu'elle a les moyens de les surmonter.

⁸ Groupe d'individus nés entre 1979 et 1994 (e-marketing, 2016b).

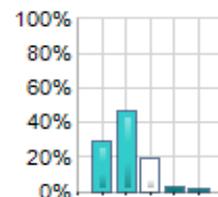
8.5 Conséquences et opportunités pour le Paléo

Avantages

La capacité hôtelière n'étant pas adaptée pour accueillir les nombreux participants du Paléo, toute nouvelle forme d'hébergement est vue comme une opportunité d'élargir l'offre et de satisfaire un plus grand nombre de personnes. L'économie collaborative permet à des tiers d'utiliser des objets qui normalement ne le seraient pas (Baker, 2014) ; cela peut s'avérer particulièrement intéressant lors de ce genre d'événements en permettant d'éviter que des logements, ou chambres, restent vides alors que la capacité d'accueil est saturée.

Le sondage quantitatif réalisé auprès des acteurs-clés du Paléo a permis de connaître leur point de vue sur la possibilité de loger dans un Airbnb durant la semaine du festival. Seuls 3.3% ont répondu qu'ils le faisaient. Les résultats présentés au point 8.1.2 démontrent également que cette opportunité est encore extrêmement peu utilisée. Toutefois près de 80% des répondants la voient comme une offre complémentaire à celles disponibles à Nyon (figure 26).

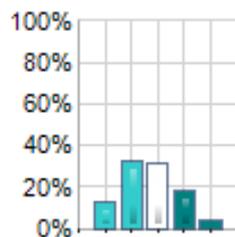
Figure 26 : Airbnb est une offre complémentaire



Source : Données de l'auteur (sondage 2016)

60% d'entre eux pensent même qu'elle optimiserait l'expérience Nyon et Paléo étant donné qu'elle leur permettrait d'être en contact avec une personne de la région (figure 27).

Figure 27 : Airbnb permet de mieux vivre l'expérience Nyon et Paléo

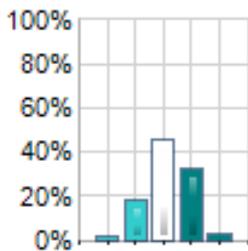


Source : Données de l'auteur (sondage 2016)

Légendes : Modalités dans leur ordre d'apparition
 Tout à fait d'accord ; D'accord ; Sans avis ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord

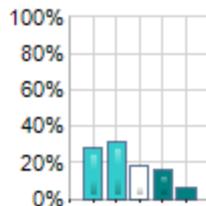
Les prix affichés ne constituent pas le motif pour lequel si peu de personnes l'utilisent, comme nous le voyons sur la figure 28 ; deux autres raisons l'expliquent : premièrement 60% d'entre elles ont la possibilité de rentrer chez elles (figure 29) et deuxièmement près de la moitié répond que le camping correspond plus à leurs attentes (figure 30).

Figure 28 : Airbnb est une offre trop chère en Suisse



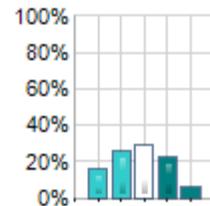
Source : Données de l'auteur (sondage 2016)

Figure 29 : Les répondants ont la possibilité de rentrer



Source : Données de l'auteur (sondage 2016)

Figure 30 : Le camping correspond plus aux attentes des répondants qu'Airbnb



Source : Données de l'auteur (sondage 2016)

Légendes : Modalités dans leur ordre d'apparition
Tout à fait d'accord ; D'accord ; Sans avis ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord

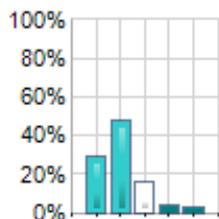
Finalement, comme précisé pour la ville de Nyon et ses hôteliers, le fait que l'économie de partage implique une utilisation plus efficace des ressources et un mode de consommation des produits plus durable (Tussyadiah & Pesonen, 2015) correspond parfaitement à la politique environnementale dictée par le festival (Paléo Arts & Spectacles, 2016f).

Inconvénients

Contrairement aux hébergements touristiques traditionnels, le loueur peut accepter la demande de réservation de l'hôte mais peut donc également la refuser, sans devoir se justifier. Une étude a démontré que ce refus est notamment dû au profil du visiteur, s'il n'a pas l'air honnête et de confiance par exemple. La raison et la motivation du séjour peuvent également paraître suspectes et entraîner le refus de la réservation par le loueur. Par motivation de location suspecte, le but unique de faire la fête durant le séjour est notamment évoquée. Certains loueurs refusent alors, craignant pour l'état dans lequel ils peuvent retrouver leur logement à la fin du séjour (Karlsson, Kemperman, & Dolnicar, 2016). Une des personnes louant son appartement sur Airbnb à Nyon et présente également dans les brochures de NRT a notamment confié qu'elle

ne louait pas son appartement durant la semaine du Paléo. Cela est dû à une mauvaise expérience passée, suite à laquelle elle a retrouvé le sol de son appartement maculé de boue, ainsi que certains de ses éléments cassés. Elle n'entre ainsi plus en matière si un festivalier émet le souhait de louer son logement durant cette période. Toutefois, elle ne verrait pas d'inconvénient à ce qu'il soit mis à disposition des professionnels du Paléo (M. Reddani, CP, 24 octobre 2016). Quoiqu'il arrive, ce problème ne représentera toutefois pas de freins pour le festival. Le fait qu'à priori les festivaliers préfèrent le camping ou rentrent chez eux et qu'ainsi ils n'utilisent pas Airbnb évite naturellement ce constat. De plus, la solution à cette problématique peut résider dans le système de notation proposé sur la plateforme. Après le départ de l'hôte, le loueur reçoit un e-mail de la plateforme l'invitant à commenter le séjour de celui-ci en le notant notamment sur la propreté, le respect du règlement intérieur dicté par le propriétaire et la communication qui a été établie. Il peut également laisser un avis public, visible par tout le site, et un privé, visible uniquement par l'hôte (Giacalone, 2014, p.46). C'est pourquoi toute personne participant au Paléo, quelle que soit sa fonction, peut prouver sa bonne foi et sa bonne tenue grâce aux commentaires écrits sur elle, dans le cas où elle est déjà connue de la plateforme. Tout hôte Airbnb doit ainsi réussir à se vendre afin de pouvoir effectuer une réservation et convaincre le loueur de l'accueillir.

Figure 31 : L'hôtel permet de dormir dans un lieu calme et sécurisé



Source : Données de l'auteur (sondage 2016)

La sécurité et le confort offerts par les hébergements traditionnels sont moindres dans les hébergements Airbnb. N'étant pas encadrés par l'État, ces logements peuvent présenter un manque de propreté et de sécurité et leurs utilisateurs doivent en être conscients (Villot, 2014). Toutefois, ce n'est pas cet aspect qui dissuade les festivaliers et collaborateurs du Paléo de réserver un logement sur la plateforme. Comme le montre la figure 31, le sondage a permis de démontrer que si près de 80% des répondants sont d'accord avec le fait que l'hôtel permette de dormir dans un endroit calme et sécurisé ; cependant, seuls 8.1% utilisent réellement cette option. Le confort, le calme et la sécurité ne sont pas les éléments fondamentaux recherchés, contrairement à l'ambiance, la convivialité et l'importance de rencontrer des gens.

Légendes : Modalités dans leur ordre d'apparition
 Tout à fait d'accord ; D'accord ; Sans avis ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord

Tout comme pour les hôteliers, le principal inconvénient de la plateforme souligné par Paléo, représenté par son président Daniel Rossellat, est le manque de règles et d'obligations, dont le non-paiement de la taxe de séjour, nécessaire au bon fonctionnement du tourisme nyonnais. Pour cette raison, il n'est encore pas d'actualité que le festival mette en avant cette offre sur son site internet, contrairement à ce que le Roskilde Festival, notamment, entreprend. Néanmoins, Airbnb est vu d'un bon œil, comme tout ce qui peut améliorer la qualité d'accueil des spectateurs et collaborateurs de Paléo. Cela enrichirait les possibilités offertes actuellement à ceux-ci. La principale différence entre Paléo et le Roskilde Festival en rapport avec cette question réside dans le fait que ce dernier n'a pas de lien direct avec la ville. Daniel Rossellat avoue qu'au vu de sa double casquette, président du Paléo et syndic de Nyon, il ne veut pas favoriser une activité où la taxe de séjour n'est pas récoltée. (CP, 4 novembre 2016). Le directeur de NRT, Didier Miéville, avance également ce point de vue ; si Paléo met en avant cette forme d'hébergement, cela peut être ensuite lui être reproché et « politiquement » mal perçu (CP, 30 septembre 2016). Toutefois, les hôteliers ne voient pas de raison, et même de légitimité, à critiquer le fait que le festival propose Airbnb sur son site.

8.6 Analyse Swot

Le tableau 9 permet de définir les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la plateforme Airbnb pour la ville de Nyon et ses acteurs touristiques, ainsi que pour le Paléo Festival, ses festivaliers et accrédités.

Tableau 9 : Analyse SWOT Airbnb

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Innovation : nouvelle façon de voyager, diversification de l'offre ▪ Nouvelle offre d'hébergement touristique à Nyon, qui amène de la compétitivité ▪ Expérience unique avec une personne locale ▪ Image « cool » de la plateforme ▪ Secteur mondial 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de sécurité et de confort ▪ Polémiques à son propos
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acteurs touristiques nyonnais ouverts à de nouvelles offres ▪ Pénurie d'hébergements touristiques à Nyon ▪ Événements qui amènent du monde à Nyon, particulièrement le Paléo Festival ▪ Partenariats possibles ▪ Possibilité de compter sur les acteurs touristiques nyonnais 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de législations, illégalité ▪ Risque de s'éloigner du principe de base

Source : de l'auteur

En prenant connaissance des divers facteurs internes (forces et faiblesses) et externes (opportunités et menaces) relatifs à Airbnb, la ville, ses hôteliers et le Paléo Festival pourront prendre en compte ces éléments afin de trouver l'équilibre idéal qui les mènerait à une harmonisation des relations avec la plateforme. Les forces qu'Airbnb représente doivent être consolidées et ses opportunités développées, alors que la ville devra se prémunir contre les menaces qu'elle peut représenter et sécuriser ses faiblesses. Nyon peut donc profiter de cette

forme d'hébergement qui amène de l'innovation et de la compétitivité dans la ville. De nouveaux marchés pourront se développer et une nouvelle clientèle pourra émerger, l'image renvoyée par la plateforme attirant une clientèle jeune et variée. De plus, les hôtes réservant une partie d'un logement pourront profiter de nouer des contacts avec un(e) Nyonnais(e) et vivre une expérience unique.

La pénurie de logements hôteliers qui touche la région lors d'événements majeurs, tels que le Paléo Festival, sera atténuée grâce aux offres proposées par la plateforme. Le fait que NRT cherche à entrer en contact avec les loueurs laisse espérer que les relations seront harmonieuses et respectueuses et que les loueurs aideront leurs hôtes à trouver ce qu'ils recherchent à Nyon. Lorsque la situation de la plateforme sera régulée, des partenariats pourraient être mis en place avec les événements de la région qui amènent du monde et des clients Airbnb potentiels. Le manque de sécurité et de confort ainsi que les polémiques qui touchent Airbnb ne devraient ainsi pas freiner son développement. Pour pouvoir développer les opportunités, le manque de législation doit être réglé et des solutions doivent être amenées par les différents acteurs touristiques de la région. Le fait que la plateforme s'éloigne de son principe de base, qui était de mettre en relation des inconnus avec des locaux, pourrait lui porter préjudices dans le futur.

9. Conclusion

Ce travail a pu déterminer les conséquences et les opportunités d'Airbnb pour la ville de Nyon et pour le Paléo Festival ; il permet notamment de rassembler les points de vue des différents acteurs touristiques nyonnais sur le sujet et ainsi de le relancer, étant donné qu'il avait été brièvement abordé par un groupe de travail incluant des acteurs touristiques et politiques de la région.

Airbnb est une plateforme présente dans le monde entier, qui permet de mettre un logement, ou une partie de celui-ci, à disposition de voyageurs à la recherche d'un hébergement. Son utilisation simple et intuitive, l'interaction établie entre le loueur et l'hôte dès les premiers instants, la localisation des logements ainsi que les prix généralement préférentiels affichés sont autant de facteurs qui en font son succès. Toutefois, de nombreuses polémiques sont émises à son sujet, notamment dans les grandes villes européennes et mondiales. Les principales critiques portent sur le fait que des logements soient destinés aux touristes au détriment de la population locale, que les prix de ceux-ci augmentent drastiquement, que certaines villes se

retrouvent dénaturées et que certains quartiers tombent entièrement aux mains d'Airbnb. Les différentes obligations auxquelles la plateforme échappe, par opposition aux hébergements traditionnels particulièrement, sont également décriées.

En Suisse, si la situation de la plateforme n'est actuellement pas particulièrement alarmante, son développement est croissant et des mesures doivent être trouvées afin d'éviter les problèmes précédemment cités. Genève notamment doit y être particulièrement attentive, étant donné que certains habitants se trouvent actuellement privés de logements, car ceux-ci sont destinés à la location sur Airbnb. Néanmoins, à Nyon le constat est tout à fait différent. En effet, avec quelques 95 objets présents sur la plateforme, celle-ci ne rencontre pas de succès particulier et son implantation est encore marginale. Les résultats du sondage quantitatif, établi auprès des parties prenantes du Paléo Festival, ont notamment permis de déterminer que 70% de celles-ci utilisent Airbnb lors de leurs séjours à l'étranger mais qu'ils n'ont jamais eu recours à cette forme d'hébergement en Suisse. Les acteurs touristiques interrogés ne la voient d'ailleurs pas comme une menace et affirment qu'elle ne met pas en péril l'avenir de l'hôtellerie et du tourisme nyonnais. Toutefois, tous affirment que son utilisation doit être régulée et que des mesures doivent être trouvées afin de permettre au tourisme local de percevoir la taxe de séjour, qui leur échappe actuellement et qui est indispensable pour le bon développement touristique et pour la promotion de la destination. Les obligations et normes exigées des hôteliers devraient également être connues des loueurs Airbnb afin que chaque partie lutte à armes égales.

Dotée d'une capacité d'accueil insuffisante, en particulier lors d'événements majeurs, tel le Paléo Festival, drainant un nombre élevé de visiteurs, Nyon se doit de trouver des solutions pour pallier à cette pénurie de logements. Le Base Nyon, ouvert en octobre 2015 et proposant 52 chambres modernes toutes équipées d'une cuisine, le Nyon Hostel, auberge de jeunesse qui ouvrira ses portes en février 2017, ainsi que les hôtels présents ayant entrepris des rénovations sont autant d'éléments qui démontrent que la ville est consciente de ce problème et souhaite le résoudre. Le constat est identique pour le Paléo Festival : proposant un camping gratuit accessible à toute personne ayant un billet et accueillant 9'000 personnes chaque année, le festival a à cœur de combler les besoins de ces participants. La pénurie d'hébergements existants ne représente aucunement un obstacle à la venue des festivaliers et des personnes accréditées, étant donné que Paléo affiche complet en quelques heures seulement depuis plusieurs années. Toutefois, afin de diversifier l'offre présente, un projet de camping confort est actuellement développé par le festival. Celui-ci sera payant, en échange de services et de

logements originaux et confortables, et pourra accueillir quelques 400 personnes. Nous constatons donc que toute nouvelle forme d'hébergement est bienvenue à Nyon.

C'est pourquoi la ville, ainsi que ses acteurs touristiques dynamiques et ouverts aux changements, pourraient profiter d'Airbnb dans le but de diversifier leur offre de logements temporaires et d'augmenter leur capacité d'accueil, saturée lors d'événements organisés dans la région. Les entretiens et analyses entrepris ont tous démontré qu'Airbnb est une opportunité pour le district, car c'est une concurrence qui incite les hébergements traditionnels à innover tout en conservant leur authenticité et leur ligne de conduite. Elle permet également d'accueillir de nouveaux arrivants dans la ville, de combler une pénurie d'hébergements touristiques et d'accueillir une clientèle de loisirs, peu présente à Nyon. Au vu des nombreuses entreprises implantées dans la région, la fidèle clientèle d'affaires présente dans les hôtels tout au long de l'année ne devrait pas faiblir, d'autant plus qu'elle y reçoit un accueil personnalisé et que le service hôtelier fait partie de ses besoins et attentes.

Pour Paléo, la plateforme n'aura pas d'impact réel sur la fréquentation du festival, étant donné qu'il affiche chaque année complet en quelques heures, que son ancrage local est très important et que la majorité de ses festivaliers et de ses collaborateurs proviennent de la proche région. Toutefois, si l'opportunité d'élargir la capacité d'accueil de Nyon n'est pas un réel besoin pour le succès du festival, Airbnb serait pour elle une opportunité d'enrichir l'offre présente et les nouveaux logements proposés trouveraient très certainement preneurs.

Il est donc dans l'intérêt de la ville de Nyon et du Paléo Festival de travailler avec Airbnb pour le bien de leurs visiteurs. Interdire la plateforme, comme certaines villes étrangères l'ont fait, n'est absolument pas d'actualité, au vu du nombre modeste de logements proposés notamment. De plus, il est important de ne pas faire l'amalgame entre les loueurs occasionnels et ceux qui en font un réel business. Les premiers permettent aux touristes et aux participants d'événements organisés dans la région de se loger facilement et évitent ainsi de laisser un logement vide lorsque l'offre se retrouve totalement dépassée par la demande. Les seconds, rares voire inexistant à Nyon, doivent évidemment absolument être avertis de l'illégalité de leur pratique et celle-ci doit être stoppée.

Pour que cette concurrence demeure saine et positive, des mesures doivent être prises afin de réguler la situation de la plateforme et de la mettre sur un pied d'égalité avec les hôteliers au

niveau des obligations, des normes exigées et plus particulièrement au niveau du paiement de la taxe de séjour, dont les utilisateurs Airbnb sont dispensés.

Les recommandations qui découlent de la problématique de ce travail sont d'ailleurs liées au règlement de la taxe de séjour ainsi qu'au contact qui peut être établi avec les loueurs. À Nyon, et en Suisse en général, la réponse du Conseil national à la motion lancée par la FST est très attendue et pourrait permettre de définir un cadre national concernant le règlement de la taxe de séjour si elle est acceptée. Si en date du 2 novembre 2016 le Conseil fédéral a proposé de rejeter cette motion, à Nyon la tendance est plutôt de favoriser un cadre légal national. Toutefois, quelle que soit la décision du Conseil national, ils s'accordent sur l'idée que l'application de cette loi devrait être communale ou régionale. Actuellement, c'est le Conseil régional qui s'en occupe, cela devrait ainsi persister. Les acteurs touristiques et politiques interrogés à Nyon priorisent particulièrement le fait que le processus de perception de la taxe de séjour doit être simplifié et informatisé. Un projet pilote effectué à Morges allant dans ce sens a permis de constater une augmentation de taxes encaissées. Nyon pourrait s'en inspirer, d'autant plus que les deux villes ont l'habitude de collaborer pour le bien de la région.

Un autre des buts qui devrait être visé par la ville est de permettre aux utilisateurs de la plateforme de se déclarer et d'être mis au courant des différentes démarches à réaliser afin de régulariser leur pratique. L'envoi de courriers destinés aux loueurs identifiés ainsi qu'au Conseil régional effectué par NRT en octobre 2015 pourrait être réédité. Comptant un faible nombre de logements recensés, estimés à 95, Nyon a la possibilité de contacter directement les loueurs. Un pointage pourrait ainsi être effectué régulièrement et permettrait d'identifier directement tout nouvel utilisateur présent dans le district. Une personne chargée de cette tâche pourrait ainsi le contacter pour lui rappeler la nécessité d'encaisser la taxe de séjour auprès de son hôte. D'autres obligations et normes, d'hygiène et de sécurité notamment, exigées des hôteliers pourraient lui être expliquées. Ce contact direct rappellerait au loueur que NRT est à disposition pour toute question ou en cas de besoin d'informations, de brochures, etc. Ce système, simple, pourrait se révéler efficace et permettrait de gérer sereinement le phénomène Airbnb et d'harmoniser les relations avec ses utilisateurs. Un pointage détaillé pourrait également être effectué pour la 42^{ème} édition du Paléo, en analysant le plus précisément possible le recours à la plateforme avant, pendant et après la semaine du festival, afin de déterminer son importance pour les festivaliers et les collaborateurs. Un contact établi avec les agences immobilières nyonnaises a permis de constater qu'aucune n'utilisait Airbnb comme canal de

distribution ; toutefois, si celles-ci veulent conserver et gagner en part de marché, il est envisageable qu'elles le fassent dans un avenir proche, tout comme les hôtels. Tous ces éléments nous démontrent que Nyon a donc l'opportunité de gérer l'utilisation actuelle d'Airbnb et d'éviter de se retrouver dépassée comme l'ont été d'autres destinations.

De plus, comme évoqué dans ce travail, dans de nombreuses villes Airbnb travaille avec les autorités locales afin de développer un cadre réglementaire et d'harmoniser les relations entre la plateforme et les hébergements traditionnels présents. Fribourg Région l'a notamment fait ; depuis, un message réclamant le paiement de la taxe de séjour est intégré à toutes les offres Airbnb présentes dans la région. À Nyon, le Conseil régional ou NRT pourraient tout à fait contacter Airbnb et aboutir ainsi à une mesure semblable à celle conclue à Fribourg.

Ce travail a permis d'analyser la situation actuelle d'Airbnb à Nyon, de connaître le point de vue des parties prenantes du tourisme et d'aboutir à ces conclusions et à ces recommandations. Toutefois, il comporte des limites. Tout d'abord, le décompte de logements Airbnb présents dans le district n'a pas pu être rigoureusement établi, du fait de la complexité à délimiter exactement la zone souhaitée sur la plateforme, due au manque de moyens techniques à disposition de l'auteure. Les résultats de la recherche effectuée lors de la semaine du Paléo notamment n'ont pas pu être établis avec certitude. Airbnb est de surcroît un sujet brûlant d'actualité, qui crée de nombreuses polémiques, et trouver des solutions afin de réguler ses activités s'avère donc complexe. La police du commerce a d'ailleurs été contactée mais n'a pas désiré répondre aux questions de l'auteure. De plus, des articles en lien avec la plateforme paraissent pratiquement quotidiennement, certaines informations se retrouvent ainsi peut-être obsolètes ou insuffisamment évoquées au moment de la lecture de ce travail.

Concernant les perspectives de recherches futures, il serait intéressant de développer la possibilité d'une dérégulation des contraintes exigées des acteurs historiques du tourisme, tels que les hôteliers, afin qu'ils puissent lutter à armes égales avec les nouveaux acteurs, issus de l'économie collaborative.

Références

- AFP. (2016, 8 juin). La justice confirme l'interdiction de Airbnb à Berlin. *Libération*. Récupéré sur : http://www.liberation.fr/planete/2016/06/08/la-justice-confirme-l-interdiction-de-airbnb-a-berlin_1458199
- Airbnb. (2016a). *À propos d'Airbnb*. Récupéré sur : <https://fr.airbnb.ch/about/about-us>
- Airbnb. (2016b). *Que signifient les différents types de logement ?* Récupéré sur : <https://fr.airbnb.ch/help/article/317/what-do-the-different-room-types-mean>
- Alyce, A. (2015, 29 mars). Airbnb, sponsor officiel de la Copa America 2015. *Ecofoot.fr*. Récupéré sur : <https://www.ecofoot.fr/airbnb-sponsor-officiel-copa-america-2015/>
- Association Paléo Arts & Spectacles. (2010). *La magie de l'éphémère : Paléo Festival Nyon*. Lausanne : Editions Favre SA.
- Association Paléo Arts & Spectacles. (2015). *Paléo Festival Nyon : Complices en coulisses. Le Mont-sur-Lausanne* : Genoud Entreprise d'arts graphiques SA
- Aymon, C-A. (2016, 17 août). Airbnb prive Genève de 300 logements. *Bilan*, p. 18
- Babeau, O. (2016, 28 janvier). *Is sharing economy really (not) about sharing ?*. Récupéré sur : <http://olivierbabeau.fr/is-sharing-economy-really-not-about-sharing/>
- Bailleur, Bailleresse. (2016). In Larousse. Récupéré sur : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bailleur_bailleresse/7523
- Baker, D. (2014, 28 mai). The Downside of the Sharing Economy. *Counterpunch*. Récupéré sur : <http://www.counterpunch.org/2014/05/28/the-downside-of-the-sharing-economy/>
- Boeglin, P. (2016, 22 octobre). Airbnb sera-t-il plus cher ? *Le Nouvelliste*, p. 30
- Bonavita, F. (2016, 15 juin). Airbnb : Les hôteliers préparent la riposte. *Lausanne Cités*. Récupéré sur : <http://www.lausannecites.ch/lactualite/morges/airbnb-les-hoteliers-preparent-la-riposte>

- Botsman, R. (2015). The Sharing Economy Lacks a Shared Definition. *Fastcoexist*. Récupéré sur : <http://www.fastcoexist.com/3022028/the-sharing-economy-lacks-a-shared-definition#4>
- Brunner, C., Gonet, I. & Nicolet, O. (2016, 22 octobre). Le site d'hébergement Airbnb est menacé à New York. *19h30*. Suisse : RTS. Récupéré sur : <http://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/le-site-dhebergement-airbnb-est-menace-a-new-york?id=8110059&index=all>
- Bui, J-S. (2016, 9 août). *Paul Arsenault, Chaire de Tourisme Transat de l'UQAM: AirBnB a des effets plus positifs que l'on pourrait penser !*. [Audio Podcast]. Récupéré sur : <http://www.fm93.com/lecteur/audio/paul-arsenault-chaire-de-tourisme-transat-de-l-uq-329851.mp3>
- Bussi eres, Y. (2016, 1 ao ut). Pas de manne Airbnb pour Qu ebec. *Le Soleil*. R ecup er e sur : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/la-capitale/201608/01/01-5006520-pas-de-manne-airbnb-pour-quebec.php>
- Canton de Vaud. (2015, 1 avril). *R eponse du Conseil d' etat   l'interpellation Anne Baehler Bech – les cons equences des plateformes comme airbnb sur le march e du logement*. R ecup er e sur : http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2012-2017/14_INT_277_Texte_CE.pdf
- Chavanne, Y. (2016, 2 mars). Thomas Allemann, hotelleriesuisse : “L’h otellerie a tout pour tirer son  pingle du jeu“. *ICT Journal*. R ecup er e sur : <http://www.ictjournal.ch/interviews/2016-10-01/thomas-allemann-hotelleriesuisse-lhotellerie-a-tout-pour-tirer-son-epingle-du>
- Comgom. (2015, 25 mars). Airbnb, roi du co-branding atypique. *Comgom, Tendances publicitaires et digitales*. R ecup er e sur : <http://com-gom.com/2015/03/25/airbnb-roi-du-co-branding-atypique/>
- Courrier international. (2016a, 29 avril). Entre Airbnb et Berlin, c’est fini. *Courrier international*. R ecup er e sur : <http://www.courrierinternational.com/article/voyage-entre-berlin-et-airbnb-cest-fini>

Courrier international. (2016b, 31 mai). Bruxelles prend la défense d'Airbnb, Uber et consorts.

Courrier international. Récupéré sur : <http://www.courrierinternational.com/article/economie-collaborative-bruxelles-prend-la-defense-dairbnb-uber-et-consorts>

De Graffenried, V. (2016, 21 octobre). Airbnb se bat pour sa survie à New York. *Le Temps*.

Récupéré sur : <https://www.letemps.ch/economie/2016/10/21/airbnb-se-bat-survie-new-york>

Dell'Oro, J-L. (2016, 5 février). Pourquoi Airbnb commence (vraiment) à inquiéter les hôtels.

Challenges. Récupéré sur : http://www.challenges.fr/entreprise/tourisme/airbnb-accelere-sur-le-juteux-business-des-voyages-d-affaires_41126

Deloitte. (2015). *L'économie du partage: partager et gagner de l'argent, quelle position pour la Suisse?* Récupéré :

<https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ch/Documents/consumer-business/ch-fr-cb-Leconomie-du-partage-partager-et-gagner-de-largent.pdf>

Diao, C. (2015, 7 juillet). Roskilde Festival, le petit Burning Man du Nord : 4 jours au sein du plus grand festival de Scandinavie. *Novaplanet*. Récupéré sur :

<http://www.novaplanet.com/novamag/47062/on-y-etait-roskilde-festival-le-petit-burning-man-du-nord>

Dutheil, G. (2015, 1 octobre). Airbnb : Paris veut éviter le syndrome de « Barceloneta ». *Le Monde*.

Récupéré sur : http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/10/01/pour-airbnb-paris-vaut-bien-une-taxe_4779202_3234.html

Eckhardt, G., & Bardhi, F. (2015 28 janvier). *The Sharing Economy Isn't About Sharing at all*.

Récupéré sur : <https://hbr.org/2015/01/the-sharing-economy-isnt-about-sharing-at-all>

Edelman, B., Luca, M., & Svirsky, D. (2016, 6 janvier). *Racial Discrimination in the Sharing Economy : Evidence from a Field Experiment*. Récupéré sur :

<http://www.benedelman.org/publications/airbnb-guest-discrimination-2016-09-16.pdf>

- Eisenhammer, S. (2015, 27 mars). Airbnb goes mainstream with Rio Olympic contract. *Reuters*.
Récupéré sur : <http://www.reuters.com/article/us-olympics-airbnb-rio-idUSKBN0MN2HK20150327>
- Eit-Lausanne. (2014, 5 février). *Cours réforme – connaissance de la branche : Hôtellerie – Para-hôtellerie*. Récupéré sur : http://www.eit-lausanne.ch/fr/assets/File/CI_AV_72_Hotellerie_F_2014.pdf
- E-marketing. (2016a). *USP*. Récupéré sur : <http://www.e-marketing.fr/Definitions-Glossaire/USP-243433.htm#LfWdJVwUC6WCaA0T.97>
- E-marketing. (2016b). *Y (génération)*. Récupéré sur : <http://www.e-marketing.fr/Definitions-Glossaire/Y-generation--239012.htm#xOSloBghlVqRevWc.97>
- Feuille des avis officiels - Vaud. (2011). *Nyon / District de Nyon / Alphabet des commune*.
Récupéré sur : https://www.faovd.ch/alphabet/index/commune/53_nyon
- Genet, P. (2016, 13 octobre). Airbnb a des conséquences indéniables sur l'offre locative. *Le Nouvelliste*, p. 5.
- Genois Gagnon, J-M. (2016, 8 février). Un plan d'action contre Airbnb dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. *Le Soleil*. Récupéré sur : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/actualite-economique/201602/08/01-4948595-un-plan-daction-contre-airbnb-dans-le-quartier-saint-jean-baptiste.php>
- Giacalone, R. (2016). *Les conseils d'un Top Host Airbnb pour mieux louer*. Paris : Maxima Laurent du Mesnil éditeur.
- Glaser, D (2016, 7 octobre). Si les Vieilles Charrues voyagent, Paléo tient à son ancrage local. *La Côte*. Récupéré sur : <http://www.lacote.ch/articles/regions/district-de-nyon/si-les-vieilles-charrues-voyagent-paleo-tient-a-son-ancrage-local-587633>
- Grivat, O. (2015, 7 décembre). Vaud, la présidente des hôteliers veut pactiser avec le diable Airbnb. *Bilan*. Récupéré sur : <http://www.bilan.ch/entreprises-plus-de-redaction/vaud-presidente-hoteliers-veut-pactiser-diable-airbnb>
- Grivat, O. (2016, 30 mars). Airbnb oblige les hôtels à s'adapter. *Bilan*, p.22-23

Hôte. (2016). *hôte*. In Larousse: Récupéré sur :

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/h%c3%b4te/40474?q=h%c3%b4te#40384>

Hôtellerie suisse (2016, 26 octobre). *Optimisme prudent des hôteliers pour la saison d'hiver 2016/17*. Récupéré sur :

https://www.hotelleriesuisse.ch/fr/pub/servicenavigation/media/2016/mm_umfrage_hoteliers.htm

Huault-Dupuy, G. (2014, 27 octobre). L'histoire incroyable derrière le succès d'Airbnb.

Boursorama Lifestyle. Récupéré sur : http://lifestyle.boursorama.com/article/l-histoire-incroyable-derriere-le-succes-d-airbnb_a1214/1

Karlsson, L., Kemperman, A. & Dolnicar, S. (in press) May I Sleep in Your Bed? Getting Permission to Book. *Annals of Tourism Research*.

La Côte Nyon Morges Région (2016). *Idéal pour allier affaires et loisirs*. Nyon : auteur.

Lenoir, A. (2014, 12 novembre). Comportement en ligne des voyageurs Airbnb. *Réseau de veille en tourisme, Chaire de tourisme Transat*. Récupéré sur :

<http://veilletourisme.ca/2014/11/12/comportement-en-ligne-des-voyageurs-dairbnb/>

Les Inrocks. (2016b, 2 novembre). Airbnb se lance dans le combat contre les discriminations.

Les Inrocks. Récupéré sur : <http://www.lesinrocks.com/2016/11/news/airbnb-se-lance-combat-contre-discriminations/>

Lobry, C. (2016, 11 janvier). L'e-réputation au cœur de la consommation collaborative.

Webmarketing. Récupéré sur : <http://www.webmarketing-com.com/2016/01/11/44601-reputation-coeur-de-consommation-collaborative>

Louet, S. (2016, 10 mai). En lutte contre Airbnb, Paris pousse à la dénonciation. *L'Obs*.

Récupéré sur : <http://tempsreel.nouvelobs.com/topnews/20160510.REU1052/en-lutte-contre-airbnb-paris-pousse-a-la-denonciation.html>

Mathez De Senger, C. (2016, 14 septembre). Gare aux arnaques sur Airbnb. *Bilan*. p.25

- Morellato, A (2016, 5 août). Paris attend désespérément ses touristes. *France info*. Récupéré sur : http://www.francetvinfo.fr/economie/paris-attend-desesperement-ses-touristes_1721825.html
- Müller, M. (2015, 13 janvier). What makes an event a mega-event? Definitions and sizes, *Leisure Studies*, 34:6, 627-642, DOI:10.1080/02614367.2014.993333
- Nobis, P. (2014, 16 mai). Comprendre l'économie collaborative. *Thot Cursus*. Récupéré sur : <http://cursus.edu/article/22050/comprendre-economie-collaborative/#.WDqXGH1CemM>
- Nyon Région Tourisme. (2015). *Rapport d'activités 2014*. Nyon : Auteur.
- Nyon Région Tourisme. (2016a). *Rapport d'activités 2015*. Nyon : Auteur.
- Nyon Région Tourisme. (2016b). *Nyon, ville des festivals*. Récupéré sur : http://www.nyon-tourisme.ch/fr/a-ne-pas-manquer/nyon_ville_de_festivals
- Observatoire Valaisan du Tourisme. (2014, novembre). *Analyse du phénomène Airbnb en Valais et en Suisse*. Récupéré sur : https://www.touobs.ch/media/12101/airbnb_fr.pdf
- Observatoire Valaisan du Tourisme. (2015, novembre 26). *Airbnb – la croissance se poursuit en Valais et en Suisse*. Récupéré sur : https://www.touobs.ch/media/121910/4ovt_f_airbnb_2015.pdf
- Observatoire Valaisan du Tourisme. (2016, septembre 15). *Une croissance dynamique en Valais et en Suisse*. Récupéré sur : https://www.touobs.ch/media/158265/ovt_f_airbnb_2016_13-sept.pdf
- OCDE (2016), *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2016*, Éditions OCDE, Paris. DOI : <http://dx.doi.org/10.1787/tour-2016-fr>
- Olson, M., & Kemp, S. (2015, mars). *Sharing Economy: An In-Depth Look At Its Evolution & Trajectory Across Industries*. Récupéré sur : <http://collaborativeconomy.com/research/sharing-economy-an-in-depth-look-at-its-evolution-and-trajectory-across-industries/>
- Paléo Arts & Spectacles. (2016a). *Camping et la Pl'Asse*. Récupéré sur : <http://yeah.paleo.ch/fr/page/camping-et-la-plasse>

Paléo Arts & Spectacles. (2016b). *Généralité*. Récupéré sur :

<http://yeah.paleo.ch/fr/page/generalites>

Paléo Arts & Spectacles. (2016c). *Informations touristiques*. Récupéré sur :

<http://yeah.paleo.ch/fr/page/informations-touristiques>

Paléo Arts & Spectacles. (2016d). *Paléo en chiffres*. Récupéré sur :

<http://yeah.paleo.ch/fr/page/paleo-en-chiffres>

Paléo Arts & Spectacles. (2016e). *Philosophie et valeurs*. Récupéré sur :

<http://yeah.paleo.ch/fr/page/philosophie-et-valeurs>

Paléo Arts & Spectacles. (2016f). *Politique environnementale*. Récupéré sur :

<http://yeah.paleo.ch/fr/page/politique-environnementale>

Paléo Arts & Spectacles. (2016g). *Transports en communs*. Récupéré sur :

<http://yeah.paleo.ch/fr/page/transports-en-commun>

Paléo Arts & Spectacles. (2016h). *Un peu d'histoire*. Récupéré sur :

<http://yeah.paleo.ch/fr/page/un-peu-dhistoire>

Paléo-TCS. (2016). *Transports Paléo. Proposés par Juniors Romandie*. Récupéré sur :

<http://www.paleo-tcs.ch/>

Parti indépendant nyonnais. (2010, 22 février). *Motion du Parti Indépendant Nyonnais en faveur d'une auberge de jeunesse à Nyon*. Récupéré sur :

http://www.nyon.ch/multimedia/docs/2010/02/Motion_100222_Ind_auberge_jeunesse.pdf

Radja, I. (2016, 8 mai). Submergées par les touristes, les villes cherchent la parade. *Le Nouvelliste*. p. 3

Regionyon. (2016a). *Le conseil régional en bref*. Récupéré sur :

www.regionyon.ch/organisation/bref/

Regionyon. (2016b). *Liste des communes du district*. Récupéré sur :

<http://www.regionyon.ch/communes/>

Rettino-Parazelli, K. (2016, 14 avril). Airbnb, le cauchemar des inspecteurs ? *Le Devoir*.

Récupéré sur : <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/468093/airbnb-le-cauchemar-des-inspecteurs>

Robert, I., Binninger A-S., Ourahmoune, N. « La consommation collaborative, le versant encore équivoque de l'économie de la fonctionnalité », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 5, n°1 | Février 2014, mis en ligne le 04 février 2014, consulté le 3 octobre 2016. URL : <http://developpementdurable.revues.org/10222> ; DOI : [10.4000/developpementdurable.10222](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.10222)

Roskilde Festival. (2016). *About Roskilde Festival*. Récupéré sur : <http://www.roskilde-festival.dk/more/about-roskilde-festival>

Ruiz, G. (2016, 21 janvier). AirBnB : enquête sur son fabuleux succès en Suisse. *L'Hebdo*.

Récupéré sur : <http://www.hebdo.ch/hebdo/cadrages/detail/airbnb-enqu%C3%AAte-sur-son-fabuleux-succ%C3%A8s-en-suisse>

Sarazin, B. (2012, 3 octobre). Innovation de rupture, définition. *Le Blog de l'innovation de rupture*. Récupéré sur : <http://benoitsarazin.com/francais/2012/10/innovation-de-rupture-d%C3%A9finition.html>

Sassoon, G. (2015, 4 décembre). Les logeurs Airbnb priés de passer à la caisse. *24 Heures*.

Récupéré sur : <http://www.24heures.ch/vaud-regions/chasse-taxe-hotes-airbnb/story/23922633>

Schürch, M. (2016a, 2 février). Nyon croît trop vite et veut calmer le jeu. *Tribune de Genève*.

Récupéré sur : <http://www.tdg.ch/geneve/grand-geneve/Nyon-croit-trop-vite-et-veut-calmer--le-jeu/story/24677389>

Schürch, M. (2016b, 7 octobre). Un quartier emblématique de la politique nyonnaise sort de

terre. *24 Heures*. Récupéré sur : <http://www.24heures.ch/vaud-regions/la-cote/quartier-emblematisque-politique-nyonnaise-sort-terre/story/14820737>

- Serafini, T. (2015, 25 février). Airbnb, les effets pervers d'un monde appart'. *Libération*.
Récupéré sur : <http://www.liberation.fr/societe/2015/02/25/airbnb-les-effets-pervers-d-un-monde-appart- 1209947>
- The Webby Awards. (2014). *Honoring the best of the internet*. Récupéré sur :
<http://webbyawards.com/winners/2014/>
- Therrien, L. (2016, 3 août). *Airbnb aurait plus d'effets positifs que négatifs*. [Audio Podcast].
Récupéré sur : <http://ici.radio-canada.ca/regions/Montreal/2016/08/02/005-airbnb-hotels-effets-positifs.shtml>
- Tussyadiah, P. & Pesonen, J. (2015, 12 octobre). Impacts of Peer-to-Peer Accomodations Use on Travel Patterns. *Journal of travel research*. Récupéré sur :
<http://www.ahresp.com/files/filemanager/COMUNICACAO/Imagens/Quality/Journal%20of%20Travel%20Research-2015.pdf>
- Van der Wagen, L., & White, L. (2010) *Events management for tourism, culttural, business and sporting events*. French Forest: Pearson Australia.
- Villot, M. (2014, 9 mai). Airbnb, l'hébergement à la carte. Récupéré sur :
<http://www.museedeslettres.fr/airbnb-lhebergement-la-carte/>
- Viot, P. (2013). *Le territoire sécurisé des grandes manifestations contemporaines*. (Thèse de Doctorat, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne). Récupéré sur :
https://infoscience.epfl.ch/record/186847/files/EPFL_TH5762.pdf
- Visseyrias, M. (2016, 31 mars). La mairie de Paris et Airbnb s'allient pour mieux encadrer la location d'appartements. *Le Figaro*. Récupéré sur :
http://immobilier.lefigaro.fr/article/la-mairie-de-paris-et-airbnb-s-allient-pour-mieux-encadrer-la-location-d-appartements_7ddab480-f72a-11e5-ba82-c9dff715e43/

Annexe I : Motion en faveur de l'auberge de jeunesse

Motion du Parti Indépendant Nyonnais en faveur d'une auberge de jeunesse à Nyon

Le récent rapport de la commission chargée d'étudier le rapport municipal no 120 à fait apparaître que l'envie d'une auberge de jeunesse n'avait pas disparu avec l'usure du temps.

Les endroits sympathiques mais non rentables à Nyon disparaissent les uns après les autres au profit d'installations de prestige ou de meilleur rapport, laissant petit à petit la ville se transformer en un espace rationalisé, fonctionnel, sans fantaisie, où la place concédée aux loisirs et à la détente est de plus en plus oubliée.

Il n'est que de citer le camping vendu à l'UEFA contre promesse, non encore honorée de la Municipalité, d'en créer un autre ailleurs, les petits jardins sacrifiés pour permettre l'installation du siège de Générali, le parc Niedermeyer un instant en grand danger de disparition et sauvé in extremis par un référendum, pour se rendre compte de l'élagage régulier de ces espaces « non rentables ».

Certes les besoins sont grands et les terrains constructibles ne sont pas légion, les réalisations citées en exemple ne sont pas remises en cause, elles participent au rayonnement de notre cité, les accueillir est un bon choix. Cependant la perte d'un espace dédié aux loisirs et à la détente est chaque fois ressentie comme un dommage par ceux qui en sont soudainement privés.

Il apparaît à l'évidence qu'un camping ne sera pas créé à Nyon faute de terrain, il en va de même pour le mini-golf. En revanche les besoins pour une auberge de jeunesse sont bien réels et des solutions existent en ville à moyen terme. Il est possible d'installer une auberge de jeunesse dans un bâtiment existant, la commune peut en confier la gestion à un organisme spécialisé dans ce genre d'activité.

Nyon manque de chambres d'hôtel pour le tourisme d'affaires mais pas seulement, il existe une classe de voyageurs jeunes, disposant de moins de moyens qui peuvent découvrir notre région, s'ils sont bien accueillis, gageons qu'ils reviendront au fil des ans et de leur progression sociale. Il n'existe pas d'auberge de jeunesse entre Lausanne et Genève, celle de St-Cergue ayant disparu depuis un certain temps. Du point de vue touristique c'est une offre supplémentaire pour Nyon qui disposera ainsi de plus de chambres pour recevoir ses différents hôtes.

Rappelons enfin qu'une motion de la Madame la Conseillère Denise Fonjallaz demandant la création d'un hôtel Back Packer est toujours pendante et sans réponse à ce jour.

Plusieurs pistes sont à examiner avec attention pour ces prochaines années :

- Dans la perspective de la vente de la Maison de Bourgogne, de la construction d'un bâtiment au terrain de sable avec des appartements protégés, le déménagement de Bel Automne pourrait être envisagé et l'installation d'une auberge de jeunesse en ses murs serait alors possible.
- Le quartier du Martinet, l'Espasse, le terrain à côté du Mc Donalds en Gravette sont d'autres possibilités.
- L'école d'ingénieurs de Changins cherche à construire un bâtiment pour y loger ses étudiants, elle a le financement mais pas de terrain, un partenariat pourrait être envisagé.
- Il est possible, en valorisant le PQ Tattes-d'Oie qui date des années soixante, que l'on puisse construire un bâtiment permettant d'abriter des logements et une auberge de jeunesse.

Nous demandons à la Municipalité :

- D'entreprendre les démarches auprès des différentes associations et fondations s'occupant de la gestion d'auberges de jeunesse pour connaître leurs besoins et leurs modes opératoires.
- De réfléchir à la localisation d'une auberge de jeunesse en ville ou en périphérie, près des transports publics.
- D'étudier tout les lieux possibles et de donner rapport au Conseil sur la faisabilité des projets.
- De rechercher activement des partenariats publics-privés et mettre tout en oeuvre pour permettre l'installation d'une auberge de jeunesse à Nyon dans un proche avenir.

Nyon, le 22 février 2010

Parti indépendant nyonnais

Jacky Colomb
Pierre Girard
Robert Jenefsky
Doris Uldry
René Wenger

Parti indépendant nyonnais. (2010, 22 février). Motion du Parti Indépendant Nyonnais en faveur d'une auberge de jeunesse à Nyon. Récupéré sur : http://www.nyon.ch/multimedia/docs/2010/02/Motion_100222_Ind_auberge_jeunesse.pdf

Annexe II : Résumé des entretiens

Le tableau ci-dessous résume l'avis des parties prenantes du tourisme nyonnais interrogées à propos d'Airbnb :

	Avis sur Airbnb	Opportunité ou menace	Mesures à mettre en place
<p>Didier Miéville, Directeur de Nyon Région Tourisme Entretien Réalisé le 30.09.2016</p>	<p>Airbnb est une réalité avec laquelle la ville et les hôteliers doivent composer.</p> <p>Le principal reproche émis est que la plateforme échappe aux lois, par rapport aux hôteliers notamment. Le règlement de la taxe de séjour doit absolument être résolu ; NRT a besoin de percevoir cet argent, pour le bien du tourisme nyonnais.</p> <p>Un pointage effectué à l'automne 2015 a déterminé que 80 à 100 objets été présents sur la plateforme pour le district. Ces chiffres sont donc relativement modestes ; Nyon étant une petite ville, le marché est moins porteur qu'ailleurs. Le phénomène</p>	<p>Actuellement, Airbnb n'est pas une menace. Toutefois, si son activité ne se régularise pas, cela posera forcément problème à un moment donné.</p> <p>Airbnb peut-être un canal de vente supplémentaire et permettre ainsi d'attirer des touristes à Nyon, de ce point de vue-là elle représente une opportunité indéniable.</p>	<p>L'envoi des courriers envoyés en octobre 2015 (annexes VIII et IX) pourrait être à nouveau effectués.</p> <p>Le système de perception de la taxe de séjour doit impérativement être simplifié et informatisé.</p>

	<p>doit y être relativisé, lesAirbnb « purs », qui ne sont pas déclarés et dont les propriétaires en font un business sont très rares.</p> <p>Son implantation n'est pas comparable à de nombreuses villes européennes, et même à Lausanne ou Genève. Toutefois il faut agir avant que la situation devienne ingérable.</p>		
--	---	--	--

<p>Marion Deblue Sanchez</p> <p>Directrice de l'hôtel des Alpes</p> <p>Entretien réalisé le 03.10.2016</p>	<p>L'unique problème souligné est le fait que la plateforme échappe à de nombreuses obligations, telles que les normes de sécurité, d'hygiène et le règlement de la taxe de séjour. De plus, Airbnb devrait également être soumis à des « contrôles surprises », concernant l'hygiène et la sécurisé.</p> <p>Airbnb est un « hôtel sans étoile », et devrait ainsi avoir les mêmes clauses et paramètres.</p> <p>Si les clients cherchent à loger en appartement, à être comme chez eux, cette offre est idéale pour eux. C'est donc une clientèle différente qui choisira cette plateforme.</p>	<p>Airbnb n'est absolument pas considéré comme une menace. L'hôtel des Alpes se situe au centre de Nyon, à côté de la gare et accueille une clientèle fidèle.</p> <p>Depuis l'arrivée de la plateforme à Nyon, aucune constatation de baisse de fréquentation de l'établissement n'a été ressentie. Le développement possible de la plateforme n'est pas une crainte pour l'hôtel des Alpes, qui accueille une clientèle fidèle et connaît les attentes et les besoins de celle-ci.</p> <p>Pour les événements, tels que le Paléo, Airbnb peut être une possibilité d'élargir l'offre d'hébergement présente qui est insuffisante. Airbnb est un nouveau moyen de se loger et ne concurrence pas les hôteliers</p>	<p>Les courriers envoyés par NRT ont été extrêmement bien perçus. L'idée de les réitérer peut être intéressante.</p> <p>Il faut absolument que la taxe de séjour soit également demandée aux Airbnb, des mesures doivent être mises en place en ce sens.</p> <p>L'hôtel n'a pour l'instant pas besoin de mettre en place des mesures ou de modifier sa façon de faire. Tous ont à cœur de rester innovants et attractifs, quel que soit le développement d'Airbnb.</p>
--	--	--	--

<p>Marina Ostinelli</p> <p>Directrice générale adjointe du Base Nyon.</p> <p>Avis récolté le 04.10.2016 par e-mail</p>	<p>Le Base Nyon, qui propose des appartements équipés d'une cuisine, est proche du modèle Airbnb. Toutefois, les clients n'ont pas la sécurité et ne retrouvent pas la cohérence de la marque avec des logements Airbnb.</p> <p>Certaines obligations qui incombent les hôteliers doivent être exigées des loueurs Airbnb également. Notamment en ce qui concerne la taxe de séjour, la déclaration de la TVA et les conditions d'annulation.</p> <p>Le Base Nyon est ouvert depuis une année et ne peut constater une modification de fréquentation depuis l'arrivée d'Airbnb.</p>	<p>Airbnb est vue comme une opportunité, qui permet d'éduquer le client à se rendre compte qu'avoir la flexibilité d'une cuisine dans son logement est important.</p> <p>Airbnb offre plus de flexibilité, mais moins de sécurité, et ne représente ainsi pas de menace. De plus, l'accueil est moins personnalisé dans ce type de logement ; dans un hôtel, une personne est présente à l'arrivée du client, ce qui n'est pas forcément le cas pour un Airbnb, où la clé peut être transmise par un autre moyen.</p> <p>Airbnb permet de mettre à disposition de nombreux biens, en comparaison au marché hôtelier qui parfois présente une offre limitée pour une clientèle de long séjour notamment, ce qui est une opportunité pour la destination.</p>	<p>Les courriers envoyés par NRT ont été extrêmement bien perçus. L'idée de les réitérer peut être intéressante, cela permettrait de mettre tout le monde au même niveau.</p> <p>D'autres mesures ne sont pas évoquées.</p>
--	---	---	---

<p>Christophe De Curtins</p> <p>Directeur de l'Hostellerie du XVIème siècle</p> <p>Entretien réalisé le 06.10.2016</p>	<p>Airbnb est une offre intéressante, pour une clientèle qui recherche le contact privilégié avec des locaux. Tout le monde n'a pas cette envie, les clients de l'hostellerie notamment, étant des clients majoritairement d'affaires, ont parfois juste envie de rejoindre leur chambre. Pour eux qui ont envie d'échanger, de discuter, le personnel est à disposition également.</p> <p>Il est intéressant d'avoir une palette d'offre variée, Airbnb peut donc satisfaire une clientèle qui ne recherche pas forcément les services hôteliers et la sécurité et le confort qui en découlent.</p> <p>Concernant l'avenir, les services hôteliers ne devraient pas changer, de même que la clientèle appréciant cela. Toutefois, les obligations et normes devront être les mêmes pour tous.</p>	<p>Airbnb n'est absolument pas perçue comme une menace. C'est un nouveau marché disponible qui permet d'attirer une nouvelle clientèle et qui peut donc être une opportunité pour Nyon. C'est une offre totalement différente de l'offre hôtelière et ne peut ainsi pas représenter de menace.</p> <p>De plus, à Nyon il y a un rapport privilégié avec la clientèle, qui est fidèle.</p>	<p>Les courriers envoyés par NRT ont été extrêmement bien perçus. L'idée de les réitérer peut être intéressante.</p> <p>Aucune autre mesure nécessaire n'est évoquée</p>
--	--	---	--

<p>Silvia Tracchia Directrice de l'hôtel Réal Entretien réalisé le 06.10.2016</p>	<p>Airbnb peut permettre de dynamiser la région et d'amener une clientèle nouvelle. Toutefois, Airbnb devient corporate et son utilisation est moins « romantique » que ce qu'elle mettait en avant au départ. Le côté « chez l'habitant » se perd de plus en plus. Le phénomène dépasse tout le monde, y compris les hôteliers, notamment par ses côtés légaux ; les hôtels doivent répondre à de nombreux critères et obligations, pour avoir une réputation qui s'accorde avec l'établissement, alors qu'Airbnb échappe à tout cela.</p> <p>Aucune baisse de fréquentation n'a été constatée à l'hôtel Réal depuis l'explosion d'Airbnb. Le fait que Nyon soit encore épargnée et surtout que cet hôtel familial attire une clientèle particulièrement fidèle sont deux des explications principales à ce constat.</p>	<p>Airbnb n'est pas considérée comme une menace ; les hôtels doivent accepter sa présence, vivre avec et ne peuvent, et ne veulent, de toute façon pas essayer de lutter contre.</p> <p>Airbnb permet de répondre à une demande d'hébergement présente.</p> <p>Airbnb est décrite comme « une aventure », alors que l'hôtellerie est une garantie. Si une partie de la clientèle est attirée par l'aventure, une autre sera toujours plus attirée par le côté « confort et sécurité » offert par les hébergements traditionnels.</p>	<p>Les courriers envoyés par NRT ont été extrêmement bien perçus. L'idée de les réitérer peut être intéressante. D'autant plus qu'il est important de travailler avec Airbnb, qui permet d'apporter du dynamisme à la région.</p> <p>Il faut absolument ajuster les pratiques d'Airbnb au niveau légal. Une régulation pourrait venir de la RH, l'association des hôteliers romands, ou même du Conseil fédéral.</p>
---	---	--	--

<p>Andreas Kappeler Directeur du Nyon Hostel Et Représentant des Swiss Hostels pour la Romandie Entretien réalisé le 19.10.2016</p>	<p>Airbnb est une thématique actuelle et complexe ; on ne sait pas vraiment comment la classer, ni ce qui peut être fait au niveau législatif pour régulariser sa pratique.</p> <p>Au vu de toutes les polémiques émises partout dans le monde à son propos, sa situation devrait bientôt être régulée. En Suisse elle n'est pas encore particulièrement décriée mais des mesures doivent être mises en place concernant sa législation.</p>	<p>Airbnb est une opportunité. C'est une OTA⁹, ainsi un canal de distribution pour les Swiss Hostels en général, et donc pour le Nyon Hostel également. Utiliser Airbnb comme canal est un moyen de travailler avec la plateforme, de l'utiliser intelligemment. C'est un outil présent, il faut donc penser en tant que commerçant et profiter de chaque nouveau créneau qui peut permettre de vendre des prestations et d'accueillir des clients. Nyon est privilégiée et peut voir Airbnb comme une offre complémentaire et non comme une menace pour les hôteliers.</p> <p>Airbnb est une nouvelle offre d'hébergement, différente des logements traditionnels. Elle permet à</p>	<p>Les courriers envoyés par NRT ont été extrêmement bien perçus. L'idée de les réitérer peut être intéressante. Les taxes permettent également d'enregistrer le nombre de nuitées, ce qui est très important pour les statistiques.</p> <p>Des solutions pourraient être amenées par les cantons ; l'exploitation hôtelière est gérée par les cantons, Airbnb pourrait l'être également.</p> <p>Les Bed&Breakfast possèdent des législations particulières, Airbnb devrait ainsi également en avoir.</p> <p>L'état et la ville de Nyon ont besoin de l'argent qu'ils peuvent percevoir grâce au règlement de la taxe de séjour ; il faut ainsi impérativement que des</p>
---	--	--	--

⁹ OTA pour Online Travel Agency (tendancehotellerie, 2016)

		<p>des clients de trouver une possibilité de logement dans une ville dans laquelle ils ne seraient peut-être jamais venus</p> <p>Il ne la voit pas comme une menace, d'autant plus qu'en vendant certaines de ses chambres à 35.-, son établissement présente un prix inférieur à la plupart des logements présents sur la plateforme collaborative.</p>	<p>mesures soient mises en place afin de pouvoir l'encaisser auprès des hôtes Airbnb.</p>
--	--	--	---

<p>Daniel Rossellat Président du Paléo Festival et syndic de Nyon Entretien réalisé le 04.11.2016</p>	<p>Airbnb est une offre d'hébergement complémentaire, bienvenue dans un certains nombres de situations, notamment lors de grands événements organisés, tels que Paléo. La capacité hôtelière de Nyon est trop faible par rapport à la demande, notamment en période de festivals.</p>	<p>Airbnb n'est pas une menace. Il ne faut surtout pas la voir comme ceci, et encore moins essayer de lutter contre, il faut la régulariser et travailler avec. C'est une opportunité d'élargir une offre d'hébergements trop faible présente à Nyon</p>	<p>Un règlement concernant la perception de la taxe de séjour doit être mis en place, étant donné que c'est un moyen nécessaire à l'office du tourisme pour faire ensuite ses prestations. Un cadre légal devrait être dicté au niveau fédéral, puis l'application devrait se faire au niveau communal, ou régional. La Confédération pourrait notamment exiger d'Airbnb qu'elle perçoive directement la taxe de séjour, dès qu'un client réserve son séjour. À Nyon, le système de règlement de la taxe de séjour doit absolument être simplifié et modernisé. Il faudra faire en sorte de simplifier l'administration hôtelière, et même la vie des hôteliers en général, et compliquer celle des loueurs d'Airbnb, afin que les deux parties jouent sur un pied d'égalité.</p>
--	---	---	---

Annexe III : Enquête quantitative



Hes·SO VALAIS WALLIS
Haute Ecole de Gestion & Tourisme
Hochschule für Wirtschaft & Tourismus

Dans le cadre de mon travail de Bachelor, j'analyse la situation hôtelière et para-hôtelière de la ville de Nyon, ainsi que les conséquences de nouvelles formes d'hébergement telles qu'Airbnb pour la région. Les conséquences pour le Paléo Festival seront également détaillées.

Ce questionnaire me permettra de connaître les habitudes des différentes personnes participant au Paléo Festival de Nyon en matière d'hébergement, et de déterminer si les offres proposées sont suffisantes ou non.

D'ores et déjà, un immense merci pour votre collaboration!
Marina Cotter

Lorsque vous vous rendez au Paléo Festival de Nyon, vous y restez :

<input type="radio"/> Une soirée	<input type="radio"/> Toute la semaine
<input type="radio"/> Plusieurs soirs	

Vous vous y rendez en tant que :

<input type="radio"/> Festivalier	<input type="radio"/> Tenancier de stand
<input type="radio"/> Bénévole	<input type="radio"/> Autre accréditation
<input type="radio"/> Membre du bureau permanent du Paléo	

Dormez-vous à Nyon ou dans les environs durant le Festival? :

<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
---------------------------	---------------------------

Pour vous, le camping Paléo est une possibilité d'hébergement :

indissociable du festival, qui fait partie de la beauté de celui-ci.

gratuite qui permet de faire des rencontres.

qui permet de ne pas devoir venir en voiture.

qui complète l'offre hôtelière et para hôtelière.

que vous évitez.

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	▼

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	▼

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	▼

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	▼

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	▼

Pour vous, loger dans un hôtel de la région durant le festival est une possibilité qui :

permet de dormir dans un endroit calme et sécurisé.

n'est pas envisagée car la capacité hôtelière n'est pas suffisante.

n'est pas envisagée étant donné les prix trop élevés affichés.

n'est pas envisagée étant donné la possibilité de loger gratuitement au camping.

n'est pas envisagée étant donné que l'offre des transports publics, ou la possibilité de venir en voiture, vous permet de rentrer chez vous.

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	▼

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	▼

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	▼

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	▼

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	▼

Pour vous, la possibilité de loger dans un hébergement Airbnb pendant le festival est une offre :

complémentaire à l'offre hôtelière ou au camping, qui permet de trouver facilement un logement.

qui vous permet de mieux vivre l'expérience Nyon et Paléo, en étant en contact avec une personne de la région.

qui n'est pas envisagée car en Suisse cette offre est trop chère.

qui n'est pas envisagée car vous avez la possibilité de rentrer chez vous.

qui n'est pas envisagée car le camping du festival répond à vos besoins et attentes.

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	v

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	v

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	v

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	v

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	v

L'économie collaborative, et plus particulièrement la plateforme Airbnb, est pour vous une possibilité :

d'économiser sur l'hébergement et de pouvoir dépenser plus en activités ou dans les commerces de la région.

qui permet de vivre une expérience unique et personnalisée, grâce aux personnes locales rencontrées via cette plateforme.

utilisée lors de séjours à l'étranger, mais encore jamais utilisée en Suisse.

non envisagée car le service offert par les hôteliers est important pour vous.

non envisagée car le fait que cette plateforme échappe à plusieurs obligations et réglementations vous dérange.

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	v

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	v

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	v

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	v

Tout à fait d'accord	^
D'accord	
Sans avis	
Pas d'accord	
Pas du tout d'accord	v

Marina Cotter

Enfin, où prévoyez-vous loger lors de la prochaine édition du Festival à laquelle vous allez participer? :

- Chez vous
- Chez des connaissances
- Au camping du Festival
- Dans la nouvelle auberge de jeunesse
- Dans un hôtel de la région
- Dans un appartement ou une chambre mis en location sur internet
- Dans un appartement ou une chambre mis en location sur Airbnb
- Autre

Vous êtes :

- Une femme
- Un homme

Âge :

- 16 - 25 ans
- 26 - 35 ans
- 36 - 45 ans
- 46 - 55 ans
- 56 - 65 ans
- Plus de 65 ans

Profession :

- Etudiant
- Apprenti, stagiaire
- Employé
- Indépendant
- Cadre
- Retraité
- Autre

Pays de résidence :

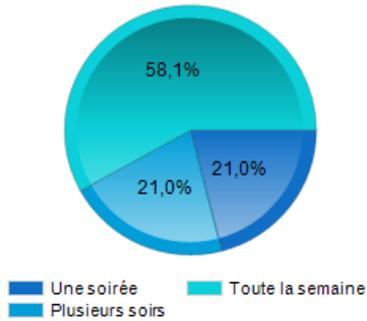
- Suisse
- France
- FR
- GE
- JU
- NE
- Autre
- VD
- VS
- Autre

Source : données de l'auteure, sondage réalisé sur la plateforme Sphinx

Annexe IV: Résultats de l'enquête quantitative

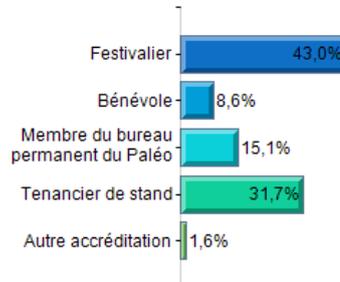
1. Lorsque vous vous rendez au Paléo Festival de Nyon, vous y restez :

Taux de réponse : 100,0%



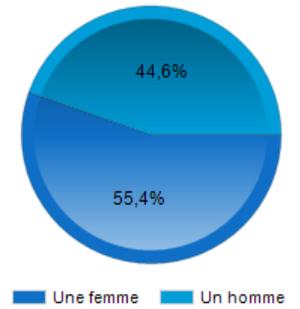
39. Vous vous y rendez en tant que :

Taux de réponse : 100,0%



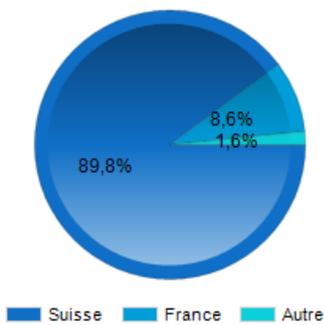
56. Vous êtes :

Taux de réponse : 100,0%



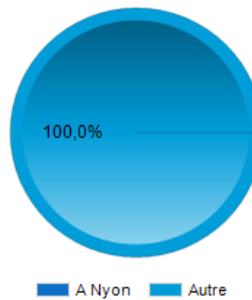
60. Pays de résidence :

Taux de réponse : 100,0%



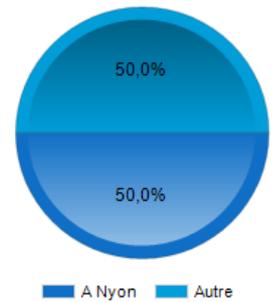
45. Si oui logement loué par une agence

Taux de réponse : 100,0%



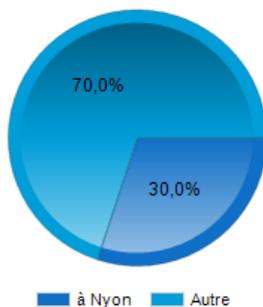
47. Si oui logement Airbnb

Taux de réponse : 100,0%



43. si oui hôtel ou auberge

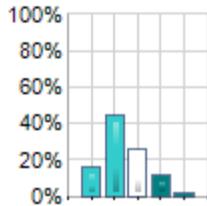
Taux de réponse : 100,0%



L'économie collaborative, et plus particulièrement la plateforme Airbnb, est pour vous une possibilité :

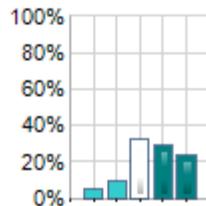
d'économiser sur l'hébergement et de pouvoir dépenser plus en activités ou dans les commerces de la région.

Taux de réponse : **100,0%**



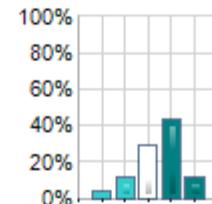
non envisagée car le fait que cette plateforme échappe à plusieurs obligations et réglementations vous dérange.

Taux de réponse : **100,0%**



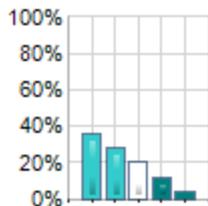
non envisagée car le service offert par les hôteliers est important pour vous.

Taux de réponse : **100,0%**



utilisée lors de séjours à l'étranger, mais encore jamais utilisée en Suisse.

Taux de réponse : **100,0%**



Légendes : Modalités dans leur ordre d'apparition

Tout à fait d'accord ; D'accord ; Sans avis ; Pas d'accord ; Pas du tout d'accord ; Pas d'accord du tout ; Plutôt pas d'accord ; Plutôt d'accord

Source : données de l'auteure, sondage réalisé sur Sphinx

Annexe V : Le Pass La Côte, Région de Nyon

<p>le pass La Côte</p>  <p>Région de Nyon www.nyon-tourisme.ch</p>	<p>OÙ?</p> <p>RÉGION NYON</p>  <p>GENÈVE</p> <p>ST-GEORGE LE VAUD ST-CERGUE GINGINS NYON COPPET MIES</p> <p>MONT-SUR-ROLLE ROLLE MORGES LAUSANNE</p> <p>LAC LÉMAN</p> <p> CHEF-LIEU, MUSÉE(S), CHÂTEAU VILLE / VILLAGE, MUSÉE(S), CHÂTEAU VILLE / VILLAGE, MUSÉE(S) </p>	<p>hôtel</p> <p>Validité jusqu'au _____</p> <p>Nom(s) de famille _____</p> <p>Prénom(s) _____</p> <p>Nombre de personnes _____</p> <p>TIMBRE + SIGNATURE HÔTEL</p> <p>VALABLE SUR TOUTES LES ACTIVITÉS DU PASS DANS LES RÉGIONS DE NYON ET MORGES</p>	<p>plus d'info</p>  <p>info@nrt.ch ou www.lacote-tourisme.ch www.lacote-pass.ch</p>	
<p>20%</p>  <p>Réduction sur les croisières CGN</p> <p>Départ : Morges, Saint-Prex, Rolle, Coppet et Nyon Non valable sur le trajet Nyon-Yvoire, les croisières à tarifs promotionnels et Events. Vente : guichet de Nyon ou à bord www.cgn.ch Info : +41 (0)900 929 929 (0,50 CHF/min.)</p>	<p>15%</p>  <p>Rabais sur l'entrée au Jardin des 5 Sens</p> <p>Possibilité de billets combinés avec le bateau, en vente aux guichets CGN.</p> <p>Rue du Lac 74 Yvoire France www.jardin5sens.net T +33 (0)4 50 72 88 80</p>	<p>10%</p>  <p>Rabais sur le vol « découverte » avec les Ballons du Léman</p> <p>Rolle www.ballons-du-leman.ch T +41 (0)22 510 25 55</p>	<p>10%</p>  <p>La Garenne ~10% de rabais*</p> <p>*tarifs groupes pour les titulaires du Pass.</p> <p>Rte du Bois-Laurent 1 Le Vaud www.lagarenne.ch T +41 (0)22 366 11 14</p>	<p>66%</p>  <p>Pass Musées de la Région de Nyon CHF 12.- (valeur: ~ CHF 40.-)</p> <p>Vente aux 9 musées et à l'Office du Tourisme de Nyon Avenue Viollier 8 Nyon www.nyon-tourisme.ch T +41 (0)22 365 66 00</p>
<p>20%</p>  <p>Evazion Bateaux Rabais sur la location de stand up paddle ou pédalos</p> <p>Quai Niedermeyer Nyon www.nyonbateaux.ch T +41 (0)79 613 86 96</p>	<p>rabais 5.-</p>  <p>SB Nature Parc Accrobranche</p> <p>Rte du Marchairuz Saint-George Infos et réservations : www.sbsport.ch sbnatureparc@sbsport.ch T +41 (0)22 354 88 50</p>	<p>rabais 5.-</p>  <p>Train + Balade + Fondue = CHF 30.- au lieu de CHF 35.-</p> <p>Vente uniquement à l'Office du Tourisme de Nyon Avenue Viollier 8 Nyon www.nyon-tourisme.ch T +41 (0)22 365 66 00</p>	<p>offre le pass</p>  <p>Wine Tasting 6 verres pour CHF 15.- chez de nombreux vigneron sur La Côte (Nyon, Mont s/Rolle, Luins, Vinzel, etc).</p> <p>www.vinsdelacote.ch/wine-tasting</p>	<p>30%</p>  <p>TPN 10 billets pour CHF 20.- au lieu de CHF 30.-</p> <p>Vente à l'Office du Tourisme et à la gare de Nyon www.nyon-tourisme.ch T +41 (0)22 365 66 00</p>

Source : Nyon Région Tourisme

Annexe VI : Les Hébergements touristiques nyonnais



HOTELS

<u>Nom de l'établissement</u>	<u>Classif.</u>	<u>Lieu</u>	<u>Lits</u>	<u>Chambres</u>	<u>Prix single</u>
Auberge de l'Union à Arzier	3	Arzier	14	8	140-190
Auberge de l'Ecu Vaudois (Begnins)	3	Begnins	10	5	130-140
Château de Bossey	(2-4)	Bogis-Bossey	146	90	89-139
Auberge Communale à Bogis-Bossey	(3-4)	Bogis-Bossey	4	2	120-140
La Clé d'or, Bursinel	(3-4)	Bursinel	12	8	120
L'Union, Bursins	3	Bursins	6	3	70
Château Le Rosey	(4+)	Bursins	8	4	n.a.
Best Western Chavannes	3	Chavannes	236	173	80-120
Château de Bonmont	4	Chésereux	36	18	290
Auberge de la Réunion à Coinsins	3	Coinsins	33	16	140
"Guillaume Tell" à Commugny	2	Commugny	20	11	75
Motel le Léman à Commugny	3	Commugny	24	12	112-130
Auberge Au Bœuf Rouge	3	Crassier	6	4	143
Auberge de l'étoile Duillier	3	Duillier	30	17	110
Auberge de Dully	3	Dully	12	6	120
Auberge "Aux Balances" (Founex)	3	Founex	21	10	113
Auberge de Gilly	3	Gilly	20	9	140
Hôtel de la Plage à Gland	3	Gland	18	11	90
Hôtel Le Glanis	3+	Gland	40	24	150
Le petit Moulin (Grens)	3	Grens	48	22	74-128
Hôtel A rbez Franco Suisse	2	La Cure	20	10	80-100
Auberge de l'Etoile La Rippe	3	La Rippe	7	4	70-90
Auberge de La Charmue Le Vaud	3	Le Vaud	12	6	85
Hôtel de La Couronne à Mies	3	Mies	20	12	n.a.
Beau Rivage - en rénovation	4	Nyon	83	50	n.a.
Le Rive	4	Nyon	54	29	198-258
BASE Nyon	n.a.	Nyon	104	52	245
Le Real	4	Nyon	70	30	210-280
Les Alpes	3	Nyon	85	53	170
Ambassador	3+	Nyon	18	18	200-240
L'Ange	3	Nyon	14	14	125-180
Hôtellerie XVIIe	3	Nyon	38	19	90-140
Youth Hostel - open 2017	3	Nyon	128	25	87
Relais de l'aérodrome	3	Prangins	20	14	110
La Barca rolle	4+	Prangins	78	39	189-290
Auberge Communale de Prangins	(3-4)	Prangins	14	9	130-200
Hostellerie du Château	3	Rolle	34	16	145-180
Hôtel de la Poste	3	St-Cergue	18	7	80
La Givrine	2	St-Cergue	28	15	65
Hôtel Le Point du Jour (St-Cergue)	2	St-Cergue	12	6	80
Auberge au Lion d'Or (Tannay)	3	Tannay	10	6	n.a.
Hôtel restaurant La Croix Verte	3	Vich	20	10	135-150
TOTAL HOTELS (capacité)			1631	897	

**B&B - chambres d'hôtes - appartements****Chambres**

<u>Nom du loueur</u>	<u>Classif.</u>	<u>Lieu</u>	<u>Lits</u>	<u>Chambres</u>	<u>Prix single</u>
Tramaux Esther		Bugnau-s-Rolle	2	1	400
Beauregard - Dufour Florence	A***s	Bugnau-s-Rolle	4	2	105
Clos de Cornaux - Meylan		Bursins	8	4	90
Kipfer Sylvaine	BnB-4*	Chésereux	2	1	70
Ducret Jane-Marie	A**s	Crassier	4	2	35
Graf Gisela/Rémond	BnB-3*	Crassier	2	1	70
Tripet Marlène	A****s/BnB	Duillier	2	1	140
La Musardièrre - Brunner	A****/BnB	Essertines-s-Rolle	10	5	180
La Cour Pavée Indermühle	BnB	Genolier	6	3	160
Annen Claude		Gilly	5	1	70
Verveine et Romarin - Bihl	A****s	Mont-sur-Rolle	2	1	135
Leipold Déolinda	A****s	Mont-sur-Rolle	3	1	150
Domaine de Bois-Bougy Baumgartner	BnB-3*	Nyon	8	4	60-140
La Chaumièrre Baumgartner V.	BnB-3*	Nyon	4	2	60
Bussy Claudine		Nyon	2	1	60
Le Courtil	BnB - 3*	Rolle	75	25	95
Breit-Aebi Josette		Rolle	8	4	60
Viatte Iva	A***s	St-Cergue	2	2	60
Quand on voyage Piguet Laurence	A***s	St-Cergue	7	2	70
Thalmann Regina	BnB-3*	St-Cergue	4	2	65
Maréchal Isabelle	A**s	Tartegnin	2	1	80
TOTAL B&B-chambres (capacité)			162	66	

Appartements-studio-chalets

<u>Nom de l'établissement</u>	<u>Classif.</u>	<u>Lieu</u>	<u>Lits</u>	<u>Nbre pièces</u>	<u>Prix par sem.</u>
Tomisawa Sacra		Bassins	9	6	800
Maggioli Giuseppe	BnB	Borex	4	3	1400
Beauregard - Dufour Florence		Bugnau-s-Rolle	4	2	650
Clos de Cornaux - Meylan		Bursins	2	1	700
Anliker Ursula		Cheseaux-Dessus	3	2,5	600
Young Françoise	A***	Duillier	4	3,5	800
Tille Marie-Louise		Essertines s. Rolle	5	3	400
La Musardièrre - Brunner	A****/BnB	Essertines-s-Rolle	4	2	700
La Vis senche Dufour		Gilly	6	3	700
Meier Eva	A***	Givrins	4	1	800
Reddani Mireille	A****	Gland	2	2,5	840
Reddani Mireille	A****	Nyon	2	1	1050
Breit-Aebi Josette		Rolle	4	3	850
Les Pralies - Busby Robert	A***	St-Cergue	3	2	900
Ott David/Julian		St-Cergue	4	2	700
Govaerts Olivier		St-Cergue	4	2	1000
Cumo Mirjam	A**s	St-George	5	3	600
TOTAL Appartements- chalets-studios (capacités)			69		

Annexe VII : Motion de la Fédération Suisse du Tourisme

16.3685 MOTION

Economie collaborative. Réduire la bureaucratie par un mode d'imputation national simplifié des taxes de séjour qui n'ont pu être perçues jusqu'à présent

Déposé par:



DE BUMAN DOMINIQUE

Groupe PDC
Parti démocrate-chrétien suisse

Date de dépôt:

21.09.2016

Déposé au

Conseil national

Etat des délibérations:

Non encore traité au conseil

TEXTE DÉPOSÉ

Le Conseil fédéral est chargé d'élaborer une base légale dont l'objectif est le suivant: il s'agit de permettre aux plates-formes de réservation de percevoir directement et uniformément la taxe de séjour puis de la liquider en passant par un service centralisé, par exemple l'Administration fédérale des contributions. Comme par le passé, les recettes en découlant doivent être redistribuées aux corporations de droit public.

DÉVELOPPEMENT

Depuis quelques années, les plates-formes de réservation internationales telles qu'Airbnb connaissent une forte croissance. Selon une analyse de l'Observatoire valaisan du tourisme (OVT) de 2015, l'offre d'Airbnb en Suisse a plus que doublé entre 2014 et 2015. Fin juin 2016, l'OVT recensait quelque 18 500 objets sur cette plate-forme. Airbnb fait concurrence à l'hôtellerie classique, en particulier dans les cantons urbains tels que ceux de Bâle-Ville (l'offre Airbnb y représente déjà 31 pour cent de l'hébergement touristique), de Vaud (19 pour cent) et de Genève (17 pour cent). L'OVT estime que le nombre de nuitées générées par Airbnb s'élève à au moins 1,35 million pour 2015, qu'il continue d'augmenter.

Airbnb perçoit et transmet les taxes de séjour directement via sa plate-forme en imputant le montant de la taxe dont le client doit s'acquitter dès la réservation. Ce système était déjà en place en mai 2016 dans un grand nombre de villes et pays, par exemple: Chamonix, Paris, Amsterdam, Lisbonne, San Francisco, Floride et Inde. Selon Airbnb, l'entreprise a conclu 190 conventions avec des autorités dans le monde entier. En Suisse, il n'existe à ce jour aucune base légale pour la perception directe de la taxe de séjour par des plate-formes de réservation.

Les experts estiment que, dans le secteur de la parahôtellerie, environ 30 à 50 pour cent des logeurs ne s'acquittent pas ou pas complètement du paiement de la taxe de séjour actuellement parce qu'ils ne connaissent pas les bases légales des communes en la matière, ou qu'ils passent outre. Un système d'imputation national direct permettra de combler cette lacune, et garantir la perception systématique de la taxe de séjour lors de chaque réservation ainsi que son transfert automatique à un service centralisé.

Grâce à cet enregistrement harmonisé à l'échelle nationale, il sera possible d'obtenir des statistiques complètes sur les nuitées générées par ces plates-formes.

Source : De Buman, D. (2016, 21 septembre). *Economie collaborative. Réduire la bureaucratie par un mode d'imputation national simplifié des taxes de séjour qui n'ont pu être perçues jusqu'à présent*. Récupéré sur : <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20163685>

Annexe VIII : Courrier de NRT envoyé aux loueurs Airbnb



Madame/Monsieur
(...)

Nyon, le __ octobre 2015

Jouez le jeu pour le tourisme - Officialisez votre logement AirBnB

Cher (prénom)... ,

A l'office du tourisme, nous avons remarqué que vous proposiez votre logement sur la plateforme AirBnB. Nous comprenons certainement que **cette plateforme reflète la diversification et complémentarité de l'offre touristique**. Elle est certainement bienvenue auprès de ses utilisateurs, soit de potentiels touristes pour notre région. Nous aimerions simplement attirer votre attention, que pour le bien de tous, il est important que tous les acteurs touristiques jouent leur rôle en harmonie dans la région.

D'une part, nous espérons bien sûr que vous preniez à cœur d'**offrir un accueil de qualité, chaleureux et informatif** car en tant qu'hébergeur vous êtes parmi les premiers ambassadeurs de notre région. Nyon Région Tourisme se tient à votre disposition pour tout conseil et brochure/flyer d'informations en la matière.

De plus, nous vous conseillons sincèrement d'effectuer une classification de votre logement, considéré comme de la parahôtellerie. NRT peut vous aider dans cette démarche, simple, qui vous rapportera **une reconnaissance officielle et un standard de qualité**. En outre, nous pourrions afficher votre logement dans nos listes et sur notre site Internet www.nyon-tourisme.ch. Nous vous remettons un petit flyer en annexe pour plus d'informations.

Finalement, nous aimerions vous rendre attentif que tout prestataire touristique se doit de suivre les lois et règlements en vigueur et notamment celui de **la taxe de séjour**. Celle-ci est importante puisqu'elle est réinvestie dans l'élaboration et la promotion d'un tourisme de qualité dans notre région. C'est le touriste qui paie cette taxe, comme partout dans le monde - votre implication sert à la collecter. Le processus est simple via des carnets qui sont à votre disposition dans votre Commune. Jouez le jeu pour le bien du tourisme dans notre région !

Nous restons à votre disposition pour toute question et nous serions heureux de recevoir votre feedback sur didier@nrt.ch. En vous remerciant par avance de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Cher ... , nos meilleures salutations.

Didier Miéville

Directeur NRT

Annexe IX : Courrier de NRT envoyé au Conseil régional



Commune
(...)

Nyon, _____ octobre 2015

Taxe de Séjour à payer par les utilisateurs AirBnB

Mesdames, Messieurs

Une analyse menée par Nyon Région Tourisme cet automne a dénombré plus de 80 offres de logements AirBnB dans le district Nyon, réparties dans de nombreuses communes. Nous aimerions vous remettre en annexe une copie de cette analyse.

Bien que cette plateforme AirBnB et celle de sites Internet similaires reflètent la réalité de la diversification touristique et complètent l'offre d'hébergement, il est important que ces acteurs jouent leur rôle en harmonie avec les autres protagonistes touristiques de la région. Il est à noter que nombre de ces prestataires sur AirBnB sont à considérer comme des hébergeurs fréquents.

D'une part, ils se doivent d'offrir un accueil de qualité, chaleureux, informatif car ils sont parmi les premiers ambassadeurs de notre région auprès des touristes. NRT les sensibilisera en la matière et se tient à disposition pour tout conseil.

D'autre part, ils doivent suivre les lois et règlements en vigueur et notamment celui de la taxe de séjour. Celle-ci est importante puisqu'elle est réinvestie dans l'élaboration et la promotion d'un tourisme de qualité dans notre région.

Les Communes ayant la responsabilité de comptabiliser et d'encaisser la taxe de séjour, nous vous saurions gré, le cas échéant, d'investiguer ces activités de type AirBnB en contactant ces prestataires.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

En vous remerciant pour votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Régionyon – Commission Tourisme

Didier Miéville

Directeur Nyon Région Tourisme

Source : Nyon Région Tourisme

Déclaration de l'auteur

Je déclare, par ce document, que j'ai effectué le travail de Bachelor ci-annexé seul, sans autre aide que celles dûment signalées dans les références, et que je n'ai utilisé que les sources expressément mentionnées. Je ne donnerai aucune copie de ce rapport à un tiers sans l'autorisation conjointe du RF et du professeur chargé du suivi du travail de Bachelor, y compris aux partenaires de recherche appliquée avec lesquels j'ai collaborés, à l'exception des personnes qui m'ont fourni les principales informations nécessaires à la rédaction de ce travail et que je cite ci-après : Daniel Rossellat, Didier Miéville, Estelle Meyer, Silvia Tracchia, Marina Ostinelli, Marion Deblue Sanchez, Christophe De Curtins et Andreas Kappeler.

Sierre, le 28 novembre 2016



Marina Cotter